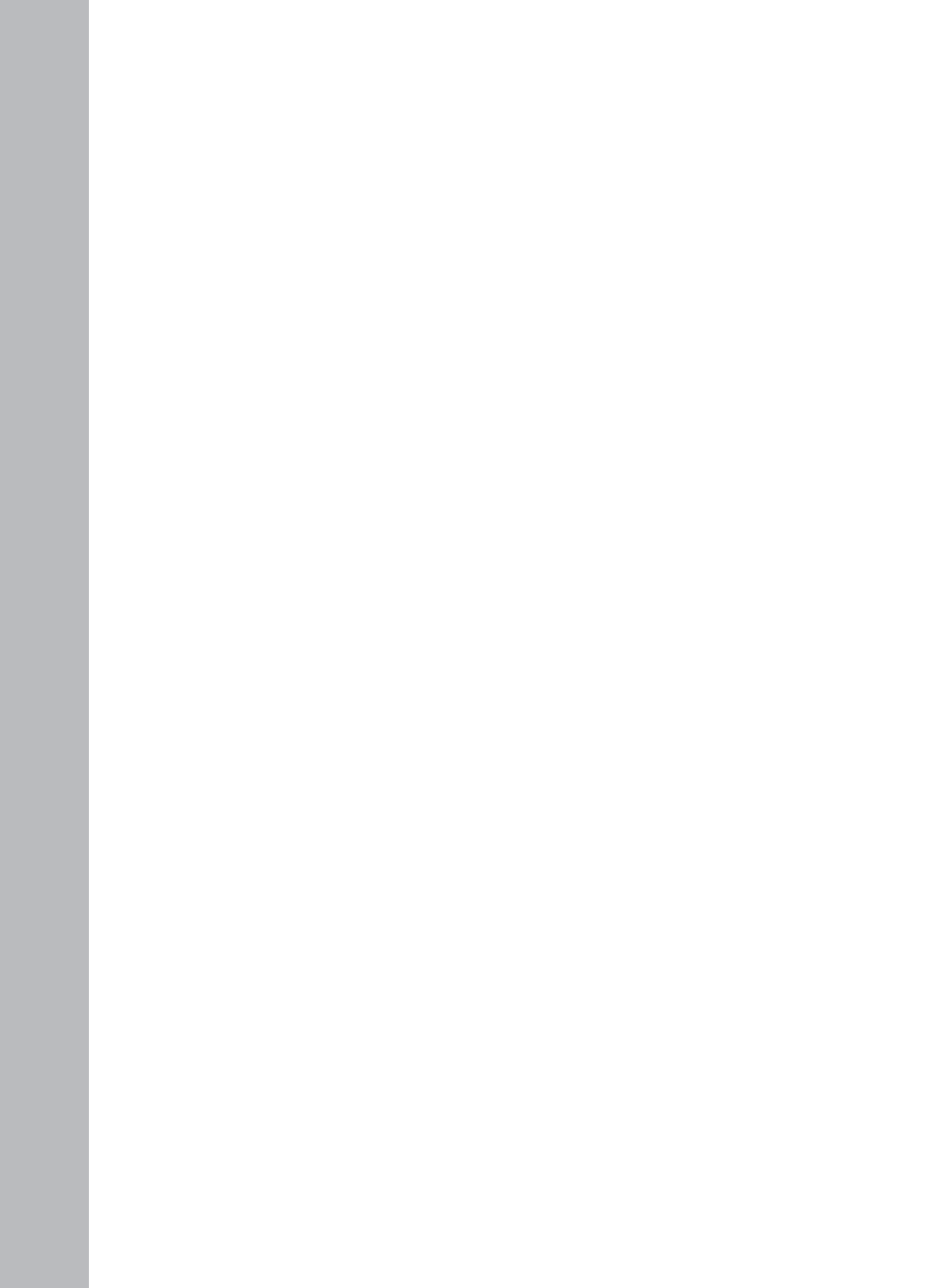


INDEX ANALYTIQUE



NOTE EXPLICATIVE

L'index permet de retracer une information pertinente dans le *Code municipal du Québec*.

Le réseau des renvois *Voir* et *Voir aussi* permet d'établir les relations entre les descripteurs. Ainsi, le mot *Voir* renvoie le lecteur d'un terme exclu au descripteur privilégié à travers l'index. Le renvoi *Voir aussi* établit les liens entre les descripteurs ; son utilisation évite la répétition d'informations.

L'index est à jour au 30 novembre 2022.

La modification apportée par l'article 132 de la *Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives*, L.Q. 2021, c. 31 a été intégrée à la présente mise à jour de l'index.

INDEX ANALYTIQUE

- A -

Abonnement

Avis, procès-verbal, règlement ou autres documents du conseil

- Règlement de la municipalité, 437.2(1)

Abonnement destiné à des fins éducatives

Adjudication des contrats de fourniture

- Dispositions non applicables, 938 al. 1(4)

Absence

Maire, 116, 158

Maire suppléant, 158

Officier

- Obligation des héritiers, 171

Propriétaire de terrain ou contribuable

- Avis spécial
 - Nomination d'un agent, 422
 - Notification à l'agent, 426

Absent

Interprétation, 25(20)

Accès aux documents, 209, 212(1)

Adjudication des contrats

- Divulgence interdite, 935 par. 3.1, 938.4

Voir aussi **Officier de la publicité foncière** ;

Responsable de l'accès aux documents

Accès aux lieux publics

Activité ou usage non autorisé

- Interdiction, 437.3, 437.4, 437.6, 437.8-437.10

Accession

Territoire du domaine de l'État

- Restriction, 14.14

Accident

Accident sur les trottoirs, rues ou chemins, en raison de la neige ou de la glace

- Preuve de négligence ou de faute de la municipalité, 1127.1

Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et ses États membres

Contrat de construction, d'approvisionnement ou de services comportant une dépense égale ou supérieure au seuil décrété par le ministre

- Demande de soumissions publique, 935 par. 2.1

Accord intergouvernemental de libéralisation des marchés, 14.7.2

Adjudication des contrats, 936.0.4.1, 938.1.0.1

- Autorisation, condition ou règle d'attribution, 938.1.1 al. 1(1)
 - Catégories ou combinaisons de catégories de contrats ou de municipalités, 938.1.1 al. 2
 - Dispositions non applicables, 938 al. 1(2), 938.2
 - Dispositions réglementaires dont la violation constitue une infraction, 938.1.1 al. 1(3), 938.1.1.1, 938.3.6
 - Documents relatifs à la conformité à certaines lois et règlements (contrat conclu par une municipalité), 938.1.1 al. 1(2)
 - Règlement applicable à tout contrat conclu par une municipalité, 938.1.1 al. 3
- Contrat conclu par la municipalité avec le Centre d'acquisitions gouvernementales
- Dispositions non applicables, 938.2

Contrat conclu par la municipalité avec le ministre de la Cybersécurité et du Numérique

- Dispositions non applicables, 938.2

Achat d'immeubles vendus pour taxes par la municipalité

Enchère, 1038 al. 1

- Limitation, 1038 al. 2

Imposition, 1039 al. 1

Retrait

- Prix de rachat, 1039 al. 2

Acquéreur subséquent

Taxe municipale

- Personne responsable, 982

Acquisition

Bien acquis principalement aux fins de le louer

- Interdiction, 6.3, 601.2

Pouvoir de la municipalité, 7

Voir aussi **Droit de préemption**

Acquisition des territoires du domaine de l'État

Voir **Territoire du domaine de l'État**

Acquisition par expropriation

Voir **Expropriation**

Acte criminel

Fonctionnaire ou employé de la municipalité

- Inhabilité, 269 al. 1(5), (6)

Acte du conseil

Voir **Document du conseil**

Acte municipal

Acte des officiers dans l'exécution des fonctions

- Responsabilité municipale, 175

Erreur ou insuffisance de la désignation d'une municipalité, 22

Exercice illégal de la charge

- Validité, 107

Inobservation de formalités, 23

Acte ou devoir imposé par la Loi

Refus ou négligence d'accomplir, 18

Action

Action contre le greffier-trésorier résultant de la gestion

- Prescription, 971

Jour férié, 27

Action civile

Ombudsman de la municipalité

- Action interdite en raison de la transmission d'un rapport, 1104.6

Action civile contre la municipalité

Voir **Recours civil contre la municipalité**

Action en déclaration d'inhabilité

Fonds de roulement, 614.8, 1094 par. 5

Protection contre certaines pertes financières liées à l'exercice des fonctions municipales, 711.19.1-711.19.8

Action en dommages-intérêts

Voir **Dommages-intérêts**

Action en recouvrement

Taxe municipale, 1019

- Appel, 1020

- Exécution du jugement, 1021.1

- Suspension, 1019

Action en réparation de perte ou de préjudice

Adjudication ou passation de contrats sans respecter les règles, 938.4

Activité culturelle, récréative ou communautaire

Voir **Centre de loisirs ou de récréation**

Activité exercée sans permis, certificat ou autre autorisation

Voir **Recours en matière d'activités ou d'usages non autorisés**

Activité physique

Voir **Activité culturelle, récréative ou communautaire ; Culture, sport, loisir et parc**

Adjudication des contrats

Acte illégal, 938.4

Assurance collective

- Règles applicables à un contrat pris auprès d'un assureur par l'Union des municipalités du Québec ou la FQM, 711.0.1

Assurance de dommages

- Dispositions applicables à une personne morale, 711.11.1

Assurance de responsabilité

- Règles applicables à un contrat pris auprès d'un assureur par l'Union des municipalités du Québec ou la FQM, 711.0.1

Autorisation, condition ou règle d'attribution

- Catégories ou combinaisons de catégories de contrats ou de municipalités, 938.1.1 al. 2

Bien ou service obtenu auprès ou par l'entremise du Centre d'acquisitions gouvernementales ou du ministre de la Cyber-sécurité et du Numérique, 938.2

- Contrat avec un fournisseur ou prestataire de services infonuagiques, 938.2

Comité de sélection, 936.0.1

- Communication avec un membre dans le but de l'influencer, 938.3.4
- Demande de soumissions finales (évaluation individuelle), 936.0.5
- Formation dans le but de déterminer le lauréat d'un concours, 936.0.13
- Lauréat d'un concours (présentation de son offre au comité), 938.3.4
- Poursuite pénale, 938.3.6
- Pouvoir de former (pouvoir délégué à tout fonctionnaire ou employé), 936.0.13
- Protection de l'identité des membres, 936.0.13
- Renseignement de nature confidentielle (révéler ou faire connaître), 938.3.5

Contrat d'approvisionnement, 935 par. 1, al. 1(3)

- Contrat à commandes pour besoins récurrents et incertains, 936.0.1.3
 - Procédure d'attribution dans le cas de plusieurs fournisseurs, 936.0.1.3

- Remplacement d'un bien par un bien équivalent, 936.0.1.3

- Dispositions applicables, 938.3.2, 938.3.3
- Dispositions non applicables, 938 al. 1(1), (2), (2.4)

- Division en plusieurs contrats en semblable matière, 938.0.3

Contrat d'assurance, 935 par. 1, al. 1(1), 936.2

- Dispositions applicables, 938.3.2, 938.3.3
- Dispositions non applicables, 938
- Division en plusieurs contrats en semblable matière, 938.0.3

Contrat d'entretien d'équipements spécialisés

- Dispositions non applicables, 938 al. 1(9)

Contrat d'exécution de travaux, 935 par. 1, al. 1(2)

- Dispositions applicables, 938.3.2, 938.3.3
- Dispositions non applicables, 938 al. 1(7)
- Division en plusieurs contrats en semblable matière, 938.0.3

Contrat de fourniture d'assurance *voir* Contrat d'assurance

Contrat de fourniture d'espaces médias pour les fins d'une campagne de publicité ou de promotion

- Dispositions non applicables, 938 al. 1(5)

Contrat de fourniture de biens meubles ou de services reliés au domaine artistique ou culturel

- Dispositions non applicables, 938 al. 1(4)

Contrat de services, 935 par. 1, al. 1(4)

- Collecte, transport, transbordement, recyclage ou récupération des matières résiduelles, 938 al. 1(2.1)
- Contrat par lequel une municipalité confie implicitement l'exercice d'une compétence municipale, 938.3.1
- Dispositions applicables, 938.3.2, 938.3.3
- Dispositions non applicables, 938
- Division en plusieurs contrats en semblable matière, 938.0.3
- Fournisseur de services en situation de monopole dans le domaine des communications, de l'électricité ou du gaz (dispositions non applicables), 938 al. 1(8)

ADJUDICATION DES CONTRATS

- Services d'ingénierie, d'architecture ou de design avec le lauréat d'un concours, 938.0.2
- Contrat de services de camionnage en vrac
- Dispositions non applicables, 938 al. 1(3)
- Contrat de services professionnels
- Dispositions non applicables, 938 al. 1(2)
- Système de pondération et d'évaluation des offres, 936.0.1.2
- Contrat découlant de l'utilisation d'un progiciel ou d'un logiciel
- Dispositions non applicables, 938 al. 1(6)
- Contrat relatif à des abonnements
- Dispositions non applicables, 938
- Crédit-bail d'un bien meuble, 936.1
- Délégation de pouvoirs, 961.1
- Dispositions non applicables, 938, 938.2
- Entente avec l'Union des municipalités du Québec et/ou la FQM, 14.7.1, 14.7.2
- Délégation d'exécution, 14.7.2
- Règlement sur la gestion contractuelle, 14.7.1
- Règles d'adjudication des contrats applicables, 14.7.1
- Règles d'adjudication des contrats non applicables, 14.7.2
- Estimation par la municipalité, 961.2
- Option de fourniture supplémentaire de biens ou services, 961.2
- Option de renouvellement, 961.2
- Union avec une autre municipalité ou des établissements et organismes, 934.1
- Force majeure, 937
- Fournisseur unique, 938, 938.0.0.1
- Avis d'intention de manifester son intérêt, 938.0.0.1
 - Délai, 938.0.0.2
 - Plainte concernant l'adjudication, 938.0.0.2, 938.1.2.1-938.1.2.5
 - Publication, 938.0.0.1
- Inhabilité, 938.4
- Interprétation, 935 par. 1, 936, 936.0.4.1
- Plainte, 938.0.0.2, 938.1.2.1-938.1.2.5
- Délai, 938.1.2.2-938.1.2.4
 - Modification, 938.1.2.2, 938.1.2.3
 - Transmission de la décision, 938.1.2.4
- Demande de soumission en cours, 938.1.2.2
 - Personne ou groupe intéressé, 938.1.2.2
- Modification aux documents de demande de soumission, 938.1.2.2, 938.1.2.3
- Obligation de la municipalité, 938.1.2.1-938.1.2.4
- Procédure de réception et d'examen, 938.1.2.1, 938.1.2.2
 - Autorité des marchés publics, 938.1.2.1, 938.1.2.2
 - Publication, 938.1.2.1
- Processus d'homologation ou de qualification, 938.1.2.5
- Recevabilité, 938.1.2.1
- Traitement équitable, 938.1.2.1
- Politique d'acquisition responsable, 938.1.2.0.1
- Processus d'homologation, de qualification, de certification ou d'enregistrement, 936.0.2, 936.0.3
- Plainte, 938.1.2.1-938.1.2.5
- Règlement du gouvernement
- Autorisation, condition ou règle d'attribution, 938.1.1 al. 1(1)
- Catégories ou combinaisons de catégories de contrats ou de municipalités, 938.1.1 al. 2
- Dispositions réglementaires dont la violation constitue une infraction, 938.1.1 al. 1(3), 938.1.1.1, 938.3.6
- Documents relatifs à la conformité à certaines lois et règlements (contrat conclu par une municipalité), 938.1.1 al. 1(2)
- Règlement sur la gestion contractuelle, 14.7.1, 711.0.1, 938.1.2, 961.3
- Responsabilité solidaire envers toute perte ou préjudice subi par la municipalité, 938.4
- Soumission publique, 935
- Bases, 935 par. 3
- Bien ou service canadien, 936.0.4.1, 938.3.1.1
- Concours de design, 938.1
- Délai de réception, 935 par. 2

- Demande, 935 par. 1 et 2.1, 936.0.3, 938.3
 - Annonce dans un journal, 935 par. 1, 938.1
 - Contrat de construction, d'approvisionnement ou de services comportant une dépense égale ou supérieure au seuil décrété par le ministre, 935 par. 1 et 2.1
 - Délai minimal de réception des soumissions, 938.3.1.1
 - Disposition non applicable, 936.0.3
 - Invitation écrite, 936
 - Plafond de la dépense permettant de limiter le territoire de provenance des soumissions, 938.3.1.1
 - Réception d'une seule soumission conforme, 938.3
 - Seuil de la dépense d'un contrat, 938.3.1.1
 - Spécifications techniques d'un bien, d'un service ou de travaux, 936.0.14
 - Territoire d'application de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et ses États membres, 935 par. 2.1
 - Territoire de production, 935 par. 2.1
- Discrimination, 936.0.4, 936.0.4.1, 938.3.1.1
- Divulgence interdite, 935 par. 3.1, 938.4
- Entrepreneur ou fournisseur ayant un établissement au Canada, 935 par. 2.1, 936.0.4.1, 938.3.1.1
 - Sous-traitance, 936.0.4.1, 938.3.1.1
- Entrepreneur ou fournisseur du Québec, 936.0.4.1
- Évaluation de rendement insatisfaisant, 935 par. 2.0.1
- Exemption, 938.1, 938.1.0.1
- Exploitation d'un bien public aux fins de service public, 936.0.4.1
- Infrastructure de transport, 936.0.4.1, 938.1.0.1
 - Véhicule de transport en commun, 936.0.4.1, 938.1.0.1, 938.3.1.1
- Interdiction de modifier un contrat accordé à la suite d'une demande de soumissions, 938.0.4
- Modification de documents susceptible d'avoir une incidence sur le prix des soumissions
 - Délai de transmission, 935 par. 2
- Octroi à une autre personne que le plus bas soumissionnaire, 935 par. 8
- Ouverture, 935 par. 4, 5 et 6
- Plainte, 938.1.2.1-938.1.2.4
- Soumission plus basse, 935 par. 7, 936
- Système électronique d'appel d'offres, 935 par. 1, 2.1 et 3.1, 936.0.0.1, 936.0.1.1 al. 2(2.1), 938.0.0.1, 938.4
 - Intégrité de la soumission, 935 par. 6, 936.0.0.1
- Système de pondération et d'évaluation des offres, 936.0.1, 936.0.1.1, 936.0.1.2, 936.0.5-936.0.12
 - Comité de sélection, 936.0.1, 936.0.5
 - Compensation financière, 936.0.5, 938.1.0.1
 - Contrat à commandes pour besoins récurrents et incertains, 936.0.1.3
 - Contrat relatif à la fourniture de services professionnels, 936.0.1.2
 - Demande de soumissions finales (évaluation individuelle), 936.0.5
 - Demande de soumissions finales (transmission et publication), 936.0.6
 - Demande de soumissions ou un document, 936.0.1.1, 936.0.5, 936.0.12
 - Dépôt des rapports, 936.0.12
 - Discrimination, 936.0.4.1
 - Discussion, 936.0.5, 936.0.10-936.0.12, 938.1.0.1
 - Exemption, 938.1.0.1
 - Infrastructure de transport en commun, 938.1.0.1
 - Interdiction, 936.0.7
 - Négociation, 936.0.10-936.0.12, 938.1.0.1
 - Ouverture des soumissions
 - Dispositions non applicables, 936.0.8
 - En présence du secrétaire du comité de sélection, 936.0.8

- Publication, 936.0.6
 - Qualification, 936.0.9
 - Soumission ayant obtenu le meilleur pointage final, 936.0.1.1
- Transport de matière en vrac, 936.3
- Dispositions non applicables, 938 al. 1(3)
- Union avec une autre municipalité ou des établissements et organismes, 934.1
- Utilisation d'un fichier de fournisseurs, 938.0.1

Voir aussi **Union avec une autre municipalité ou des établissements et organismes ; Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes**

Administration des finances de la municipalité

Voir **Administration municipale ; Finance municipale**

Administration des territoires du domaine de l'État

Voir **Territoire du domaine de l'État**

Administration municipale

- Publication de documents d'information
- Règlement de la municipalité, 437.2(2)
- Rapport du directeur général au conseil ou au comité administratif, 212(6)
- Responsabilité du directeur général, 211

Aérodrome

Voir **Installation aéroportuaire**

Affichage

- Activité ou usage non autorisé
- Décision prise par le conseil ou par le tribunal, 437.9
- Avis public
- Publication, 431
- Avis spécial
- Notification, 429
- Copie d'un avis
- Attestation, 418

Agence nationale d'encadrement du secteur financier

Voir **Autorité des marchés financiers**

Agent de la paix

- Avis spécial
- Notification, 156

Agent de police

Voir **Service de police**

Ajournement

- Séance du conseil, 154-156
- Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes, 1035

Aliénation

- Immeuble d'habitation, 14.2
- Pouvoir de la municipalité, 6.1, 7, 14.2
- Pouvoir de la régie intermunicipale, 601.1
- Territoire du domaine de l'État, 14.12 al. 2(2), 14.15, 14.16

Aliment

Voir **Inspection des aliments**

Alimentation en eau potable

- Entente intermunicipale
- Acquisition de gré à gré ou par expropriation des immeubles, 601
 - Dépense en immobilisations, 574 al. 2
- Règlement d'emprunt
- Approbation du ministre, 1061 al. 4(1)
- Voir aussi* **Service de l'eau**

Amélioration

- Adjudication des immeubles vendus pour défaut de paiement de taxes
- Remboursement en cas de nullité, 1049
- Interprétation, 25(24)
- Retrait d'immeubles vendus pour taxes, 1060
- Territoire du domaine de l'État, 14.13, 14.14

Aménagement

- Immeuble d'habitation, 14.2(2)
- Pouvoir de la municipalité, 7, 14.2(2)

Amende

Activité ou usage non autorisé, 437.10

Adjudication des contrats

- Communication avec un membre d'un comité de sélection dans le but de l'influencer, 938.3.4
- Renseignement de nature confidentielle (révéler ou faire connaître par un membre d'un comité de sélection), 938.3.5

Affaire devant le conseil ou les comités

- Défaut de comparaître, 87

Document affiché à un endroit public

- Endommagement, 437

Document produit ou déposé au bureau de la municipalité

- Refus de recevoir, de déposer dans les archives ou de donner le récépissé requis, 89 al. 2

Entente d'acquisition, d'administration, d'exploitation et de disposition des territoires du domaine de l'État, 14.12.1

Entente en matière d'inspection des aliments, 10.10

Membre du conseil

- Vote dans une assemblée du conseil ou d'un comité sans avoir qualité suivant la loi, 108

Officier municipal

- Nuisance dans l'exercice de ses fonctions, 173
- Refus ou négligence d'obéir à un ordre donné par l'officier, 173

Perception des revenus, 962

Poursuite pénale

- Propriété des amendes, 1110

Prêt des deniers de la municipalité, 205(2)

Quittance sans paiement, 205(1)

Refus ou négligence d'accomplir un acte, 18

Règlement municipal

- Contravention, 455

Voir aussi **Infraction et peine**

Amendement

Règlement, 452-454, 488

Annonce

Adjudication des contrats

- Demande de soumissions publique faite par annonce dans un journal, 935 par. 1, 938.1

Soumission publique

- Bulletin d'information municipale, 437.1

Appel

Poursuite en recouvrement de taxes, 1020

Règlement, procès-verbal, rôle, résolution et autre procédure municipale

- Jugement final en cassation, 691

Approbation

Autre que celle des personnes habiles à voter

- Règlement ou autre procédure du conseil
 - Approbation partielle, 488
 - Copie certifiée, 486
 - Effet, 489
 - Information à communiquer au destinataire, 486
 - Modification, 488

Approvisionnement d'eau

Entente intermunicipale

- Dépense en immobilisations, 574 al. 2

Voir aussi **Taxe d'eau**

Aqueduc

Adjudication des contrats d'exécution de travaux d'enlèvement, de déplacement ou de reconstruction de conduites ou d'installations

- Dispositions non applicables, 938 al. 1(7)
- Taxe spéciale, 979

Arbitrage

Bureau des délégués

- Contestation d'une question soumise lors d'une assemblée, 140

Architecte

Adjudication d'un contrat pour la fourniture de services, 938.0.2

- Règles applicables, 938.0.1

Archives municipales

- Consultation, 208
- Copie et extrait
 - Force probante, 202
- Déboursés faits pour la municipalité
 - Pièces justificatives, 206 al. 2
- Dépôt des documents, 89
- Garde, 179, 199
- Obligation de livrer, 171
- Original d'un avis, 419
 - Certificat de publication ou de notification, 419
- Refus de livrer, 172

Arpenteur-géomètre

- Adjudication d'un contrat pour la fourniture de services
 - Règles applicables, 938.0.1
- Carte ou plan du territoire de la municipalité, 541 par. 1a)

Arrérages de taxes

- Prescription, 985

Assemblée publique

- Avis public de convocation, 434
- Rachat des rentes constituées, 695

Association accréditée, 267.0.1

Associé

- Inhabilité, 966.4 al. 1(3), (4)
- Ombudsman de la municipalité
 - Interdiction d'agir à ce titre ou d'être membre d'un organisme créé pour agir à ce titre, 1104.4 al. 1(2), (3)
- Taxe imposée sur une société commerciale
 - Personne responsable, 999

Assurance collective

- Fonctionnaire ou employé de la municipalité, 708, 711-711.1
- Membre du conseil, 711, 711.0.1

Assurance de dommages

- Personne morale
 - Adjudication des contrats
 - Dispositions applicables, 711.11.1
 - Administrateur, 711.13
 - Assimilation à une société mutuelle, 711.11
 - Autorisation de l'Autorité des marchés financiers, 711.11
 - Capital-social, 711.11
 - Constitution, 711.8
 - Continuation d'existence, 711.11
 - Contribution des municipalités, 711.14
 - Emprunt, 711.15
 - Demande commune de constitution, 711.2
 - Approbation de convention, 711.3
 - Autorisation de présentation, 711.3
 - Avis de fiabilité du projet, 711.7
 - Contenu, 711.4
 - Documents requis, 711.5
 - Renseignements utiles, 711.6
 - Dispositions applicables, 711.11
 - Fusion, 711.11
 - Lettres patentes, 711.7
 - Correction, 711.10
 - Délivrance, 711.8
 - Modification, 711.9, 711.11
 - Transmission au registraire des entreprises, 711.7, 711.10
 - Lettres patentes supplémentaires, 711.9
 - Dispositions applicables, 711.9 al. 2
 - Restriction, 711.9 al. 3
 - Liquidation
 - Avis transmis au registraire des entreprises, 711.16
 - Observations écrites, 711.16
 - Ordonnance de l'Autorité des marchés financiers, 711.16
 - Partage entre les mutualistes, 711.11
 - Liquidation volontaire, 711.17
 - Liste des contrats sur Internet, 711.11.1

- Membre
 - Expulsion, 711.16
 - Retrait, 711.16
- Nom, 711.4
 - Absence de conformité, 711.7 al. 2
 - Recours, 711.10.1
- Objet, 711.2, 711.11
- Organisme public, 711.10.2
- Placement des deniers, 711.11, 711.12
- Sens de l'expression « municipalité », 711.2

Assurance de responsabilité

Fonctionnaire ou employé de la municipalité, 708, 711-711.1

Membre du conseil, 711, 711.0.1

Assureur

Régime de retraite au bénéfice des fonctionnaires ou employés de la municipalité

- Entente avec une municipalité, 704

Auberge

Bureau du greffier-trésorier

- Place non admissible, 183

Automobile

Voir Véhicule automobile

Autorisation des dépenses

Fonctionnaire ou employé de la municipalité

- Engagement (pouvoir d'autoriser une dépense à cette fin), 165.1

Règlement ou résolution du conseil autorisant une dépense, 961

- Délégation de pouvoirs, 961.1

Voir aussi Dépense

Autorité des marchés financiers

Assurance de dommages

- Personne morale, 711.6, 711.7, 711.9, 711.10, 711.11, 711.14, 711.16, 711.18

Autorité des marchés publics

Adjudication des contrats

- Plainte, 938.1.2.1, 938.1.2.2

Avantages sociaux

Voir Bénéfices sociaux

Avis

Acquiescement, 423

Aliénation de biens d'une valeur supérieure à 10 000 \$, 6.1, 601.1

Assurance de dommages

- Liquidation de la personne morale, 711.16

Bulletin d'information municipale, 437.1

Catégorie, 416

Contenu, 417

Contrat de fourniture de biens ou de services

- Fournisseur unique, 938.0.0.1, 938.0.0.2

Copie

- Attestation, 418

Créance prioritaire de la municipalité

- Dénonciation et réquisition d'inscription de la demande de dénonciation, 982.3

Défaut de publication ou de notification, 423

Droit de préemption, 1104.1.1, 1104.1.3-1104.1.6

Entente intermunicipale

- Demande de conciliation, 622

Formalités, 415

Immeuble loué ou aliéné par la municipalité

- Identité de l'acquéreur ou du locataire, 7 al. 2

Insuffisance, 423

Original

- Certificat de publication ou de notification, 419 al. 1

- Dépôt, 419 al. 2

Recours civil contre la municipalité, 1112.1

Régie intermunicipale

- Convocation, 597

- Demande de dissolution, 618

- Dissolution ou maintien, 618

Règlement de la municipalité

- Publication, 448, 451

Service d'abonnement par la poste

- Règlement du conseil, 437.2(1)

Société de développement commercial

- Adresse du siège et liste des administrateurs, 654

Voir aussi **Avis de conformité** ; **Avis de scrutin** ; **Avis public** ; **Avis spécial**

Avis de conformité

Visite des maisons

- Vérification des renseignements nécessaires à l'exercice par la municipalité du pouvoir d'émettre l'avis, 492

Avis de scrutin

Société de développement commercial, 645

Avis public

Affichage, 431, 432

Assemblée publique, 434

Budget de la municipalité, 956

Circulaire ou communication du ministre, 142 par. 5

Computation des délais, 435

Contenu, 417

Dispositions exceptionnelles applicables à certaines municipalités

- Soustraction d'application par lettres patentes, 1133

Formalités, 416, 431

Lieu d'affichage, 432

Liste des contrats sur Internet, 620, 711.11.1, 961.3, 961.4

Modalités de publication, 433.1-433.4

- Adoption par règlement, 433.1
- Défaut de respecter le délai prescrit (règlement pris par le ministre), 433.4
- Délai prescrit pour adopter un règlement, 433.3
- Diffusion d'information complète, compréhensible pour le citoyen et adaptée aux circonstances, 433.3
- Modification du règlement (abrogation interdite), 433.2
- Normes différentes (groupe de municipalités), 433.3
- Normes minimales, 433.3
- Préséance du mode de publication, 433.1
- Publication sur Internet, 433.1

- Types d'avis (modalités différentes), 433.1

Programme triennal d'immobilisations, 956

Propriétaire de terrain ou contribuable domicilié en dehors du territoire de la municipalité

- Effet, 436

Rapport financier

- Dépôt, 176.1, 176.2.1

Régie intermunicipale

- Quote-part des municipalités (règlement de la régie), 583.4, 614.14

Règlement, 451

Rôle général ou spécial de perception

- Dépôt au bureau du greffier-trésorier, 1007

Séance du conseil

- Calendrier, 148.0.1
- Changement de l'endroit, 145.1
- Date non prévue au calendrier, 148.0.1

Avis spécial

Contenu, 417

Délai intermédiaire

- Computation, 430

Formalités, 424

Langue, 424

Notification

- Affichage, 429
- Agent d'un propriétaire ou contribuable absent, 426
- Jour juridique, 428
- Mise à la poste, 426
- Modalités, 425, 427
- Moment, 428
- Portes fermées, 429

Propriétaire de terrain ou contribuable domicilié en dehors du territoire de la municipalité

- Nomination d'un agent, 422

Rédaction, 424

Répartition, taxe ou contribution municipale en main-d'œuvre ou en matériaux

- Conversion en deniers, 980

Séance du conseil

- Ajournement, 155, 156, 428

Séance extraordinaire du conseil

- Convocation, 152, 153, 156, 428

Servitude sur le terrain d'une fabrique ou d'une institution religieuse, charitable ou d'éducation

- Demande d'autorisation d'exproprier, 1104.1

Avocat

Adjudication d'un contrat pour la fourniture de services

- Règles applicables, 938.0.1

- B -

Bail

Territoire du domaine de l'État, 14.12 al. 2(3)

Banque

Deniers de la municipalité

- Dépôt, 203

Bâtiment

Interprétation, 25(24)

Territoire du domaine de l'État, 14.13, 14.14

Visite, 492

Voir aussi **Démolition ; Immeuble ; Inspection des bâtiments**

Bénéfices sociaux

Fonctionnaire ou employé de la municipalité, 707

Bien imposable

Interprétation, 25(17)

Bien-fonds

Interprétation, 25(24)

Billet

Emprunt

- Pouvoir de la régie intermunicipale, 606

Responsabilité municipale envers les détenteurs, 609

Signature, 203, 610, 611, 613

Voir aussi **Emprunt**

Boisson alcoolique

Permis de vente, 220

Bon

Émis et négocié par une municipalité à un taux au-dessous du pair

- Validité et recouvrement en entier, 1089

Interprétation, 25(32)

Rachat des rentes constituées, 700, 702, 703

Transfert, 1087

- Action fondée sur le bon, 1088

- Bon enregistré au nom d'une personne (conditions du transfert), 1087

- Effets, 1088

Voir aussi **Emprunt**

Bonne foi, 1104.8

Protection contre certaines pertes financières liées à l'exercice des fonctions municipales, 711.19.3

Validation d'acte, 107

Budget

Adoption, 954

Avis public, 956

Délibérations du conseil, 956

Distribution, 957

Document à annexer, 954 par. 2

Document explicatif, 957

Municipalité régionale de comté, 148.0.2, 975

Préparation, 212(2), 954

Présomption, 954 par. 3

Prolongation des délais, 954

Publication, 957

Budget supplémentaire, 957.1-957.4

Bulletin d'information municipale

Avis ou document

- Application, 437.1

- Distribution et publication, 437.1

Bureau de la municipalité

Voir **Municipalité**

Bureau de la publicité des droits

Exercice des droits hypothécaires

- Inscription de la demande de dénonciation de la créance prioritaire de la municipalité, 982.3

Voir aussi **Officier de la publicité foncière**

Bureau des délégués

Assemblée, 133

- Arbitrage, 140
- Choix du lieu, 135
- Convocation sur demande écrite, 135
- Formalités, 133, 135
- Minutes des délibérations, 137
- Présidence, 139
- Question, 136
- Question contestée, 140
- Quorum, 138
- Secrétaire, 137
- Temps et lieu désignés dans l'avis de convocation, 134

Assimilation d'une municipalité locale à une MRC, 127.1

Composition, 132

Dispositions applicables, 141

Document

- Dispositions applicables, 141

Ordre

- Dispositions applicables, 141

Ouvrage exécuté sous la direction des délégués

- Avis et adjudication du contrat, 949

Procédure

- Dispositions applicables, 141

Règlement

- Avis de motion, 445

Secrétaire, 137

Voir aussi **Délégué**

- C -

Camionnage en vrac

Voir **Transport de matière en vrac**

Campagne de publicité ou de promotion

Adjudication des contrats de fourniture d'espaces médias

- Dispositions non applicables, 938 al. 1(5)

Caniapiscau (Municipalité régionale de comté)

Séance du conseil municipal régional

- Participation, délibérations et vote par téléphone ou tout autre moyen de communication, 164.1 al. 1(1)

Carte, plan ou arpentage du territoire de la municipalité

Pouvoir de réglementation de la municipalité locale, 541 par. 1a)

Cassation

Voir **Demande en cassation**

Cautionnement

Pouvoir de la municipalité, 9

Société de développement commercial

- Remboursement d'un emprunt, 659

Centre d'acquisitions gouvernementales

Accord intergouvernemental de libéralisation des marchés

- Contrat conclu par la municipalité avec le Centre
 - Dispositions non applicables, 938.2

Adjudication des contrats

- Bien ou service obtenu auprès ou par l'entremise du Centre, 938.2
- Contrat avec un fournisseur ou prestataire de services infonuagiques, 938.2

Entente avec l'Union des municipalités du Québec et/ou la FQM

- Délégation d'exécution, 14.7.2
- Règles d'adjudication des contrats non applicables, 14.7.2

Subdélégation, 14.18

Centre de la petite enfance

Immeuble loué ou aliéné par la municipalité, 7 al. 1(3)

Centre de loisirs ou de récréation

Permis pour vente de boissons alcooliques, 220

Centre de services scolaire

Expropriation par une municipalité

- Immeuble ou partie d'immeuble pour céder à un centre, 1097 al. 1(4)

Immeuble loué ou aliéné par la municipalité, 7 al. 1(1.1)

Placement des deniers de la municipalité

- Achat de titres, 203

Règlement d'emprunt d'une municipalité

- Approbation du ministre
 - Immeuble pour céder à un centre, 1061.0.1
 - Paiement d'un montant dû à un centre, 1061.0.1

Union avec une municipalité

- Types de contrat, 934.1

Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes, 1022-1024

- Achat par la municipalité, 1038, 1039

Voir aussi **Union avec une autre municipalité ou des établissements et organismes**

Certificat

Avis original, 419, 420

Avis public d'une MRC

- Publication, 433

Avis spécial

- Notification, 421

Règlement

- Approbation, 446

Saisie et vente des meubles pour défaut de paiement de taxes

- Attestation de l'exigibilité de la dette et du montant dû, 1014

Société de développement commercial

- Attestation d'approbation de la requête en dissolution, 650.2

Voir aussi **État certifié ; Recours en matière d'activités ou d'usages non autorisés**

Cession à titre gratuit

Droits et licences afférents aux procédés mis au point par la municipalité, 6.2

Charge

Interprétation, 25(15)

Négligence de nommer ou de désigner un officier dans le délai imparti, 410

Nomination ou désignation par le ministre, 410

Voir aussi **Exercice illégal de la charge ; Inhabilité**

Charte

Interprétation, 25(38)

Modification par lettres patentes, 2, 1133

Charte de la langue française (RLRQ, c. C-11), 165.2

Chaussée

Voir **Voirie**

Chef d'une municipalité

Interprétation, 25(9)

Chef du conseil

Droit de surveillance, d'investigation et de contrôle sur les affaires municipales, 142

Droit de suspendre un fonctionnaire ou employé de la municipalité, 142.1

Interprétation, 25(9)

Membre du conseil, 25(10)

Règles applicables, 142

Séance du conseil

- Convocation d'une séance extraordinaire, 152
- Droit de vote, 161

Chef-lieu

Interprétation, 25(8)

Chemin

Interprétation, 25(27)

Responsabilité municipale

- Exonération, 1127.1-1127.5

Chemin de fer

Voir **Compagnie de chemin de fer ; Voie ferrée**

Chemin de front

Absence de clôture entre l'emprise d'un chemin de front et un terrain contigu

- Exonération de responsabilité municipale, 1127.3

Voir aussi **Voirie**

Chèque

Signature, 203

Cimetière

Dépense de construction ou de réparation, 1048

Propriété non sujette à expropriation, 1104 al. 1(4)

Circulaire

Lecture et publication

- Rôle du chef du conseil, 142 par. 5

Clôture

Absence de clôture entre l'emprise d'une route, d'un chemin de front ou d'une voie piétonnière ou cyclable et un terrain contigu

- Exonération de responsabilité municipale, 1127.3

Code civil du Québec (RLRQ, c. C-1991), 28, 619, 681.2, 693, 711.12, 982.1, 982.3, 1000.1 al. 5(10), 1027

Code de déontologie des lobbyistes (RLRQ, c. T-11.011, r. 2), 938.1.2 al. 3(2)

Code de procédure civile (RLRQ, c. C-25.01), 19 al. 1(1), 152, 267.0.2, 437.4, 437.5, 614.8, 623, 690, 691, 935, 938.4, 1017, 1019, 1021.1, 1031, 1032, 1094, 1104.8, 1125

Code de procédure pénale (RLRQ, c. C-25.1), 10.10, 14.12.1

Code de la sécurité routière (RLRQ, c. C-24.2), 1000.1 al. 2(13)

Code du travail (RLRQ, c. C-27), 124, 165.1, 267.0.1, 267.0.3, 678.0.2.6

Code municipal de la province de Québec de 1916, 1101

Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1)

Application, 1, 4

Désignation suffisante, 25(33)

Différence entre les textes français et anglais, 24

Interprétation, 25

Jour férié, 27

Taxe basée sur la dimension d'un immeuble ou bien-fonds

- Non-application à un bâtiment ou amélioration, 25(24)

Collège d'enseignement général et professionnel

Immeuble loué ou aliéné par la municipalité, 7 al. 1(1.1)

Comité administratif, 211

Assimilation d'une municipalité locale à une MRC, 127.1

Compétence dévolue par délégation du conseil, 124

- Règles applicables, 127

- Retrait, 125

Conduite générale de ses affaires

- Règles applicables, 127

Constitution, 123

Membre

- Remplacement, 125

Président, 126

Résolution, 124

Rôle du directeur général, 212

Secrétaire, 126

Tenue des séances

- Règles applicables, 127

Territoire de la MRC comprenant celui d'une ville-centre

- Représentant de la ville-centre, 123

Comité du conseil

- Affaire pendante, 86
- Audition, 85-87
- Composition, 82
- Défaut de comparaître, 87
- Pouvoir, 82
- Présence de personnes n'étant pas membres du conseil
 - Règles de remboursement des dépenses, 82.1
 - Rémunération, 82.1
- Rapport, 82
- Rôle du directeur général, 212
- Territoire de la MRC comprenant celui d'une ville-centre
 - Représentant de la ville-centre, 82

Comité intermunicipal

- Fourniture de services ou délégation de compétence
 - Entente intermunicipale, 577

Commissaire à l'assermentation

Serment, 15

Commissaire de la Cour supérieure

Voir Greffier de la Cour supérieure

Commissaire du travail

Voir Tribunal administratif du travail

Commissaire général du travail

Voir Tribunal administratif du travail

Commission des relations du travail

Voir Tribunal administratif du travail

Commission du conseil

- Présence de personnes n'étant pas membres du conseil
 - Règles de remboursement des dépenses, 82.1
 - Rémunération, 82.1

Commission municipale du Québec

- Entente intermunicipale
 - Médiation concernant le renouvellement, 624.1, 624.2
 - Sentence arbitrale, 623
 - Fonctionnaire ou employé de la municipalité
 - Inhabilité, 269 al. 1(3)
 - Gestion du logement social, des matières résiduelles, de la voirie locale ou du transport collectif de personnes
 - Transfert d'équipement ou de matériel, 678.0.2.4
 - Règlement modifié de la municipalité locale
 - Approbation, 488
 - Renseignement du directeur général
 - Acte répréhensible à l'égard de la municipalité, 212(7)
- Voir aussi Vérification par la Commission municipale du Québec*

Commission nationale de l'aménagement

Voir Commission municipale du Québec

Commission scolaire

- Immeuble loué ou aliéné par la municipalité, 7 al. 1(1.1)
- Placement des deniers de la municipalité
 - Achat de titres, 203
- Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes, 1022-1024
 - Achat par la municipalité, 1038, 1039

Communauté métropolitaine

- Entente avec le gouvernement
 - Regroupement, 10.7

Communauté métropolitaine de Montréal

- Équipement ayant un caractère métropolitain, 681.1 al. 2
- Financement des sommes versées aux offices municipaux d'habitation à l'égard des logements à loyer modique, 681.2 al. 4

Communauté métropolitaine de Québec

- Équipement ayant un caractère métropolitain, 681.1 al. 2

Communication

Fonction du directeur général, 212(1)

Compagnie de chemin de fer

Propriété non sujette à expropriation, 1104 al. 1(3)

Compensation tenant lieu de taxes

Entente avec un conseil de bande, 14.8.1 al. 2(1)

Fonds de roulement

– Remboursement, 1094.0.2-1094.0.4

Fonds général

– Remboursement, 960.0.1-960.0.4

Règlement d'emprunt

– Fonds d'amortissement

- Exemption du paiement de la compensation, 1072.1, 1072.3

Compétence extraterritoriale

Entente en matière de fourniture de services, d'avis, de matières, de matériaux ou d'équipements, 14.10

Comptable

Poursuite en reddition de compte par la municipalité, 177

Comptable professionnel agréé

Adjudication d'un contrat pour la fourniture de services

– Règles applicables, 938.0.1

Compte des revenus et dépenses, 176.3

Voir aussi État des revenus et dépenses ; Vérification spéciale des comptes

Comptes et affaires de la municipalité

Vérification par la Commission municipale du Québec, 966.2.2

Vérification par le vérificateur externe, 966.2.1

Vérification par le vérificateur général, 966.2.1

Conciliation

Entente intermunicipale, 622

Condition de travail

Membre du conseil, 711.19.7, 711.19.8

Conflit d'intérêts

Inhabilité, 269 al. 1(4), 2 et 3, 966.4 al. 1(4)

Ombudsman de la municipalité, 1104.4

Restriction au droit de vote

- Conseil municipal, 164
- Régie intermunicipale, 590

Congé de maladie

Fonctionnaire ou employé de la municipalité

- Pouvoir de réglementation de la municipalité, 709

Conseil

Acte municipal

– Abrogation, 84

Administration municipale, 142

Affaire pendante, 86

Audition, 85-87

Avis public

– Lieu d'affichage, 432

Comité

– Nomination par le conseil, 82

Délégation de pouvoirs

- Engagement de fonctionnaire ou d'employé de la municipalité, 165.1
 - Pouvoir d'engager une dépense à cette fin, 165.1
- Prohibition, 82

Directeur général

– Rôle, 212

Dispositions générales applicables, 79-108

Document

– Publication, 88

Exercice des droits et devoirs de la municipalité, 79

Greffier-trésorier

– Compte détaillé des revenus et dépenses, 176.3

Greffier-trésorier adjoint

– Nomination, 184

Interprétation, 25(3)

Maire suppléant

- Nomination, 116

Négligence de nommer ou de désigner dans le délai imparti un officier, 410

Ordonnance

- Publication, 88

Placement des deniers de la municipalité

- Achat de titres, 203
- Autorisation préalable, 203

Pouvoirs, 82

Procédure

- Publication, 88

Rapport des comités du conseil

- Adoption, 82

Représentation de la municipalité, 79

Vérificateur externe

- Immunité, 966
- Mandat de l'optimisation des ressources, 966
- Membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, 966
- Nomination, 966
- Obligation de combler la vacance, 966.1
- Recours interdit, 966

Vérification spéciale des comptes

- Nomination du vérificateur *ad hoc*, 966.5

Voir aussi **Chef du conseil ; Comité du conseil ; Commission du conseil ; Conseil local ; Conseiller de la municipalité ; Document du conseil ; Maire ; Membre du conseil ; Ordonnance du conseil ; Règlement du conseil ; Résolution du conseil ; Rôle du conseil ; Séance des comités du conseil ; Séance du conseil**

Conseil de bande

Entente avec une municipalité, 14.8, 14.8.1

Conseil de la municipalité

Voir **Conseil**

Conseil de la municipalité locale

Voir **Conseil local**

Conseil de la municipalité régionale de comté

Voir **Municipalité régionale de comté**

Conseil en séance

Voir **Séance du conseil**

Conseil local

Activité ou usage non autorisé

- Accès interdit aux lieux publics, 437.3, 437.6
- Ordonnance de suspension, 437.6
- Requête de révocation de permis, de certificat ou de toute autre autorisation, 437.5

Fonds général

- Remboursement au moyen d'une taxe spéciale ou d'une compensation, 960.0.1-960.0.4

Interprétation, 25(4)

Quorum, 147

Taxe foncière

- Imposition annuelle par résolution, 989

Voir aussi **Séance du conseil**

Conseil municipal

Voir **Conseil**

Conseil privé

Fonctionnaire ou employé de la municipalité

- Inhabilité, 269(1)

Conseiller de la municipalité

Maire suppléant, 116

Membre du conseil, 25(10)

Voir aussi **Membre du conseil**

Construction

Bien construit principalement aux fins de le louer

- Interdiction, 6.3, 601.2

Immeuble d'habitation, 14.2(4)

Pouvoir de location ou d'aliénation de la municipalité, 7

Consultation

Archives de la municipalité, 208

Livre des comptes, 208

Régie intermunicipale

- Livres et registres, 600

Contrat à commandes pour besoins récurrents et incertains

Contrat d'approvisionnement, 936.0.1.3

- Procédure d'attribution dans le cas de plusieurs fournisseurs, 936.0.1.3
- Remplacement d'un bien par un bien équivalent, 936.0.1.3

Contrat avec la municipalité

Approbation, 142 par. 2, 3 et 4

Contrat public

- Dispositions applicables, 938.3.2, 938.3.3
- Sous-contrat, 938.3.2, 938.3.3

Estimation par la municipalité, 934.1, 961.2

- Option de fourniture supplémentaire de biens ou services, 961.2
- Option de renouvellement, 961.2

Fonctionnaire ou employé de la municipalité

- Délégation de pouvoirs, 961.1

Inhabilité, 269 al. 1(4), 2 et 3, 966.4 al. 1(4)

Intérêt direct ou indirect

- Interdiction d'agir à titre d'ombudsman ou d'être membre d'un organisme créé pour agir à ce titre, 1104.4 al. 1(3)

Interprétation, 269 al. 1(4)

Liste des contrats

- Contrats exclus, 961.3
- Règlement sur la gestion contractuelle, 961.3
- Sur Internet, 620, 711.11.1, 961.3, 961.4

Union avec une autre municipalité ou des établissements et organismes, 934.1

Voir aussi **Adjudication des contrats ; Union avec une autre municipalité ou des établissements et organismes**

Contrat d'approvisionnement

Adjudication des contrats, 935 par. 1, al. 1(3)

- Dispositions non applicables, 938 al. 1(1), (2), (2.4)
- Division en plusieurs contrats en semblable matière, 938.0.3

Contrat à commandes pour besoins récurrents et incertains, 936.0.1.3

Contrat public

- Dispositions applicables, 938.3.2, 938.3.3

- Sous-contrat, 938.3.2, 938.3.3

Demande de soumissions publique

- Publication, 935 par. 1

Entente avec l'Union des municipalités du Québec et/ou la FQM, 14.7.1, 14.7.2

- Délégation d'exécution, 14.7.2
- Règlement sur la gestion contractuelle, 14.7.1

- Règles d'adjudication des contrats applicables, 14.7.1

- Règles d'adjudication des contrats non applicables, 14.7.2

Interprétation, 935 par. 1, 936

Union avec une autre municipalité ou des établissements et organismes, 934.1

Voir aussi **Adjudication des contrats ; Contrat à commandes pour besoins récurrents et incertains ; Union avec une autre municipalité ou des établissements et organismes**

Contrat d'assurance

Adjudication des contrats, 935 par. 1, al. 1(1), 936.2

- Dispositions non applicables, 938
- Division en plusieurs contrats en semblable matière, 938.0.3
- Reconduction, 936.2

Contrat public

- Dispositions applicables, 938.3.2, 938.3.3
- Sous-contrat, 938.3.2, 938.3.3

Entente avec l'Union des municipalités du Québec et/ou la FQM, 14.7.1, 14.7.2

- Délégation d'exécution, 14.7.2
- Règlement sur la gestion contractuelle, 14.7.1

- Règles d'adjudication des contrats applicables, 14.7.1

- Règles d'adjudication des contrats non applicables, 14.7.2

Union avec une autre municipalité ou des établissements et organismes, 934.1

Voir aussi **Adjudication des contrats ; Union avec une autre municipalité ou des établissements et organismes**

Contrat d'entretien

Adjudication des contrats d'entretien d'équipements spécialisés

- Dispositions non applicables, 938 al. 1(9)

Contrat d'exécution de travaux

Adjudication des contrats, 935 par. 1, al. 1(2)

- Dispositions non applicables, 938 al. 1(7)
- Division en plusieurs contrats en semblable matière, 938.0.3

Contrat public

- Dispositions applicables, 938.3.2, 938.3.3
- Sous-contrat, 938.3.2, 938.3.3

Emprise d'une voie ferrée

- Dispositions non applicables, 938 al. 1(10)

Entente avec l'Union des municipalités du Québec et/ou la FQM, 14.7.1, 14.7.2

- Délégation d'exécution, 14.7.2
- Règlement sur la gestion contractuelle, 14.7.1
- Règles d'adjudication des contrats applicables, 14.7.1
- Règles d'adjudication des contrats non applicables, 14.7.2

Union avec une autre municipalité ou des établissements et organismes, 934.1

Voir aussi **Adjudication des contrats ; Union avec une autre municipalité ou des établissements et organismes**

Contrat de construction

Demande de soumissions publique

- Publication, 935 par. 1

Interprétation, 935 par. 1, al. 4(1)

Contrat de fourniture d'abonnements

Adjudication des contrats

- Dispositions non applicables, 938 al. 1(4)

Contrat de fourniture d'assurance

Voir **Contrat d'assurance**

Contrat de fourniture d'espaces médias pour les fins d'une campagne de publicité ou de promotion

Adjudication des contrats

- Dispositions non applicables, 938 al. 1(5)

Contrat de fourniture de biens

Voir **Contrat d'approvisionnement**

Contrat de fourniture de biens meubles ou de services reliés au domaine artistique ou culturel

Adjudication des contrats

- Dispositions non applicables, 938 al. 1(4)

Contrat de fourniture de services

Voir **Contrat de services**

Contrat de fourniture de services professionnels

Voir **Contrat de services professionnels**

Contrat de services

Adjudication des contrats, 935 par. 1, al. 1(4)

- Collecte, transport, transbordement, recyclage ou récupération des matières résiduelles, 938 al. 1(2.1)
- Contrat par lequel une municipalité confie implicitement l'exercice d'une compétence municipale, 938.3.1
- Dispositions non applicables, 938 al. 1(1)-(2.3)
- Division en plusieurs contrats en semblable matière, 938.0.3
- Fournisseur de services en situation de monopole dans le domaine des communications, de l'électricité ou du gaz (dispositions non applicables), 938 al. 1(8)
- Services d'ingénierie, d'architecture ou de design avec le lauréat d'un concours, 938.0.2

Conception de plans et devis pour des travaux d'adaptation, de modification ou de surveillance

- Dispositions applicables, 938

Contrat public

- Dispositions applicables, 938.3.2, 938.3.3
- Sous-contrat, 938.3.2, 938.3.3

Demande de soumissions publique

- Publication, 935 par. 1

Entente avec l'Union des municipalités du Québec et/ou la FQM, 14.7.1, 14.7.2

- Délégation d'exécution, 14.7.2

- Règlement sur la gestion contractuelle, 14.7.1
- Règles d'adjudication des contrats applicables, 14.7.1
- Règles d'adjudication des contrats non applicables, 14.7.2

Interprétation, 935 par. 1, al. 4(3)

Services reliés au domaine artistique ou culturel

- Dispositions non applicables, 938 al. 1(4)

Union avec une autre municipalité ou des établissements et organismes, 934.1

Voir aussi **Adjudication des contrats ; Union avec une autre municipalité ou des établissements et organismes**

Contrat de services professionnels

Adjudication des contrats

- Dispositions non applicables, 938 al. 1(2), (2.3)
- Système de pondération et d'évaluation des offres, 936.0.1.2

Conception de plans et devis pour des travaux d'adaptation, de modification ou de surveillance

- Dispositions non applicables, 938

Contrat de travail

Liste des contrats

- Exclusion, 961.3

Contrat découlant de l'utilisation d'un progiciel ou d'un logiciel

Adjudication des contrats

- Dispositions non applicables, 938 al. 1(6)

Contrat pour l'exécution de travaux

Voir **Contrat d'exécution de travaux**

Contribuable

Domicile en dehors du territoire de la municipalité

- Avis public, 436
- Avis spécial
 - Nomination d'un agent, 422
 - Notification à l'agent, 426
 - Notification par la poste, 426

Interprétation, 25(21)

Vérification spéciale des comptes

- Choix du vérificateur *ad hoc*, 966.5
- Demande, 966.5
- Dépôt requis, 966.5
- Frais à charge, 966.5

Coopérative de solidarité

Adjudication des contrats de fourniture, 938 al. 3(2)

Cautionnement par la municipalité, 9

Corporation d'assurance de dommages

Voir **Assurance de dommages**

Corporation religieuse, charitable ou d'éducation

Propriété non sujette à expropriation, 1104 al. 1(3)

Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent (Municipalité)

Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes

- Attributions et pouvoirs d'une MRC, 1132.1

Cotisation

Date d'exigibilité, 965

Cour d'appel, 691, 1020

Voir aussi **Appel ; Juge de la Cour d'appel**

Cour du Québec

Accès interdit aux lieux publics

- Contestation
 - Décision, 437.4
 - Délai, 437.4
 - Instruction de la requête, 437.4
 - Requête, 437.4
 - Ordonnance, 437.8
- Révocation de permis, de certificat ou de toute autre autorisation
- Instruction de la requête, 437.5
 - Ordonnance, 437.8
 - Requête, 437.5
 - Restriction du recours, 437.5

– Tranquillité publique, 437.5(2)

- Évaluation, 437.7

Taxe

– Poursuite en recouvrement, 1019, 1021.1

– Saisie et vente des meubles pour défaut de paiement, 1014-1017

Vérification spéciale des comptes

– Nomination du vérificateur *ad hoc*, 966.5

Cour municipale

Poursuite en recouvrement de taxes, 1019

– Exécution du jugement, 1021.1

Poursuite pénale

– Entente d'acquisition, d'administration, d'exploitation et de disposition des territoires du domaine de l'État, 14.12.1

– Entente en matière d'inspection des aliments, 10.10

Cour supérieure

Assurance de dommages

– Ordonnance de liquidation de la personne morale, 711.16

Taxe

– Saisie et vente des meubles pour défaut de paiement, 1014-1017

Voir aussi **Greffier de la Cour supérieure**

Courrier

Voir **Entreprise publique ou privée de livraison de courrier ou de messagerie**

Courrier recommandé

Avis aux membres du conseil, 445

Société de développement commercial

– Avis d'ouverture de registre, 637

– Avis de scrutin, 645

Créance municipale

Voir **Créance prioritaire ; Finance municipale ; Redevance municipale**

Créance prioritaire

Créance municipale pour des taxes autres que foncières, 982.1

Exercice des droits hypothécaires

– Dénonciation et inscription du montant au registre approprié par la municipalité, 982.3

Hypothèque légale mobilière ou immobilière

– Droit de la municipalité de se prévaloir de sa créance prioritaire, 982.2

Subrogation, 983, 984

Crédit

Budget non adopté au 1^{er} janvier

– Réputation d'adoption du douzième de chacun des crédits prévus au budget, 954, 975

Crédit engagé par un fonctionnaire ou un employé de la municipalité, 165.1

Crédit engagé par une municipalité pour conclure un contrat

– Obligation pour le cocontractant de construire, d'agrandir ou de modifier un bâtiment ou une infrastructure à des fins municipales, 14.1

Fonds de roulement, 1094 par. 1.1

Règlement ou résolution du conseil autorisant une dépense, 961

– Délégation de pouvoirs, 961.1

Voir aussi **Règlement d'emprunt**

Crédit-bail

Acquisition d'un bien meuble faisant l'objet d'une soumission

– Avis écrit à l'adjudicataire, 936.1 al. 2

– Pouvoir de contracter de la municipalité, 936.1 al. 1

CSST

Voir **Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail**

Culture, sport, loisir et parc

Voir **Activité culturelle, récréative ou communautaire**

- D -

Décès

Délégué, 130

Officier

- Obligation des héritiers, 171

Décorum

Séance du conseil, 159

Décret

Charte, 25(38)

Entente avec un conseil de bande, 14.8.1

Inspection des aliments

- Entente avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 10.9

Régie intermunicipale

- Constitution, 580
- Dissolution, 618
- Modification, 624
- Nombre de délégués, 585

Délai

Défaut de faire une nomination ou une désignation dans le délai imparti, 410

Délai d'appel

Règlement, procès-verbal, rôle, résolution ou autre procédure municipale

- Jugement final en cassation, 691

Délai intermédiaire

Avis public, 435

Avis spécial, 430

Délégation de gestion

Territoires du domaine de l'État, 14.12 al. 2(4), 14.16

Délégation de pouvoirs

Conseil

- Comité administratif, 124, 127
 - Retrait, 125
- Interdiction, 82

Entente avec l'Union des municipalités du Québec et/ou la FQM

- Délégation d'exécution, 14.7.2

Entente intermunicipale, 576(2), 578

- Délégation à la MRC dont le territoire comprend celui de la municipalité locale, 569.0.1

- Formation d'un comité, 577

Fonctionnaire ou employé de la municipalité

- Autorisation des dépenses, 961.1
- Contrat avec la municipalité, 961.1
- Engagement d'un salarié, 165.1
 - Pouvoir d'autoriser une dépense à cette fin, 165.1
- Formation d'un comité de sélection, 936.0.13

Municipalité locale

- Assujettissement à la compétence de la MRC, 10.1-10.4, 678.0.2

Municipalité régionale de comté

- Comité administratif, 124, 125, 127
- Compétence déléguée, 10.1-10.4, 678.0.2

Pouvoir du gouvernement, 10

Régie intermunicipale, 621, 621.1

Règlement sur la gestion contractuelle, 938.1.2

Subdélégation, 14.18

Vérificateur *ad hoc*, 966.6

Vérificateur externe, 966.4

Délégué

Décès, 130

Devoirs, 128

Empêchement d'agir, 130

Nombre, 128

Nomination, 129

Pouvoirs, 128

Préfet, 129

Remplaçant, 130

Substitut, 131

Territoire de la MRC comprenant celui d'une ville-centre

- Représentant de la ville-centre, 129

Voir aussi **Bureau des délégués**

Demande en cassation

Règlement, procès-verbal, rôle, résolution ou autre procédure municipale, 19 al. 1(2), 689-692

- Appel, 691

Démolition

Immeuble d'habitation, 14.2(3)

Dentiste

Adjudication d'un contrat pour la fourniture de services

- Règles applicables, 938.0.1

Dépens

Carte ou plan du territoire de la municipalité, 541 par. 1a)

Défaut de paiement des taxes

- Prélèvement, 1013, 1117(2) f)

Employé comptable des deniers de la municipalité

- Reddition de compte, 177

Règlement, procès-verbal, rôle, résolution ou autre ordonnance de la municipalité

- Cassation, 689

Dépense

Administration municipale, 989

Conseil ou comités

- Comparution des témoins, 86, 87

Église, sacristie, presbytère ou cimetière

- Construction ou réparation, 1048

État comparatif, 176.4

Jumelage de municipalités

- Partage des dépenses, 678.1

Prévision, 953.1-957.4

Protection contre certaines pertes financières liées à l'exécution des fonctions municipales, 711.19.2, 711.19.4

Régie intermunicipale, 602

- Déficit d'un exercice financier, 614

- Réserve financière, 614.1, 614.4

Règlement d'emprunt

- Dépense d'administration, 1076
- Description détaillée, 1063 al. 1(2), 1063.1
- Fonds d'amortissement, 1072

Réserve financière, 1094.1, 1094.4

Société de développement commercial

- Dépense de nature capitale, 658, 658.1

Subvention versée par le gouvernement, 1093

Travaux publics, 935-937

Voir aussi **Autorisation des dépenses ; Compte des revenus et dépenses ; Dépense en immobilisations ; État des revenus et**

dépenses ; Prévision des revenus et des dépenses ; Remboursement des dépenses

Dépense en immobilisations

Entente intermunicipale

- Contribution financière de chaque municipalité, 573

- Paiement, 574

Fonds de roulement, 614.9, 1094 par. 2

- Quote-part des municipalités, 614.11-614.15, 1094.0.6-1094.0.8

Programme triennal d'immobilisations, 953.1, 954

Régie intermunicipale, 614.1

Règlement d'emprunt

- Montant et terme maximal de l'emprunt, 1063 al. 2 et 3

- Objet, 1063 al. 2

Déposition

Ombudsman de la municipalité

- Interdiction d'être contraint de faire une déposition ayant trait à un renseignement obtenu dans l'exercice de ses fonctions, 1104.7

Design

Adjudication d'un contrat pour la fourniture de services, 938.0.2

Désignation

Pouvoir du ministre, 410

Destitution

Fonctionnaire ou employé de la municipalité, 678.0.2.6

- Décision du Tribunal administratif du travail, 267.0.4

- Dispositions applicables, 267.0.3, 267.0.6

- Plainte au Tribunal administratif du travail, 267.0.2

- Signification, 267.0.2

- Vote des membres du conseil, 267.0.1

Ombudsman de la municipalité, 1104.3

Détournement de fonds

Vérification spéciale des comptes, 966.5

Développement commercial

Voir **Société de développement commercial**

Directeur général

Adjoint, 212.3

Administration municipale, 211

Centre de services scolaire, 1022 al. 1(4), 1024

Commission scolaire, 1022 al. 1(4), 1024

Fonctionnaire principal de la municipalité, 210

Fonctions, 212, 212.1

Greffier-trésorier, 210

– Adjoint, 212.3

– Vacance, 184

Rôle, 210

Disposition des territoires du domaine de l'État

Voir **Territoire du domaine de l'État**

Distribution

Budget, 957

Bulletin d'information municipale, 437.1

Programme triennal d'immobilisations, 957

Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes

– Produit de la vente, 1032

District

Interprétation, 25(7)

District commercial

Croquis, 636 al. 3

Formation, 634

Limites, 636 al. 2c), 647

Voir aussi **Société de développement commercial**

Document

Budget ou programme triennal d'immobilisations

– Document explicatif, 957

Bureau des délégués, 137, 141

Officier municipal

– Récépissé, 174

Production comme pièce au bureau de la municipalité

– Remise, 90

Production ou dépôt au bureau de la municipalité ou devant le conseil en séance

– Récépissé, 89

Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes, 1033

Vérification, 966.2

Document du conseil

Correction, 202.1

Publication, 88

Document municipal

Accès, 212(1)

Bulletin d'information municipale, 437.1

Consultation, 208

Copie et extrait certifiés

– Force probante, 202, 267.1

Document d'information sur l'administration municipale

– Publication, 437.2(2)

Garde, 199

Infraction et peine, 437

Obligation de livrer, 171

Publication, 437.1

Refus de livrer, 172

Répertoire, 207

Vérification, 966.2, 966.2.1

Voir aussi **Responsable de l'accès aux documents**

Domaine artistique ou culturel

Adjudication des contrats de fourniture de biens meubles ou de services reliés à ce domaine

– Dispositions non applicables, 938 al. 1(4)

Domaine de l'État

Voir **Domaine public ; Ressources hydrauliques, minérales, énergétiques, forestières et fauniques ; Territoire du domaine de l'État**

Domaine des communications

Adjudication des contrats de services

- Fournisseur de services en situation de monopole
 - Dispositions non applicables, 938 al. 1(8)

Voir aussi **Télécommunication**

Domaine public

Occupation du domaine public de la municipalité, 14.16.1-14.16.4

- Autorisation découlant de l'application du règlement, 14.16.1
- Catégories de cas, 14.16.1
- Enlèvement d'une construction ou d'une installation, 14.16.2
- Paiement d'un prix, 14.16.1(2)
 - Perception du prix, 14.16.4
 - Prix garanti par une hypothèque légale, 14.16.4
- Pouvoir de réglementation de la municipalité, 14.16.1
- Préjudice résultant de l'occupation, 14.16.3
 - Indemnité, 14.16.3
 - Responsabilité, 14.16.3

Domicile

Avis public, 436

Avis spécial

- Notification, 425, 427, 429

Dommages

Refus ou négligence des officiers municipaux de remplir leurs devoirs

- Responsabilité municipale, 175

Voir aussi **Assurance de dommages ; Dommages-intérêts ; Dommages sérieux aux biens ; Indemnisation**

Dommages sérieux aux biens

Activité ou usage non autorisé

- Accès interdit aux lieux publics, 437.3
- Révocation de permis, de certificat ou de toute autre autorisation, 437.5(1)

Dommages-intérêts

Action contre la municipalité

- Avis préalable, 1112.1

Document produit ou déposé au bureau de la municipalité

- Refus de recevoir, de déposer dans les archives ou de donner le récépissé requis, 89 al. 2

Faute d'un membre du conseil dans l'exercice de ses fonctions, 711.19.5

Officier ou représentant

- Détention ou refus de livrer les choses appartenant à la municipalité, 172
- Nuisance dans l'exercice de ses fonctions, 173
- Refus ou négligence de remplir leurs devoirs, 175

Reddition de compte de tout employé comptable, 177

Refus ou négligence d'accomplir un acte, 18

Drapeau du Québec

Séance du conseil, 146

Droit de coupe

Bien-fonds, 25(24)

Droit de préemption

Avis d'assujettissement par la municipalité

- Contenu, 1104.1.3
- Existence d'un avis préalable par un organisme municipal, 1104.1.3
- Inscription au registre foncier, 1104.1.1, 1104.1.3
- Notification au propriétaire de l'immeuble, 1104.1.3
- Période de validité, 1104.1.3
- Radiation au registre foncier, 1104.1.5

Avis d'intention d'aliéner par le propriétaire de l'immeuble

- Contenu, 1104.1.4
- Exception, 1104.1.4
- Notification à la municipalité, 1104.1.4

Avis d'intention d'exercer le droit par la municipalité

- Délai, 1104.1.5

DROIT DE RETRAIT

- Notification au propriétaire de l'immeuble, 1104.1.5

Avis de transfert de propriété

- Contenu, 1104.1.6
- Inscription au registre foncier, 1104.1.6
- Signification au propriétaire de l'immeuble, 1104.1.6

Étude ou analyse, 1104.1.5

Exercice du droit, 1104.1.5

- Dédommagement de la personne voulant acquérir l'immeuble, 1104.1.7
- Paiement du prix
 - Délai, 1104.1.6
 - Dispositions applicables, 1104.1.6

Pouvoir de la municipalité, 1104.1.1

- Exclusion d'une propriété d'un organisme public, 1104.1.1
- Mandataire d'un organisme municipal, 1104.1.3
- Sous réserve
 - Patrimoine culturel, 1104.1.1
 - Société d'habitation, 1104.1.1

Renonciation, 1104.1.5

Renseignement, 1104.1.5

Territoire et usage

- Détermination par règlement, 1104.1.1, 1104.1.2

Droit de retrait

Compétence déléguée par la MRC

- Pouvoir de la municipalité locale, 10.1, 10.3

Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes, 1039, 1057-1060

Droit sur les mutations immobilières

Entente avec un conseil de bande, 14.8.1 al. 2(2)

- E -

Eau potable

Voir Alimentation en eau potable

Eau usée

Voir Gestion des eaux usées ; Traitement des eaux usées

Éditeur officiel du Québec, 2, 1133

Effet négociable

Paiement refusé par le tiré, 962.1
Signature, 203

Effet non réclamé

Vente à l'encan, 693

Égout

Adjudication des contrats d'exécution de travaux d'enlèvement, de déplacement ou de reconstruction de conduites ou d'installations

- Dispositions non applicables, 938 al. 1(7)

Électeur

Interprétation, 25(11)

Électeur parlementaire

Voir Liste des électeurs parlementaires

Électricité

Adjudication des contrats d'exécution de travaux d'enlèvement, de déplacement ou de reconstruction de conduites ou d'installations

- Dispositions non applicables, 938 al. 1(7)

Adjudication des contrats de services

- Fournisseur de services en situation de monopole
 - Dispositions non applicables, 938 al. 1(8)

Voir aussi Hydro-Québec

Empêchement d'agir

Délégué de la MRC, 130

Employé de la municipalité

Voir Fonctionnaire ou employé de la municipalité

Emprise d'une voie ferrée

Voir Voie ferrée

Emprunt

Billet

- Choix du prêteur, 1066.2
- Émission, 1060.1

Bon

- Action, 1070
- Coupons, 1068
- Émission, 1060.1, 1061
- Garantie, 1069
- Validité
 - Dispositions applicables, 1071
- Vente par soumission, 1065
 - Délégation de pouvoirs, 1066.1
 - Dépôt des soumissions, 1066
 - Ouverture des soumissions par le ministre, 1066

Conditions

- Approbation par le ministre, 1071.1

Dépôt des deniers, 1073

Émission successive de titres, 1072.2

Fonds d'amortissement, 1073

Fonds de roulement, 614.9

Fonds général

- Usage d'une partie de l'emprunt, 1063.1

Obligation

- Contenu, 1064
- Garantie, 1085
- Mentions obligatoires, 1064
- Signature, 1064

Pouvoir de la municipalité, 1060.1

Rachat des rentes constituées

- Autorisation à émettre des bons municipaux, 702
- Dispositions applicables, 700
- Montant et dénomination des bons municipaux, 697(6)
- Versement nécessaire pour payer l'intérêt et l'amortissement sur le capital des bons municipaux, 703

Régie intermunicipale, 609-613

- Contribution de chaque municipalité, 616(3)

Remboursement, 1084-1084.3

Société de développement commercial, 658.1

- Remboursement (cautionnement), 659

Taxe spéciale

- Exemption, 1072.3

Voir aussi Emprunt temporaire ; Règlement d'emprunt**Emprunt temporaire, 1078, 1093****Endroit public**

Avis public

- Affichage, 431

Voir aussi **Lieu public****Enlèvement de conduites ou d'installations**

Adjudication des contrats d'exécution de travaux

- Dispositions non applicables, 938 al. 1(7)

Entente

Acquisition, administration, exploitation et disposition des territoires du domaine de l'État, 14.11-14.16

Délégation de compétence

- Entente entre des régies intermunicipales, 621.1
- Entente entre une régie intermunicipale et une municipalité, 621

Fourniture de services

- Entente entre des régies intermunicipales, 621.1
- Entente entre une régie intermunicipale et une municipalité, 621
- Exécution hors territoire, 14.10
- Objet, 14.10

Jumelage des municipalités, 626, 678.1

Pouvoir général de taxation

- Entente de perception et de recouvrement, 1000.5

Redevance municipale

- Entente de perception et de recouvrement, 1000.10

Voir aussi **Entente avec le gouvernement ; Entente avec un conseil de bande ; Entente intermunicipale**

Entente avec le gouvernement

- Fourniture de services et d'équipements, 14.10
- Inspection des aliments, 10.9
- Objet, 10.5
- Pouvoir de la municipalité et de tout ministre ou organisme du gouvernement, 10.5
- Prédominance, 10.8
- Regroupement de municipalités, 10.7

Entente avec un conseil de bande

- Application, 14.8
- Approbation par le gouvernement, 14.8.1
- Effet du décret du gouvernement, 14.8.1
- Objet, 14.8, 14.8.1
- Rétroactivité, 14.8.1

Entente intermunicipale

- Adhésion, 624
- Alimentation en eau potable
 - Pouvoir de la régie intermunicipale, 601
- Application, 578
- Comité intermunicipal, 577
- Conciliation, 622
- Contenu, 572
- Contribution financière, 573
- Délégation de compétence, 576-578
 - À la MRC dont le territoire comprend celui de la municipalité locale, 569.0.1
- Dépense en immobilisations, 574
- Équipement ayant un caractère supralocal, 681.1 al. 3
- Fourniture de services, 576(1), 577
- Gestion des eaux usées
 - Pouvoir de la régie intermunicipale, 601
- Installation aéroportuaire
 - Aménagement ou exploitation
 - Pouvoir de la régie intermunicipale, 601
- Mode de fonctionnement, 576
- Pouvoir de la municipalité, 569, 569.0.1
- Renouvellement
 - Médiation en cas de désaccord, 624.1, 624.2
 - Reconduction par le ministre pour service essentiel, 624.3

- Répartition des coûts, 575
- Sentence arbitrale, 623
- Service d'un fonctionnaire, 569 al. 2
- Union entre plusieurs municipalités, 934.1
- Voir aussi* **Régie intermunicipale**

Entrave

- Séance du conseil, 159

Entreprise

Voir **Autorité des marchés financiers ; Établissement d'entreprise ; Exploitation d'une entreprise ; Registraire des entreprises**

Entreprise de télécommunication

- Union avec une municipalité
 - Types de contrat, 934.1
- Voir aussi* **Union avec une autre municipalité ou des établissements et organismes**

Entreprise de transport, de distribution ou de vente

- Gaz, eau ou électricité
 - Union avec une municipalité
 - Types de contrat, 934.1
- Voir aussi* **Union avec une autre municipalité ou des établissements et organismes**

Entreprise publique ou privée de livraison de courrier ou de messagerie

- Avis spécial
 - Notification, 156

Entretien

- Contrat d'approvisionnement, 935 par. 1, al. 4(2)
- Responsabilité municipale
 - Exonération, 1127.1-1127.5
- Système d'aqueduc ou d'égout
 - Expropriation des servitudes sur le terrain d'une institution religieuse, charitable ou d'éducation, 1104, 1104.1
- Taxation, 991
- Voir aussi* **Travaux d'entretien**

Équipement

- Contrat d'approvisionnement, 935 par. 1, 936

Détérioration sérieuse, 937

Équipement ayant un caractère supralocal

- Désignation par règlement de la MRC, 681.1 al. 1
- Dispositions applicables à l'égard d'une infrastructure, d'un service ou d'une activité, 681.1 al. 4
- Entente intermunicipale, 681.1 al. 3
- Exercice interdit du droit de retrait par la municipalité locale, 681.1 al. 5
- Inapplication à un équipement ayant un caractère métropolitain, 681.1 al. 2
- Inapplication à un équipement visé par un décret pris en vertu de l'art. 24.13 de la *Loi sur la Commission municipale*, 681.1 al. 2
- Règles applicables à sa gestion, au financement des dépenses et au partage des revenus, 681.1 al. 1

Équipement relatif à toute matière relevant de la compétence municipale

- Entente, 14.10

Équipement culturel, récréatif ou communautaire

Voir **Activité culturelle, récréative ou communautaire** ; **Culture, sport, loisir et parc**

Équipement spécialisé

Adjudication des contrats d'entretien

- Dispositions non applicables, 938 al. 1(9)

Erreur

Acte municipal

- Désignation d'une municipalité, 22

Assurance de dommages

- Lettres patentes, 711.10

Rapport financier

- Correction, 176.2.1

Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes

- Procédure, 1030

Escompte

Taxe acquittée avant échéance, 981 al. 4

Établissement d'enseignement

Immeuble loué ou aliéné par la municipalité, 7 al. 1(1)

Union avec une municipalité

- Types de contrat, 934.1

Voir aussi **Union avec une autre municipalité ou des établissements et organismes**

Établissement d'entreprise

Absent

- Établissement réputé présent ou domicilié dans la municipalité, 25(20)

Avis spécial

- Notification, 425, 427, 429

Occupant

- Taxe spéciale, 979.3

Société de développement commercial

- Interprétation, 634 al. 2

Établissement public

Immeuble loué ou aliéné par la municipalité, 7 al. 1(1)

Union avec une municipalité

- Types de contrat, 934.1

Voir aussi **Union avec une autre municipalité ou des établissements et organismes**

État

Propriété non sujette à expropriation, 1104 al. 1(1)

Voir aussi **Domaine public** ; **Mandataire de l'État** ; **Territoire du domaine de l'État**

État certifié

Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes

- Distribution du produit de la vente, 1032

Voir aussi **Certificat**

État comparatif

Dépôt par le greffier-trésorier, 176.4

État des revenus et dépenses

Dépôt au conseil, 176.4

Réserve financière, 614.4, 1094.4

Voir aussi **Compte des revenus et dépenses** ;

État comparatif

État financier

Rapport du vérificateur externe, 966.2, 966.2.1

Rapport financier, 176

Vérification, 966.2, 966.2.1

Éthique et déontologie des membres du conseil

Restriction au droit de vote

- Conseil municipal, 164
- Régie intermunicipale, 590

Évaluation de rendement

Demande de soumissions publique, 935 par. 2.0.1

Évaluation uniformisée

Interprétation, 25(37)

Jumelage des municipalités

- Partage des dépenses, 678.1

Évêché

Propriété non sujette à expropriation, 1104 al. 1(4)

Exemption de taxes

Taxe non basée sur la valeur de l'immeuble

- Règlement d'emprunt, 1072.1

Taxe spéciale

- Règlement d'emprunt, 1072.3

Exercice des droits hypothécaires

Créance prioritaire de la municipalité

- Dénonciation et inscription au registre, 982.3

Exercice illégal de la charge

Validation d'acte, 107

Voir aussi Inhabilité

Expert

Expert dont l'ombudsman de la municipalité retient les services

- Déposition sous contrainte interdite, 1104.7
- Injonction interdite, 1104.8

- Production sous contrainte d'un document interdite, 1104.7

- Recours interdit, 1104.8

Exploitation d'une entreprise

Personne physique assimilée à une entreprise, 938.3.3

Propriété non sujette à expropriation, 1104 al. 1(5)

Règlement d'emprunt d'une MRC pour financer sa participation à l'exploitation d'une entreprise

- Approbation des personnes habiles à voter, 1061

Exploitation des territoires du domaine de l'État

Voir Territoire du domaine de l'État

Expropriation

Aqueduc

- Servitude sur le terrain d'une fabrique ou d'une institution religieuse, charitable ou d'éducation, 1104, 1104.1

Chemin pavé ou empierré, 1097 al. 1(2)

Chemin public

- Évaluation du terrain, 1103

Droit non affecté, 1097 al. 2

Égout

- Servitude sur le terrain d'une fabrique ou d'une institution religieuse, charitable ou d'éducation, 1104, 1104.1

État détaillé de la réclamation de la municipalité, 1021

Évaluation d'un terrain pris pour un chemin public, 1103

Immeuble ou partie d'immeuble pour céder à un centre de services scolaire, 1097 al. 1(4)

Immeuble, partie d'immeuble ou servitude nécessaire à l'exécution de travaux, 1097 al. 1(1)

Immeuble, partie d'immeuble ou servitude nécessaire pour toutes fins municipales, 1097 al. 1(3)

Interdiction de nuire ou de détourner le cours d'eau alimentant un canal, un moulin ou une manufacture, 1101

- Pouvoir de la municipalité, 1097
 Pouvoir de la régie intermunicipale, 601
 Propriété non sujette à expropriation, 1104
 Système d'aqueduc ou d'égout
- Servitude sur le terrain d'une fabrique ou d'une institution religieuse, charitable ou d'éducation, 1104, 1104.1

Expulsion

- Assurance de dommages
- Membre de la personne morale, 711.4(7), 711.16
- Séance du conseil, 159

- F -

Fabrique

- Propriété non sujette à expropriation, 1104 al. 1(3)

Faute lourde et intentionnelle

- Protection contre certaines pertes financières liées à l'exercice des fonctions municipales
- Dommages-intérêts dus à un tiers, 711.19.5
 - Remboursement des frais de défense ou de représentation, 711.19.2

Fédération québécoise des municipalités locales et régionales (FQM)

- Adjudication des contrats de fourniture, 938 al. 1(2.2) et al. 3(2)
- Assurance collective
- Participation d'une municipalité à un contrat au bénéfice de ses fonctionnaires et employés ou des membres du conseil, 711.0.1
- Assurance de responsabilité
- Participation d'une municipalité à un contrat au bénéfice de ses fonctionnaires et employés ou des membres du conseil, 711.0.1
- Cautionnement d'une coopérative de solidarité par la municipalité, 9
- Entente avec une municipalité, 14.7.1, 14.7.2

Fichier de fournisseurs

- Adjudication des contrats, 938.0.1

Fiducie

- Propriété tenue en fiducie pour l'usage de l'État
- Propriété non sujette à expropriation, 1104 al. 1(1)

Voir aussi **Société de fiducie**

Finance municipale

- Année financière de la municipalité, 965
 Autorisation des dépenses, 961
- Délégation de pouvoirs, 961.1
- Budget de la municipalité, 954, 956, 957
 Budget supplémentaire, 957.1-957.4
 Chèque ou ordre de paiement remis à la municipalité
- Paiement refusé par le tiré, 962.1
- Fonds général, 959, 960-960.0.7
- Remboursement au moyen d'une quote-part des municipalités locales, 960.0.5-960.0.7
 - Remboursement au moyen d'une taxe spéciale ou d'une compensation, 960.0.1-960.0.4
- Perception des revenus, 962
 Pouvoir de réglementation du conseil, 960.1
- Règlement en matière de contrôle et de suivi budgétaires, 960.1

Voir aussi **Dépense** ; **Programme des immobilisations** ; **Revenu**

Fonctionnaire du ministère

- Rapport financier, 176.2

Fonctionnaire ou employé de la municipalité

- Adjudication des contrats
- Acte illégal, 938.4
 - Délégation de pouvoirs, 961.1
 - Divulgence interdite, 935 par. 3.1, 938.4
- Assurance collective, 708, 711-711.1
 Assurance de responsabilité, 708, 711-711.1
 Avis spécial
- Notification, 156

Bénéfices sociaux, 707

Bureau, 92

Délégation de pouvoirs

- Adjudication des contrats, 961.1
- Autorisation des dépenses, 961.1
- Formation d'un comité de sélection, 936.0.13

Destitution

- Dispositions applicables, 267.0.1-267.0.6, 678.0.2.6

Engagement

- Crédits, 165.1
- Délégation de pouvoirs, 165.1
- Liste des personnes engagées (dépôt lors d'une séance du conseil), 165.1
- Pouvoir d'autoriser une dépense à cette fin, 165.1

Fonctions, 491(3)

- Exercice dans le cadre des attributions du conseil d'un arrondissement
 - Réputé être un fonctionnaire ou employé de cet arrondissement, 165.2

Fonds de pension, 704-706, 708, 710

Inhabilité, 19 al. 1(1), 269, 711.19.7, 966.4 al. 1(2)

Permis pour vente de boissons alcooliques, 220

Programme de départ assisté, 1094 par. 2

Protection contre certaines pertes financières liées à l'exercice des fonctions municipales, 711.19.1-711.19.8

Rachat du montant des jours de maladie, 709

Réduction du traitement, 267.0.1

- Dispositions applicables, 267.0.1-267.0.6

Régime de retraite, 704-706, 708, 710

Suspension sans traitement, 142.1, 267.0.1-267.0.6

Voir aussi **Directeur général ; Greffier-trésorier ; Officier ; Responsable de l'accès aux documents ; Vérificateur *ad hoc* ; Vérificateur externe**

Fonctionnaire ou employé de la régie intermunicipale

Voir **Régie intermunicipale**

Fonds d'amortissement

Placement des deniers, 963

Rachat des rentes constituées

- Procès-verbal, 697(6)

Règlement d'emprunt, 1072

Rôle spécial de perception, 1073

Usage, 1073

Fonds de pension

Fonctionnaire ou employé de la municipalité, 704-706, 708

- Entente entre une MRC et une municipalité locale, 710

Fonds de roulement, 614.7-614.15, 1094-1094.0.8

Abolition, 614.7, 1094 par. 4.1 et 5c)

Application, 614.7, 1094 par. 1

Augmentation du montant, 614.7, 1094 par. 1

Compensation, 1094.0.2-1094.0.4

Constitution, 614.7, 1094 par. 1 et 5a)

Déclaration d'inhabilité, 1094 par. 5

Dépense en immobilisations, 614.9, 1094 par. 2

- Quote-part des municipalités, 614.11-614.15, 1094.0.6-1094.0.8

Emprunt, 614.9

Inhabilité, 614.8, 1094 par. 5

Intérêts et somme compensatoire, 614.7, 614.12, 1094 par. 4, 1094.0.3, 1094.0.7

Montant, 614.7, 1094 par. 1, 1.1 et 5a)

Placement, 614.7, 1094 par. 3 et 5b)

Programme de départ assisté, 614.9, 1094 par. 2

Régie intermunicipale, 614.7-614.15

Règlement, 614.7, 1094 par. 1

Règlement d'emprunt, 614.7, 614.11, 1094 par. 1, 1094.0.2-1094.0.6

Règlement de la municipalité, 1094 par. 1

Remboursement, 614.10, 1094 par. 1, 1094.0.1

Réserve financière, 1094.5

Taxe spéciale, 1094 par. 1b), 1094.0.2-1094.0.4

Terme, 614.7

Versement du capital, 1094.0.4

- Calcul de la part, 1094.0.4

Fonds de soutien

Territoire du domaine de l'État

- Opération de mise en valeur, 14.16

Fonds de stabilisation, 706

Fonds général, 583.1, 614.7, 959-960.0.1, 960.0.5, 980.1, 996, 1063.1, 1069, 1085, 1094 par. 1a) et 4.1, 1094.2, 1094.4

Fonds publics

Rapport du directeur général sur leur emploi, 212(6)

Force probante

Document municipal

- Copie et extrait, 202, 267.1

Livres et registres de la municipalité

- Copie et extrait, 202

Régie intermunicipale

- Copie et extrait des procès-verbaux des assemblées, 599

Fourniture de services, de matériaux ou d'équipements

Voir **Contrat de fourniture de matériel ou de matériaux ; Contrat de services**

FQM

Voir **Fédération québécoise des municipalités locales et régionales (FQM)**

Frais

Assurance collective

- Frais médicaux, chirurgicaux et hospitaliers, 708

Bulletin d'information municipale

- Abonnement, 437.1 al. 2(2)

Bureau des délégués

- Arbitrage, 140

Conseil ou comités

- Comparution des témoins, 86 al. 2

Entente d'acquisition, d'administration, d'exploitation et de disposition des territoires du domaine de l'État, 14.16

- Poursuite intentée devant une cour municipale, 14.12.1

Entente en matière d'inspection des aliments

- Poursuite intentée devant une cour municipale, 10.10

Protection contre certaines pertes financières liées à l'exercice des fonctions municipales

- Frais de défense ou de représentation, 711.19.1, 711.19.2

Rapport financier

- Préparation, 176.2

Reddition de compte de tout employé comptable, 177

Règlement, résolution et autres procédures municipales

- Cassation, 690

Vérification spéciale des comptes, 966.5

Frais d'administration

Chèque ou ordre de paiement

- Paiement refusé par le tiré, 962.1

Entente d'acquisition, d'administration, d'exploitation et de disposition des territoires du domaine de l'État, 14.16

- G -

Garantie

Travaux publics, 948

Garderie

Immeuble loué ou aliéné par la municipalité, 7 al. 1(3)

Gaz

Adjudication des contrats d'exécution de travaux d'enlèvement, de déplacement ou de reconstruction de conduites ou d'installations

- Dispositions non applicables, 938 al. 1(7)

Adjudication des contrats de services

- Fournisseur de services en situation de monopole
 - Dispositions non applicables, 938 al. 1(8)

Gazette officielle du Québec, 966.2

Charte de la municipalité

- Modification par lettres patentes
 - Résumé sommaire de la requête, 2,1133

Dispositions exceptionnelles applicables à certaines municipalités

- Lettres patentes soustraites d'application, 1133

Redevance municipale

- Décision du gouvernement d'interdire le prélèvement ou d'imposer des restrictions, 1000.11

Régie intermunicipale

- Avis d'une demande de dissolution, 618
- Avis de délivrance du décret de constitution ou sa modification, 580
- Avis de dissolution ou du maintien, 618

Vente sur soumission, 1065

Gestion des contrats

Voir Adjudication des contrats

Gestion des eaux usées

Entente intermunicipale

- Dépense en immobilisations, 574 al. 2

Régie intermunicipale

- Acquisition de gré à gré ou par expropriation des immeubles, 601

Voir aussi Traitement des eaux usées

Gestion des ressources hydrauliques, minérales, énergétiques, forestières et fauniques

Voir Ressources hydrauliques, minérales, énergétiques, forestières et fauniques

Gestion du logement social

Compétence de la MRC, 678.0.2.1-678.0.2.9

Golfe-du-Saint-Laurent (Municipalité régionale de comté)

Séance du conseil municipal régional

- Participation, délibérations et vote par téléphone ou tout autre moyen de communication, 164.1 al. 1(1)

Gouvernement

Charte de la municipalité

- Modification par lettres patentes, 2, 1133

Délégation de pouvoirs, 10

Entente avec un conseil de bande

- Approbation, 14.8.1

Propriété possédée ou occupée par le gouvernement du Canada ou le gouvernement du Québec

- Propriété non sujette à expropriation, 1104 al. 1(2)

Règlement ou autre procédure du conseil

- Effet de l'approbation, 489
- Modification
 - Approbation, 453, 488

Voir aussi Décret ; Entente avec le gouvernement ; Ministre ; Subvention gouvernementale

Greffier de la Cour du Québec

Recouvrement de taxes municipales

- Exécution du jugement, 1021.1
- Pouvoir, 1019 al. 2

Saisie et vente des meubles pour défaut de paiement de taxes

- Mandat, 1014

Serment, 15

Greffier de la Cour supérieure

Exécution des jugements civils rendus contre les municipalités

- Attestation et signature du bref d'exécution, 1117

Saisie et vente des meubles pour défaut de paiement de taxes

- Mandat, 1014

- Saisie et vente en justice d'un immeuble assujéti aux taxes municipales
- Dépôt d'un état détaillé de la réclamation au bureau, 1021
- Serment, 15
- Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes
- Distribution du produit de la vente, 1032
 - Copie certifiée conforme du jugement de distribution, 1032
 - Ordonnance d'ouverture des portes de la maison, armoires, coffres et autres lieux fermés, 1016

Greffier-trésorier

- Acte du conseil
- Correction, 202.1
- Action ou réclamation de la gestion
- Prescription, 971
- Adjoint, 184, 212.3
- Nomination, 184
- Bureau, 183
- Charge vacante, 184
- Compte des revenus et dépenses, 176.3
- Copie d'un avis
- Attestation, 418
- Deniers de la municipalité
- Dépôt en banque ou une institution autorisée, 203
 - Ordre ou mandat, 204
 - Paiement des deniers dus par la municipalité, 204
 - Placement, 203
 - Prêt, 205(2)
- Désignation, 179
- Désistement, 199
- Détournement de fonds, 966.5
- Documents et renseignements, 176
- Correction, 176.2.1
 - Transmission au ministre, 176.2, 176.2.1
- Effet négociable
- Signature, 203
- État comparatif
- Dépôt lors de la dernière séance du conseil, 176.4

- Fonctions, 176, 179, 199, 203, 204, 206
- Garde des archives, 199
- Immeuble loué ou aliéné par la municipalité
- Avis d'identité de l'acquéreur ou du locataire, 7
- Infraction et peine, 205
- Livre de comptes, 206, 208
- Livre et registre
- Certification, 202
 - Garde, 199
- Municipalité locale
- Devoirs particuliers
 - Liste des électeurs parlementaires, 215
 - Liste des jurés, 215
 - Rôle d'évaluation, 215
 - Rôle de perception, 215
- Municipalité régionale de comté
- Comité administratif
 - Secrétaire, 126
- Notification, 93
- Ordonnance du conseil
- Correction, 202.1
- Perception des revenus, 962
- Pièces justificatives, 208
- Certification, 202
 - Garde, 206
- Prêt des deniers de la municipalité, 205(2)
- Procès-verbal du conseil
- Correction, 202.1
- Quittance sans paiement, 205(1)
- Rapport du vérificateur externe
- Avis public du dépôt, 176.1
 - Transmission au ministre, 176.2
 - Exception, 176.2
- Rapport financier
- Attestation de véracité, 176
 - Avis public du dépôt, 176.1, 176.2.1
 - Contenu, 176
 - Correction, 176.2.1
 - Rédaction, 176
 - Transmission au ministre, 176.2, 176.2.1
- Reddition de compte, 176.3

HABITATION

Règlement

- Avis de publication, 451
- Copie certifiée, 202, 447
- Correction, 202.1
- Enregistrement dans le livre des règlements, 448
- Présentation au chef du conseil, 142(2)
- Signature, 446
- Signature du certificat d'approbation, 446
- Soumission au conseil pour reconsidération, 142(3)

Reliquat, 966.5, 969-971

Résolution

- Correction, 202.1
- Présentation au chef du conseil, 142(2)
- Soumission au conseil pour reconsidération, 142(3)

Responsabilité, 179, 199

Séance du conseil

- Avis d'ajournement, 155
- Avis de changement, 145.1
- Avis de la date non prévue au calendrier, 148.0.1
- Avis du contenu du calendrier, 148.0.1
- Devoir d'assister, 201
- Procès-verbal, 201
- Procès-verbal de correction, 202.1
- Séance extraordinaire
 - Avis de convocation, 152

Serment, 15

Taxe

- Mention de subrogation, 984 al. 3
- Rôle de perception, 1001, 1007, 1012
- Saisie et vente des meubles pour défaut de paiement, 1013

Taux global de taxation réel, 176

Tenue de livres, 206

Titulaire

- Directeur général, 210, 212.3

Vacance, 184

Vérification des comptes

- Avis du vérificateur *ad hoc*, 967
- Compte d'un greffier-trésorier sorti de charge, 967

- Injonction d'assistance pour fournir toutes explications ou documents, 967
 - Conséquences d'un refus ou de la négligence, 968
- Obligation d'acquitter le montant des frais et déboursés, 966.5, 969
 - Conséquences d'un refus ou de la négligence, 970

Voir aussi **Directeur général**

- H -

Habitation

Voir **Immeuble d'habitation**

Homologation

Contrat d'approvisionnement

- Processus d'adjudication, 936.0.2, 936.0.3

Copie ou extrait d'un procès-verbal déposé pour homologation ou homologué, 209

Entente intermunicipale

- Sentence arbitrale, 623

Rachat des rentes constituées

- Procès-verbal, 699

Honoraires

Officier municipal

- Tarif, 178

Rapport financier, 176.2

Travaux municipaux

- Taxe spéciale, 979 al. 5

Hôtel

Bureau du greffier-trésorier

- Place non admissible, 183

Huissier

Avis spécial

- Notification, 156

Effets non réclamés

- Vente à l'encan, 693

Saisie et vente des meubles pour défaut de paiement de taxes

- Annonce par avis public du jour et du lieu de la vente, 1015
- Exécution du mandat préparé par le maire ou le préfet, 1014

Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes

- Expulsion de la personne qui refuse de délaisser l'immeuble adjugé, 1037

Vérification des comptes du greffier-trésorier

- Procès-verbal d'un avis écrit, 967
- Signification du rapport du vérificateur *ad hoc*, 968

Hydro-Québec, 678.2

Hypothèque

Placement des deniers de la municipalité

- Première hypothèque, 963

Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes

- Droit de l'adjudicataire, 1048
- Inscription par le greffier, 1032

Hypothèque légale, 982.1, 982.2, 984

Hypothèque mobilière ou immobilière, 982.3

- I -

Île aux Coudres

Attributions et pouvoirs, 1132(1)

Île aux Grues

Attributions et pouvoirs, 1132(2)

Immeuble

Imposable situé dans le secteur d'une municipalité ayant cessé d'exister lors d'un regroupement

- Taxe spéciale, 979.2

Imposable situé sur le territoire de la municipalité

- Taxe spéciale, 979.1

Interprétation, 25(24)

Transfert

- Entente avec un conseil de bande, 14.8.1 al. 2(2)

Voir aussi **Achat d'immeubles vendus pour taxes par la municipalité ; Bâtiment ; Démolition ; Immeuble d'habitation ; Immeuble**

public ; Retrait d'immeubles vendus pour taxes ; Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes

Immeuble à des fins de réserve foncière

Voir Réserve foncière

Immeuble d'habitation

Possession par la municipalité, 14.2

Immeuble exempt de taxe foncière

Voir Exemption de taxes

Immeuble public

Interdiction d'accès, 437.3-437.10

Immunité

Ombudsman de la municipalité, 1104.8

Impartialité

Accomplissement des règlements et des résolutions, 142 par. 1

Imposition des taxes

Voir Taxe

Indemnisation

Protection contre certaines pertes financières liées à l'exercice des fonctions municipales

- Préjudice matériel résultant de l'exercice des fonctions municipales, 711.19.6

Voir aussi **Domages-intérêts**

Individu

Vérificateur *ad hoc*, 966.6

Vérificateur externe, 966.4

Infirmier

Adjudication d'un contrat pour la fourniture de services

- Règles applicables, 938.0.1

Infraction et peine

Adjudication des contrats

- Communication avec un membre d'un comité de sélection dans le but de l'influencer, 938.3.4

– Dispositions réglementaires dont la violation constitue une infraction, 938.1.1 al. 1(3), 938.1.1.1, 938.3.6

– Poursuite pénale, 938.3.6

Prêt des deniers de la municipalité, 205(2)

Quittance sans paiement, 205(1)

Règlement, 455

Voir aussi **Amende** ; **Dommages-intérêts** ; **Injonction** ; **Poursuite pénale**

Ingénieur

Adjudication d'un contrat pour la fourniture de services, 938.0.2

– Règles applicables, 938.0.1

Inhabilité

Adjudication ou passation de contrats sans respecter les règles, 938.4

Demande en cassation, 19 al. 1(2)

Fonctionnaire ou employé de la municipalité, 19 al. 1(1), 269, 938.4

Fonds de roulement, 614.8, 1094 par. 5

Membre du conseil, 19 al. 1(1), 938.4

Organisme supramunicipal, 19 al. 1(1)

Travaux publics

– Adjudication des contrats sans demande de soumissions publique, 938.4

Vérificateur externe, 966.4

Voir aussi **Exercice illégal de la charge**

Injonction

Ombudsman de la municipalité

– Recours interdit, 1104.8

Vérification des comptes du greffier-trésorier

– Assistance pour fournir des explications ou documents, 967

- Refus ou négligence, 968

Inobservation des formalités

Validation des actes ou procédures relatives à des matières municipales, 23

Inspecteur général des institutions financières

Voir **Autorité des marchés financiers** ; **Registraire des entreprises**

Inspection des aliments

Entente avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 10.9, 10.10

Inspection des bâtiments

Pouvoir de réglementation de la municipalité locale, 492

Installation aéroportuaire

Régie intermunicipale

– Aménagement ou exploitation

- Acquisition de gré à gré ou par expropriation des immeubles, 601

Institution

Institution vouée à la poursuite des fins mentionnées à l'article

– Cautionnement par la municipalité, 9

Institution de dépôts autorisée

Deniers de la municipalité

– Dépôt, 203

Institution religieuse, charitable ou d'éducation

Propriété non sujette à expropriation, 1104 al. 1(3)

Interdiction de démolition

Voir **Démolition**

Intérêt pécuniaire particulier

Voir **Conflit d'intérêts**

Internet

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

– Liste de contrats, 620, 711.11.1, 961.3, 961.4

Interprétation

Absent, 25(20)

Amélioration, 25(24)

Assemblage, 936.0.4.1

Bâtiment, 25(24)

Bien canadien, 936.0.4.1

Bien imposable, 25(17)

Bien-fonds, 25(24)

Boisson alcoolique, 25(24)
 Bon, 25(32)
 Charte, 25(38)
 Chef d'une municipalité, 25(9)
 Chef du conseil, 25(9)
 Chef-lieu, 25(8)
 Chemin, 25(27)
 Code municipal, 25(33)
 Conseil, 25(3)
 Conseil local, 25(4)
 Contrat, 269 al. 1(4)
 Contrat d'approvisionnement, 935
 Contrat de construction, 935
 Contrat de services, 935
 Contribuable, 25(21)
 District, 25(7)
 Électeur, 25(11)
 Évaluation uniformisée, 25(37)
 Immeuble, 25(24)
 Jour suivant, 25(30)
 Lieutenant-gouverneur, 25(35)
 Locataire, 25(19)
 Lot, 25(25)
 Membre du conseil, 25(10)
 Mois, 25(29)
 Municipalité, 711.2 al. 2
 Nomination, 25(16)
 Officier, 25(39)
 Ombudsman, 1104.2
 Organisme mandataire, 711.19.1
 Organisme supramunicipal, 19 al. 2
 Pont, 25(26)
 Propriétaire, 25(18)
 Rang, 25(23)
 Séance, 25(14)
 Service de l'eau, 1094.7
 Taxe municipale, 25(22)
 Terrain, 25(24)
 Territoire du domaine de l'État, 14.13
 Trésorier, 25(12)
 Tribunal, 711.19.1

Interprétation de la loi

Différence entre les textes français et anglais du Code, 24

- J -

Jour férié, 27

Jour juridique

Voir Jour ouvrable

Jour non juridique

Voir Jour férié

Jour ouvrable

Avis spécial

– Notification, 428

Jour suivant

Interprétation, 25(30)

Journal

Adjudication des contrats

– Demande de soumissions publique, 935 par. 1, 938.1

Budget de la municipalité

– Publication, 957

Programme triennal d'immobilisations

– Publication, 957

Juge

Fonctionnaire ou employé de la municipalité

– Inhabilité, 269 al. 1(2)

Serment, 15

Juge de la Cour d'appel

Annulation sommaire de toute procédure ou décision, 1104.8

Voir aussi Appel ; Cour d'appel

Juge de la Cour du Québec

Bureau des délégués

– Contestation d'une question soumise lors d'une assemblée

• Rémunération de l'arbitre, 140

Juge de paix

Poursuite en recouvrement de taxes

- Serment, 1019 al. 2

Serment, 15

Jugement

Exécution du jugement rendu en faveur de la municipalité, 1021.1

Règlement, procès-verbal, rôle, résolution ou autre procédure municipale

- Demande en cassation, 691

Jugement interlocutoire

Règlement, procès-verbal, rôle, résolution ou autre procédure municipale

- Demande en cassation, 691

Jugement par défaut

Poursuite en recouvrement de taxes, 1019 al. 2

- Exécution du jugement, 1021.1

Jumelage des municipalités, 626, 678.1

Juré

Voir **Liste des jurés**

- L -

Lettre recommandée

Voir **Courrier recommandé**

Lettres patentes

Charte de la municipalité

- Modification, 2

Dispositions exceptionnelles applicables à certaines municipalités

- Soustraction d'application, 1133

Licence

Affectation du produit, 996

Date d'exigibilité, 965

Fonds général, 996

Infraction

- Poursuite de la municipalité, 995

Perception des revenus, 962

Procédé mis au point par la municipalité

- Cession à titre gratuit, 6.2

- Prêt à usage, 6.2

Revenu de la municipalité, 958

Lieu d'affaires

Voir **Établissement d'entreprise**

Lieu public

Fonctionnaire ou employé de la municipalité

- Permis pour vente de boissons alcooliques, 220

Voir aussi **Endroit public**

Lieutenant-gouverneur

Archives municipales

- Copie ou extrait de livre, rôle, registre ou autre document, 209 al. 4

Exécution des lois municipales

- Demande de renseignements, 142 par. 6

Interprétation, 25(35)

Ordonnance ou proclamation relative à des matières municipales

- Pouvoir de décréter et de révoquer, 20

Liqueur alcoolique

Voir **Boisson alcoolique**

Liquidation

Assurance de dommages

- Personne morale, 711.11, 711.16, 711.17

Liste des contrats

Voir **Contrat avec la municipalité**

Liste des électeurs parlementaires

Devoir du greffier-trésorier local, 215

Liste des jurés

Devoir du greffier-trésorier local, 215

Livraison de courrier ou de messagerie

Voir **Entreprise publique ou privée de livraison de courrier ou de messagerie**

Livre des comptes, 206

Consultation, 208

Preuve, 202

Livre des délibérations

Séance du conseil

- Mention d’ajournement, 155

Livre des règlements

Règlement, 448

Livres et registres

Consultation, 208

Copie et extrait

- Force probante, 202, 267.1

Garde, 199

Obligation de livrer, 171

Refus de livrer, 172

Régie intermunicipale, 600

Séance du conseil

- Procès-verbal, 201

Voir aussi **Livre des comptes** ; **Livre des délibérations** ; **Livre des règlements** ; **Tenue de livres**

Locataire

Animal mis en fourrière, 267

Interprétation, 25(19)

Location

Acquisition ou construction d’un bien aux fins de le louer

- Interdiction, 6.3, 601.2

Immeuble d’habitation, 14.2(1)

Pouvoir de la municipalité, 7

Pouvoir de la municipalité locale, 14.2(1)

Territoire du domaine de l’État, 14.12 al. 2(2), 14.16

Logement à loyer modique

Financement des sommes versées aux offices municipaux d’habitation, 681.2

Logement social

Voir **Gestion du logement social**

Logiciel

Adjudication des contrats

- Dispositions non applicables, 938 al. 1(6)

Loi sur l’accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1), 209, 711.10.2, 934.1, 935 par. 3.1, 936.0.13, 938 al. 1(2), 1104.1.1, 1104.1.4, 1104.7

Loi sur l’aménagement durable du territoire forestier (L.Q. 2010, c. 3), 14.11, 14.12 al. 2(5), 14.12.2, 14.16

Loi sur l’aménagement et l’urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), 82, 123, 129, 161, 267.0.1, 678.0.2.9, 678.1, 681.1, 681.2, 960.0.7, 976, 1000.6, 1094.0.8

Loi sur les assureurs (RLRQ, c. A-32.1), 711.11, 711.14, 711.18

Loi sur l’Autorité des marchés publics (RLRQ, c. A-33.2.1), 938.0.0.2, 938.1.2.1, 938.1.2.3, 938.1.2.4

Loi sur le cannabis (L.C 2018, ch. 16), 1000.1 al. 2(10.1)

Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19), 1, 4, 212.1, 614.6, 620, 620.1, 938.0.1, 966.2.1, 1104.1.3

Loi sur la Commission municipale (RLRQ, c. C-35), 176.2, 620, 624.1, 681.1, 966.2.1, 966.5

Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal (RLRQ, c. C-37.01), 681.1

Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec (RLRQ, c. C-37.02), 681.1

Loi sur les compagnies (RLRQ, c. C-38), 647 al. 2, 649 al. 2, 650.2, 651

Loi sur les compétences municipales (RLRQ, c. C-47.1), 9, 14.12.1, 14.16, 207, 267.0.1, 437.1, 620, 711.2, 1061, 1104 al. 1(5)

Loi sur les contrats des organismes publics (RLRQ, c. C-65.1), 14.7.2, 935 par. 1, 938.2, 938.3.2, 938.3.3, 961.4

Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, c. D-7), 615, 620, 963, 1072.2, 1073, 1087

Loi sur le développement durable (RLRQ, c. D-8.1.1), 938.1.2.0.1

Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics(RLRQ, c. D-11.1), 212

Loi concernant les droits sur les mutations immobilières (RLRQ, c. D-15.1), 14.8.1 al. 2(2)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2), 164, 176.4, 269 al. 1(7) et 3, 590, 608, 614.8, 640, 711.19.1, 711.19.7, 935, 938.4, 1061, 1062, 1082, 1084.1, 1084.2, 1094

Loi sur l'enseignement privé (RLRQ, c. E-9.1), 1000.2 al. 1(3)

Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, c. D-15.1.0.1), 711.19.2

Loi sur l'expropriation(RLRQ, c. E-24), 1104.1.6

Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, c. F-2.1), 25(17), (37), 176, 614.2, 617.1, 634, 665, 678.1, 692, 957, 965, 966.2, 981, 979.1-979.3, 998, 1000.2, 1000.11, 1012, 1013, 1019 al. 4, 1063 al. 2(2), 1072, 1072.1, 1094 par. 1, 1094.2

Loi concernant la gouvernance des infrastructures publiques, constituant la Société québécoise des infrastructures et modifiant diverses dispositions législatives (L.Q. 2013, c. 23), 7 al. 1(2)

Loi sur les immeubles industriels municipaux (RLRQ, c. I-0.1), 614 al. 2

Loi concernant l'impôt sur le tabac (RLRQ, c. I-2), 1000.1 al. 2(9)

Loi sur les impôts (RLRQ, c. I-3), 1104.1.4

Loi sur les Indiens (L.R.C. (1985), ch. I-5), 14.8, 14.8.1 al. 1

Loi sur les infractions en matière de boissons alcooliques (RLRQ, c. I-8.1), 1000.1 al. 2(8)

Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts (RLRQ, c. I-13.2.2), 203

Loi sur l'instruction publique (RLRQ, c. I-13.3), 1061.0.1, 1097

Loi sur l'interdiction de subventions municipales (RLRQ, c. I-15), 9, 934.1

Loi sur les investissements universitaires (RLRQ, c. I-17), 1000.2 al. 1(2)

Loi sur la liquidation des compagnies (RLRQ, c. L-4), 711.16

Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (RLRQ, c. M-22.1), 620

Loi sur le ministère des Relations internationales (RLRQ, c. M-25.1.1), 14.10, 1000.2 al. 1(3)

Loi sur le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (RLRQ, c. M-25.2), 14.11

Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, c. M-30), 14.10

Loi sur les Naskapis et la Commission crie-naskapie (S.C. 1984, ch. 18), 14.8

Loi sur l'organisation territoriale municipale (RLRQ, c. O-9), 144, 145, 161

Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, c. P-9.002), 1104.1.1

Loi sur les permis d'alcool (RLRQ, c. P-9.1), 220, 437.5

Loi sur la police (RLRQ, c. P-13.1), 267.0.2

Loi sur la publicité légale des entreprises (RLRQ, c. P-44.1), 649 al. 1(1), 711.7

Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, c. Q-2), 993(1)

Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (RLRQ, c. R-9.3), 19 al. 2, 203, 705, 708, 711.2

Loi sur les régimes complémentaires de retraite (RLRQ, c. R-15.1), 706, 707 al. 2, 710, 1061

Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail (L.Q. 2015, c. 15), 267.0.3, 678.0.2.6

Loi sur la réorganisation municipale du territoire de la Municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent (L.Q. 1988, c. 55), 1132.1

Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (RLRQ, c. S-4.1.1), 7 al. 1(3), 1000.2 al. 1(6)

Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c. S-4.2), 7 al. 1(1), 14.7.2, 934.1, 1000.2 al. 1(4), (5)

Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris (RLRQ, c. S-5), 7 al. 1(1), 14.7.2, 934.1

Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, c. S-8), 681.2, 1104.1.1

Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30.01), 992, 1104.1.3

Loi sur les sociétés par actions (L.Q. 2009, c. 52), 711.4, 711.7, 711.10.1

Loi sur la taxe de vente du Québec (RLRQ, c. T-0.1), 1000.1

Loi concernant la taxe sur les carburants (RLRQ, c. T-1), 1000.1 al. 2(10)

Loi sur les terres du domaine de l'État (RLRQ, c. T-8.1), 14.11, 14.12 al. 2(5), 14.12.2

Loi sur le traitement des élus municipaux (RLRQ, c. T-11.001), 595

Loi sur le transfert de valeurs mobilières et l'obtention de titres intermédiés (RLRQ, c. T-11.002), 1088

Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme (RLRQ, c. T-11.011), 938.1.2 al. 3(2)

Loi sur les transports (RLRQ, c. T-12), 936.3, 938

Loi sur l'Université du Québec (RLRQ, c. U-1), 7 al. 1(1)

Loisir, activité physique, sport et plein air
Voir **Activité culturelle, récréative ou communautaire ; Culture, sport, loisir et parc**

Lot

Désignation, 28

Interprétation, 25(25)

Numérotage, 28

Tenants ou aboutissants, 28

- M -

MRC

Voir **Municipalité régionale de comté**

Magasin

Locataire, 25(19)

Magistrat

Fonctionnaire ou employé de la municipalité

– Inhabilité, 269 al. 1(2)

Maire

Absence, 116

Approbation des règlements, 142 par. 2, 3 et 4
Charge vacante, 116
Circulaire ou communication du ministre, 142 par. 5
Désignation, 25(9)
Droit de surveillance et de contrôle, 142 par. 1
Effet négociable
– Signature, 203
Exercice illégal de la charge, 107
Impartialité, 142 par. 1
Membre du conseil, 25(10)
Poursuite en recouvrement de taxes
– Serment, 1019 al. 2
Pouvoirs, 142 par. 1
Rapport du vérificateur externe
– Rapport aux citoyens des faits saillants, 176.2.2
Rapport financier
– Rapport aux citoyens des faits saillants, 176.2.2
Règles applicables, 142
Renseignements, 142 par. 6
Saisie et vente des meubles pour défaut de paiement de taxes
– Préparation du mandat, 1014
Séance du conseil
– Absence, 158
– Droit de vote, 161, 164
– Maintien de l'ordre, 159
– Présidence, 158
– Quorum, 147
– Rapport aux citoyens des faits saillants (rapport financier et rapport du vérificateur externe), 176.2.2
– Signature du procès-verbal, 201
Séance extraordinaire du conseil
– Pouvoir de convoquer, 152
Serment, 15
Taxe
– Mandat de saisie et de vente pour défaut de paiement, 1014

Maire suppléant, 116, 158

Maison

Voir **Bâtiment ; Immeuble ; Immeuble d'habitation ; Visite des maisons**

Maison mobile

Voir **Parc de maisons mobiles**

Mandataire de l'État

Société de développement commercial
– Dispositions applicables, 677

Matières résiduelles

Adjudication des contrats de services
– Services en matière de collecte, de transport, de transbordement, de recyclage ou de récupération des matières résiduelles, 938 al. 1(2.1)
Compétence de la MRC, 678.0.2.1-678.0.2.9

Médecin

Adjudication d'un contrat pour la fourniture de services
– Règles applicables, 938.0.1

Médecin vétérinaire

Adjudication d'un contrat pour la fourniture de services
– Règles applicables, 938.0.1

Médiation

Entente intermunicipale
– Renouvellement, 624.1, 624.2

Membre du conseil

Adjudication des contrats
– Autorisation sans respecter les règles, 938.4
– Divulgateur interdite, 935 par. 3.1, 938.4
Approbation des règlements, 142 par. 2, 3 et 4
Assurance collective, 711, 711.0.1
Assurance de responsabilité, 711, 711.0.1
Conflit d'intérêts, 163, 164
Déposition ou information sous serment, 17
Exercice illégal de la charge, 107

Inhabilité, 19 al. 1(1), 269 al. 1(7), 966.4 al. 1(1)

Interprétation, 25(10)

Manquement à une règle d'éthique ou de déontologie, 164

Ombudsman de la municipalité

- Interdiction d'agir à ce titre ou d'être membre d'un organisme créé pour agir à ce titre, 1104.4 al. 1(1)

Protection contre certaines pertes financières liées à l'exercice des fonctions municipales, 711.19.1-711.19.8

Régime de retraite

- Autorisation à participer aux assurances collectives, 711

Règlement adopté par le conseil d'une MRC

- Avis aux membres, 445

Séance du conseil

- Ajournement, 155
- Droit de vote, 164

Séance extraordinaire du conseil

- Avis de convocation, 153, 157
- Demande, 152

Serment, 15

Vote dans une assemblée du conseil ou d'un comité sans avoir qualité suivant la loi

- Amende, 108

Voir aussi **Conseiller de la municipalité ; Maire**

Messagerie

Voir **Entreprise publique ou privée de livraison de courrier ou de messagerie**

Meuble

Territoire du domaine de l'État, 14.13, 14.14

Meuble perdu ou oublié

Vente à l'encan, 693

Minganie (Municipalité régionale de comté)

Séance du conseil municipal régional

- Participation, délibérations et vote par téléphone ou tout autre moyen de communication, 164.1 al. 1(1)

Ministre

Fonctionnaire ou employé de la municipalité

- Inhabilité, 269 al. 1(3)

Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire,

2, 14.8.1, 25(16), (37), 140, 206, 486, 606-608, 622, 624, 935 par. 7, 938.1, 954, 961.1, 976, 1061, 1075, 1076, 1077, 1084.1, 1093, 1094.3, 1104.1, 1114, 1133

Adjudication des contrats

- Compensation financière, 936.0.5

Assurance de dommages

- Personne morale, 711.2, 711.6, 711.7

Budget de la municipalité régionale de comté

- Adoption lors d'une séance postérieure à la séance ordinaire de novembre (date fixée et délai additionnel), 148.0.2

Cautionnement par la municipalité

- Approbation requise, 9
- Autorisation préalable, 9

Circulaire ou communication, 142 par. 5

Contrat public

- Ministre responsable, 938.3.2, 938.3.3

Demande de renseignements sur l'exécution de la loi municipale, 142 par. 6

Entente avec l'Union des municipalités du Québec et/ou la FQM

- Règles d'adjudication des contrats non applicables, 14.7.2

Entente intermunicipale

- Constitution d'une régie intermunicipale
 - Approbation, 570
- Rapport de médiation et entente de renouvellement, 624.2
- Reconduction pour service essentiel, 624.3

Fonctionnaire ou employé de la municipalité

- Inhabilité, 269 al. 1(3)

Liste des contrats sur Internet, 961.3

Nomination ou désignation à la charge, 410

Placement des deniers de la municipalité

- Formes d'investissement, 203 al. 3

Pouvoir de nomination ou de désignation, 410

Première séance du conseil

- Endroit, 145

Rapport financier

- Préparation par un fonctionnaire, 176.2

Redevance municipale

- Copie vidimée du règlement transmise au ministre, 1000.7

Régie intermunicipale

- Approbation de l'entente intermunicipale, 580
- Décret de constitution, 580
- Décret de dissolution, 618
- Dissolution, 617
- Maintien et prolongation de l'entente intermunicipale, 618
- Quote-part des municipalités (règlement de la régie soumis à l'approbation des personnes habiles à voter), 583.4, 583.5, 614.14, 614.15

Règlement de la municipalité locale

- Effet de l'approbation, 489
- Modification de l'approbation, 453, 488

Règlement sur la gestion contractuelle

- Copie certifiée conforme au ministre, 938.1.2

Vérification de document par le vérificateur externe, 966.2, 966.2.1

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Entente en matière d'inspection des aliments, 10.9

Ministre de la Cybersécurité et du Numérique

Accord intergouvernemental de libéralisation des marchés

- Contrat conclu par la municipalité avec le ministre
 - Dispositions non applicables, 938.2

Adjudication des contrats

- Bien ou service obtenu auprès ou par l'entremise du ministre, 938.2
- Contrat avec un fournisseur ou prestataire de services infonuagiques, 938.2

Entente avec l'Union des municipalités du Québec et/ou la FQM

- Délégation d'exécution, 14.7.2

Subdélégation, 14.18

Ministre des Finances, 583.2, 614.12, 960.0.2, 960.0.6, 963, 1065, 1066, 1071.1, 1073, 1094.0.3, 1094.0.7

Ministre des Ressources naturelles et de la Faune

Entente d'acquisition, d'administration, d'exploitation et de disposition des territoires du domaine de l'État

- Placement des deniers, 14.12.1, 14.16

Ministre du Revenu

Dépôt des deniers, 1073

Ministre des Transports, 678.0.2.8

Mise à la poste

Voir Poste

Mois

Interprétation, 25(29)

Moyen technologique

Séance extraordinaire du conseil

- Avis de convocation, 152

Municipalité

Achat d'immeubles vendus pour taxes, 1038, 1039

Acquisition des biens, 7

- Aux fins de les louer, 6.3

Aliénation des biens à titre onéreux, 6.1

- Avis portant sur les biens d'une valeur supérieure à 10 000 \$, 6.1

Année financière, 965

Archives, 179, 208

- Copie ou extrait de livre, rôle, registre ou autre document, 209 al. 4

Assurance de dommages, 711.2-711.18

Budget, 212, 954, 956, 957

Budget supplémentaire, 957.1-957.4

Bureau

- Affichage d'un avis public, 431

- Dépôt ou production de documents, 89, 90, 93
 - Identification, 91
 - Notification, 93
 - Officier préposé à la garde, 179
 - Territoire, 91, 92
 - Cautionnement, 9
 - Compte des revenus et dépenses, 176.3
 - Comptes et affaires
 - Vérification, 966.2.1-966.2.3
 - Construction d'un bien
 - Aux fins de le louer, 6.3
 - Contrat d'assurance, 14.7.1, 14.7.2
 - Crédit engagé pour conclure un contrat
 - Obligation pour le cocontractant de construire, d'agrandir ou de modifier un bâtiment ou une infrastructure à des fins municipales, 14.1
 - Délégation de pouvoirs, 10, 14.7.2
 - Désignation dans un acte municipal
 - Erreur ou insuffisance, 22
 - Dispositions applicables, 1007 al. 3
 - Droits et licences afférents aux procédés mis au point par la municipalité
 - Cession à titre gratuit ou prêt à usage, 6.2
 - Entente avec des conseils de bande, 14.8, 14.8.1
 - Entente avec l'Union des municipalités du Québec et/ou la FQM, 14.7.1, 14.7.2
 - Entente avec le gouvernement, 10.5-10.8
 - État comparatif, 176.4
 - États financiers
 - Rapport du vérificateur externe, 966.2, 966.2.1
 - Exécution de travaux, 14.7.1, 14.7.2
 - Fonctionnaire ou employé de la municipalité
 - Poursuite en reddition de compte, 177
 - Fonctionnaire principal, 210
 - Fonds général, 583.1, 614.7, 959-960.0.1, 960.0.5, 980.1, 996, 1063.1, 1069, 1085, 1094 par. 1a) et 4.1, 1094.2, 1094.4
 - Fourniture des biens meubles ou services, 14.7.1, 14.7.2, 14.10
 - Greffier-trésorier
 - Nomination, 179
 - Immeuble d'habitation, 14.2
 - Inspection des aliments, 10.9, 10.10
 - Jumelage des municipalités, 626, 678.1
 - Liste de contrats sur Internet, 620, 711.11.1, 961.3, 961.4
 - Municipalité de 10 000 habitants ou plus mais de moins de 100 000 habitants, 966, 966.2.1
 - Municipalité issue d'un regroupement
 - Financement des dépenses par des revenus provenant exclusivement de l'ensemble du secteur
 - Taxe spéciale, 979.2
 - Occupation de son domaine public, 14.16.1-14.16.4
 - Officier
 - Nomination, destitution et remplacement, 165
 - Refus de livrer les choses appartenant à la municipalité
 - Droit d'action pour recouvrer, 172
 - Tarif d'honoraires, 178
 - Pouvoir, 6-14.18
 - Programme des immobilisations, 953.1
 - Protection contre certaines pertes financières, 711.19.1-711.19.8
 - Régie intermunicipale, 619
 - Règlement sur la gestion contractuelle, 14.7.1, 711.0.1, 938.1.2, 961.3
 - Réserve foncière, 14.2
 - Rôle de perception des taxes
 - Disposition applicable, 1007 al. 3
 - Sceau, 6
 - Serment, 17
 - Site Internet, 961.3, 961.4
 - Subdélégation, 14.18
 - Territoire du domaine de l'État
 - Entente d'acquisition, d'administration, d'exploitation et de disposition, 14.11-14.16
 - Union avec une autre municipalité ou des établissements et organismes
 - Types de contrat, 934.1
- Voir aussi* **Adjudication des contrats ; Avis ; Budget ; Conseil ; Conseiller de la municipalité ; Contrat avec la municipalité ; Docu-**

ment municipal ; Entente intermunicipale ; Finance municipale ; Fonctionnaire ou employé de la municipalité ; Municipalité locale ; Ombudsman de la municipalité ; Ordonnance municipale ; Plainte contre la municipalité ; Projet de règlement ; Réclamation contre la municipalité ; Recours civil contre la municipalité ; Règlement ; Résolution ; Responsabilité municipale ; Subvention municipale ; Taxe ; Union avec une autre municipalité ou des établissements et organismes

Municipalité locale

Carte, plan ou arpentage du territoire, 541 par. 1a)

Droit de retrait

- Exercice interdit, 678.0.2.9, 681.1 al. 5, 681.2 al. 3

Exercice de la compétence déléguée par la MRC, 678.0.2

- Assujettissement, 10.2
- Conditions administratives et financières, 10.3
- Désaccord, 10.1
- Exception, 10.4
- Modalités, 10.3

Fonctionnaire ou employé

- Désignation pour être titulaire d'un permis pour la vente de boissons alcooliques dans tout lieu public, 220

Greffier-trésorier

- Devoirs particuliers, 215

Imposition des taxes, 988-1000

Municipalité de 10 000 habitants ou plus mais de moins de 100 000 habitants

- Nomination des vérificateurs externes, 966
- Vérification de l'optimisation des ressources, 966.2.1

Municipalité régie par la *Loi sur les cités et villes* et dont le territoire est compris dans celui d'une MRC

- Délégation d'exercice de tout ou partie d'un domaine de leur compétence à la MRC (entente intermunicipale), 569.0.1
- Dispositions applicables, 4

- Exercice de la compétence de la MRC, 678.0.1-678.0.4

Répartition des sommes payables à la MRC, 976

Répartition, taxe ou contribution municipale en main-d'œuvre ou en matériaux, 980

Réserve financière pour les services de l'eau et de la voirie

- Création, 1094.7

Voir aussi **Conseil local ; Règlement de la municipalité locale ; Résolution de la municipalité locale**

Municipalité régionale de comté

Application du Code, 4

Budget, 148.0.2, 975

Bureau des délégués

- Ouvrage exécuté sous la direction des délégués, 949

Certificat

- Publication d'un avis public, 433

Compétence, 678.0.1-678.0.4

- Délégation, 10.1-10.4

Contrat d'exécution d'un ouvrage

- Ouvrage sous la direction des délégués, 949

Délégation de pouvoirs

- Comité administratif, 124, 125, 127
- Compétence déléguée, 10.1-10.4

Droit de retrait

- Compétence déléguée par la MRC
 - Pouvoir de la municipalité locale, 10.1, 10.3

Entente avec Hydro-Québec

- Gestion de terrain, 678.2

Entente en vue du jumelage des municipalités

- Autorisation, 678.1
- Critère de répartition des dépenses, 678.1

Équipement ayant un caractère supralocal

- Désignation par règlement, 681.1 al. 1
- Dispositions applicables à l'égard d'une infrastructure, d'un service ou d'une activité, 681.1 al. 4
- Entente intermunicipale, 681.1 al. 3

- Exercice interdit du droit de retrait par la municipalité locale, 681.1 al. 5
 - Inapplication à un équipement ayant un caractère métropolitain, 681.1 al. 2
 - Inapplication à un équipement visé par un décret pris en vertu de l'art. 24.13 de la *Loi sur la Commission municipale*, 681.1 al. 2
 - Règles applicables à sa gestion, au financement des dépenses et au partage des revenus, 681.1 al. 1
- Financement des sommes versées aux offices municipaux d'habitation à l'égard des logements à loyer modique
- Exercice interdit du droit de retrait par la municipalité locale, 681.2 al. 3
 - Pouvoir de réglementation, 681.2 al. 1
 - Représentant habilité à participer aux délibérations et au vote du conseil de la MRC, 681.2 al. 4
 - Territoire de la MRC compris dans celui de la Communauté métropolitaine de Montréal, 681.2 al. 4
 - Transmission d'une copie vidimée du règlement, 681.2 al. 2
- Fonds de pension
- Entente avec une municipalité locale, 710
- Fonds de roulement
- Remboursement au moyen d'une quote-part des municipalités locales, 1094.0.6-1094.0.8
- Fonds général
- Remboursement au moyen d'une quote-part des municipalités locales, 960.0.5-960.0.7
- Gestion du logement social, des matières résiduelles, de la voirie locale ou du transport collectif de personnes, 678.0.2.1-678.0.2.9
- Date d'adoption et d'entrée en vigueur du règlement, 678.0.2.7
 - Déclaration de compétence, par règlement, à l'égard d'une ou de plus d'une municipalité locale, 678.0.2.1
 - Dépense relative à la rémunération et aux avantages sociaux de tout fonctionnaire ou employé identifié, 678.0.2.5
 - Dépense relative à un équipement ou à du matériel identifié, 678.0.2.5
 - Destitution interdite de fonctionnaire ou d'employé, à la suite de l'entrée en vigueur du règlement, 678.0.2.6
 - Embauche interdite de fonctionnaire ou d'employé, à compter de la notification de la résolution, 678.0.2.5
 - Exercice interdit du droit de retrait par la municipalité locale, 678.0.2.9
 - Identification de tout équipement ou matériel qui deviendra inutile, 678.0.2.3
 - Identification de tout fonctionnaire ou employé dont les services ne seront plus requis, 678.0.2.3
 - Représentant habilité à participer aux délibérations et au vote du conseil de la MRC, 678.0.2.9
 - Résolution annonçant l'intention de se déclarer compétente (adoption, contenu et copie vidimée), 678.0.2.2
 - Transfert d'équipement ou de matériel (entente, ou à défaut d'entente, demande d'intervention de la Commission municipale), 678.0.2.4
 - Transfert du personnel, 678.0.2.6
 - Transmission d'une copie vidimée du règlement, 678.0.2.8
- Liste des contrats sur Internet, 961.4
- Municipalité locale
- Assujettissement à la compétence de la MRC, 10.1-10.4, 678.0.2
 - Municipalité dont le territoire est compris dans celui de la MRC
 - Délégation d'exercice de tout ou partie d'un domaine de leur compétence à la MRC (entente intermunicipale), 569.0.1
 - Exercice de la compétence de la MRC, 678.0.1-678.0.4
 - Répartition des sommes payables à la MRC, 976
- Pouvoir de réglementation, 678
- Dispositions applicables, 678.0.2
- Pouvoir délégué, 10.1-10.4, 678.0.2
- Règlement
- Copie certifiée, 447

NOMINATION

Règlement d'emprunt

- Fonds de roulement
 - Remboursement de l'emprunt à la charge de l'ensemble des municipalités locales dont le territoire est compris dans celui de la MRC, 1094 par. 1
- Participation financière à l'exploitation d'une entreprise
 - Approbation des personnes habiles à voter, 1061

Règlement du conseil

- Assujettissement d'une municipalité locale à la compétence de la MRC quant au pouvoir délégué
 - Modalités et conditions administratives et financières d'application, 10.3
- Avis aux membres du conseil, 445

Réserve financière, 1094.1, 1094.2, 1094.4

Résolution

- Compétence relative à la fourniture du service de police, 678.0.2, 678.0.4
- Dispositions applicables, 678.0.2
- Domaine de compétence, 678

Séance du conseil

- Budget, 148.0.2, 975
- Endroit, 144
- Ordre du jour, 148.1
- Périodicité, 148

Service de police

- Compétence relative à la fourniture du service
 - Approbation de la résolution par le ministre de la Sécurité publique, 678.0.1
 - Résolution de la municipalité locale pour se soustraire ou s'assujettir à la compétence de la MRC, 678.0.2, 678.0.4

Territoire comprenant celui d'une ville-centre

- Composition du comité, 82
- Composition du comité administratif, 123
- Délégué, 129

Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes

- Municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent
 - Attributions et pouvoirs d'une MRC, 1132.1

Voir aussi **Comité administratif ; Délégué ; Préfet**

- N -

Nomination

Interprétation, 25(16)
Pouvoir du ministre, 410

Notaire

Adjudication d'un contrat pour la fourniture de services

- Règles applicables, 938.0.1
- Poursuite en recouvrement de taxes
- Serment, 1019 al. 2
- Serment, 15

Notification

Bureau de la municipalité, 93

Copie d'un avis

- Attestation, 418
- Original d'un avis
- Certificat, 419

Séance extraordinaire du conseil

- Avis d'ajournement, 156, 428

Voir aussi **Avis spécial**

Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Paroisse)

Séance du conseil municipal régional

- Participation, délibérations et vote par téléphone ou tout autre moyen de communication, 164.1 al. 1(2)

Nullité

Acte municipal

- Erreur ou insuffisance de la désignation d'une municipalité, 22
- Inobservation de formalités, 23

- O -

Obligation d'information

Diffusion de certaines informations, 1104.9
Fonction du directeur général, 212(1)
Nom du nouveau vérificateur externe, 966

Obligations

Emprunt
– Pouvoir de la régie intermunicipale, 606
Responsabilité municipale envers les détenteurs, 609
Signature, 610, 611, 613

Voir aussi **Emprunt**

Occupant

Établissement d'entreprise
– Taxe spéciale, 979.3
Taxe municipale
– Personne responsable, 982

Occupation

Domaine public de la municipalité,
14.16.1-14.16.4
Territoire du domaine de l'État
– Restriction, 14.14

Office municipal d'habitation, 678.0.2.8

Financement des sommes versées à l'égard des logements à loyer modique, 681.2

Officier

Absence, 171
Cessation d'exercer la charge
– Obligation, 171
Décès, 171
Déposition ou information sous serment, 17
Désignation d'une municipalité dans un acte municipal
– Erreur ou insuffisance, 22
Destitution, 165
Dispositions générales applicables, 165-178
Exercice des droits et devoirs de la municipalité, 79
Exercice illégal de la charge
– Validation des actes, 168

Honoraires, 178
Insuffisance ou omission de l'énonciation des qualités
– Validité de l'acte municipal, 22
Interprétation, 25(39)
Nomination, 165
Nuisance dans l'exercice de ses fonctions
– Peine, 173
Perception des revenus, 962
Rapport, 176.5
Recours de la municipalité, 175
Reddition de compte, 176.5, 177
Refus de livrer les choses appartenant à la municipalité, 172
Refus ou négligence d'obéir à un ordre donné par l'officier
– Peine, 173
Refus ou négligence de remplir ses devoirs
– Responsabilité municipale, 175
Remise des pièces probantes, 90
Remplacement, 165, 170
Surveillance, 142 par. 1
Tarif d'honoraires, 178
Vacance, 166
Visite des maisons, 492

Voir aussi **Fonctionnaire ou employé de la municipalité ; Greffier-trésorier**

Officier de la publicité foncière

Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes
– Copie du registre foncier, 1032
– État certifié, 1032
– Liste des immeubles vendus pour taxes, 1042
– Obligation d'information, 1027

Voir aussi **Bureau de la publicité des droits**

Ombudsman de la municipalité

Conflit d'intérêts, 1104.4
Exercice de ses fonctions
– Document contenant un renseignement obtenu dans l'exercice de ses fonctions (droit d'accès interdit), 1104.7

ORDONNANCE DU CONSEIL

- Droit d’obtenir les renseignements nécessaires, 1104.5
 - Immunité, 1104.8
 - Rapport annuel, 1104.6
 - Renseignement obtenu dans l’exercice de ses fonctions (déposition ou production d’un document sous contrainte interdite), 1104.7
- Expert dont il retient les services, 1104.7
- Déposition sous contrainte interdite, 1104.7
 - Injonction interdite, 1104.8
 - Production sous contrainte d’un document interdite, 1104.7
 - Recours interdit, 1104.8
- Interprétation, 1104.2
- Membres du personnel, 1104.7
- Déposition sous contrainte interdite, 1104.7
 - Immunité, 1104.8
 - Production sous contrainte d’un document interdite, 1104.7
 - Recours interdit, 1104.8
- Non-contraignabilité, 1104.7
- Omission ou acte accompli de bonne foi dans l’exercice de ses fonctions
- Immunité, 1104.8
- Organisme
- Abolition, 1104.3
 - Création, 1104.3
 - Déposition sous contrainte interdite contre les membres, 1104.7
 - Destitution des membres, 1104.3
 - Droits, pouvoirs et obligations de l’organisme et de ses membres, 1104.3
 - Durée du mandat, 1104.3
 - Immunité des membres, 1104.8
 - Injonction interdite contre les membres, 1104.8
 - Interdiction d’être membre, 1104.4
 - Nomination des membres, 1104.3
 - Production sous contrainte d’un document interdite, 1104.7
 - Recours interdit, 1104.8

- Personne
- Déposition sous contrainte interdite, 1104.7
 - Destitution, 1104.3
 - Droits, pouvoirs et obligations, 1104.3
 - Durée du mandat, 1104.3
 - Immunité, 1104.8
 - Injonction interdite, 1104.8
 - Interdiction d’agir à titre d’ombudsman, 1104.4
 - Nomination, 1104.3
 - Production sous contrainte d’un document interdite, 1104.7
 - Recours interdit, 1104.8

Rapport

- Divulgence d’intérêts, 1104.4

Rapport annuel, 1104.6

- Action civile prohibée, 1104.6

- Objet, 1104.6

Renseignement obtenu dans l’exercice de ses fonctions

- Déposition ou production d’un document sous contrainte interdite, 1104.7

Résolution, 1104.3

Restrictions, 1104.4

Ordonnance du conseil

Correction, 202.1

Demande en cassation, 19(2), 689, 692

- Appel, 691 al. 2

Ordonnance municipale

Adoption par le conseil en séance, 83

Organisme

Vérification des affaires et comptes, 966.2.1-966.2.3

Voir aussi **Union avec une autre municipalité ou des établissements et organismes**

Organisme à but non lucratif

Adjudication des contrats d’assurance, d’approvisionnement ou de services

- Contrat de services en matière de collecte, de transport, de transbordement, de recy-

clage ou de récupération des matières résiduelles, 938 al. 1(2.1)

- Dispositions non applicables, 938 al. 1(2.1), (2.3), (2.4)

Union avec une municipalité

- Types de contrat, 934.1

Voir aussi **Union avec une autre municipalité ou des établissements et organismes**

Organisme d'indemnisation, 711.18

Organisme d'initiative industrielle, commerciale ou touristique

Cautionnement par la municipalité, 9

Organisme de placement collectif, 203

Organisme gouvernemental, 10.5

Organisme mandataire

Fonds de pension, 705

Interprétation, 711.19.1

Membre

- Faute, 711.19.5
- Préjudice matériel dans l'exercice de ses fonctions, 711.19.6

Organisme public

Adjudication des contrats d'assurance, d'approvisionnement ou de services

- Dispositions non applicables, 938 al. 1(2)

Assurance de dommages

- Personne morale, 711.10.2

Union avec une municipalité

- Types de contrat, 934.1

Voir aussi **Union avec une autre municipalité ou des établissements et organismes**

Organisme sans but lucratif

Voir **Organisme à but non lucratif**

Organisme supramunicipal

Assurance de dommages

- Demande commune de constituer une personne morale, 711.2 al. 2

Fonds de pension, 705

Inhabilité, 19 al. 1(1)

Interprétation, 19 al. 2

Titres émis ou garantis

- Achat par le greffier-trésorier, 203

Ouvrage

Contrat obligatoire, 950

Exécution par la municipalité devant le tribunal, 951

Exécution sous la direction des délégués

- Adjudication des contrats, 949

- Avis, 949

Poursuite intentée par les municipalités

- Avis spécial, 952

Voir aussi **Construction ; Contrat d'exécution de travaux ; Travaux municipaux**

- P -

Paiement des dépenses

Voir **Remboursement des dépenses**

Parc

Voir **Culture, sport, loisir et parc**

Parc de maisons mobiles

Union avec une municipalité

- Types de contrat, 934.1

Voir aussi **Union avec une autre municipalité ou des établissements et organismes**

Partage des dépenses

Voir **Dépense**

Passation et gestion des contrats

Voir **Adjudication des contrats**

Pénalité

Voir **Infraction et peine**

Permis

Affectation du produit, 996

Fonds général, 996

Infraction

- Poursuite de la municipalité, 995

Recouvrement des taxes, 995

Vente de boissons alcooliques, 220

PERSONNE

Visite des maisons

- Vérification des renseignements nécessaires à l'exercice par la municipalité du pouvoir de délivrer un permis, 492

Voir aussi **Recours en matière d'activités ou d'usages non autorisés**

Personne

Chemin pavé ou empierré

- Expropriation pour des fins municipales, 1097 al. 1(2)

Vérificateur *ad hoc*, 966.6

Personne inhabile à exercer une charge

Voir **Inhabilité**

Personne morale

Cautionnement par la municipalité, 9

Comptes et affaires

- Vérification, 966.2.1, 966.2.2

Régime de retraite au bénéfice des fonctionnaires ou employés de la municipalité

- Entente avec une municipalité, 704

Voir aussi **Assurance de dommages**

Personne morale de droit privé

Chemin pavé ou empierré

- Expropriation pour des fins municipales, 1097 al. 1(2)

Personne morale de droit public

Subdélégation, 14.18

Perte financière

Voir **Protection contre certaines pertes financières liées à l'exercice des fonctions municipales**

Pharmacien

Adjudication d'un contrat pour la fourniture de services

- Règles applicables, 938.0.1

Piste cyclable

Voir **Voie piétonnière ou cyclable**

Place d'affaires

Voir **Établissement d'entreprise**

Place d'entretien public

Bureau du greffier-trésorier

- Place non admissible, 183

Placement des deniers

Assurance de dommages

- Personne morale, 711.12

Entente d'acquisition, d'administration, d'exploitation et de disposition des territoires du domaine de l'État, 14.12.1, 14.16

Fonds de roulement, 614.7, 1094 par. 3 et 5b)

Greffier-trésorier

- Rôle, 203

Réserve financière

- Services de l'eau et de la voirie, 1094.10

Plainte

Voir **Adjudication des contrats**

Plainte contre la municipalité

Examen par le directeur général, 212(3)

Voir aussi **Réclamation contre la municipalité ; Recours civil contre la municipalité**

Plan et devis, 938, 1061

Plein air

Voir **Activité culturelle, récréative ou communautaire ; Culture, sport, loisir et parc**

Politique d'acquisition responsable,

938.1.2.0.1

Publication, 938.1.2.0.1

Politique de gestion contractuelle

Voir **Règlement sur la gestion contractuelle**

Pompier volontaire

Fonctionnaire ou employé de la municipalité

- Inhabilité (disposition inapplicable), 269 al. 3

Pont

Interprétation, 25(26)

Possesseur

Taxe municipale

- Personne responsable, 982

Poste

Avis spécial

- Notification, 426

Taxe

- Demande de paiement, 1012

Poste recommandée

Voir **Courrier recommandé**

Poursuite

Déclaration d'inhabilité, 614.8, 1094 par. 5

Ombudsman de la municipalité

- Omission ou acte accompli de bonne foi dans l'exercice de ses fonctions
 - Interdiction de poursuivre, 1104.8

Poursuite civile

Coût du permis ou de la licence, 995

Poursuite en recouvrement de taxes

Action devant la Cour du Québec ou la cour municipale, 1019 al. 1

Appel, 1020

Exécution du jugement, 1021.1

Pouvoir du greffier de la Cour du Québec, 1019 al. 2

Suspension, 1019 al. 3

Poursuite pénale, 938.3.6, 1108, 1110

Coût du permis ou de la licence, 995

Entente d'acquisition, d'administration, d'exploitation et de disposition des territoires du domaine de l'État, 14.12.1

Entente en matière d'inspection des aliments, 10.9, 10.10

Pourvoi en contrôle judiciaire

Inhabilité, 19 al. 1(1)

Ombudsman de la municipalité

- Recours interdit, 1104.8

Pouvoir délégué

Voir **Délégation de pouvoirs**

Pouvoir général de taxation

Voir **Taxe**

Préfet

Acte de vente d'un immeuble, 1121

Cas de force majeure de nature à mettre en danger la vie ou la santé de la population

- Rapport au comité administratif, 937

Comité administratif

- Présidence, 126

Délégué, 129

Désignation, 25(9)

Droit de surveillance, d'investigation et de contrôle sur les affaires municipales, 142

Membre du conseil, 25(10)

Règles applicables, 142

Saisie et vente des meubles pour défaut de paiement de taxes

- Préparation du mandat, 1014

Séance du conseil

- Convocation d'une séance extraordinaire, 152

- Droit de vote, 161

Suppléant, 126

Premier répondant

Fonctionnaire ou employé de la municipalité

- Inhabilité (disposition inapplicable), 269 al. 3

Presbytère

Propriété non sujette à expropriation, 1104 al. 1(4)

Prescription

Action ou réclamation contre le greffier-trésorier résultant de la gestion, 971

Arrérages de taxes municipales, 985

Règlement, procès-verbal, rôle, résolution ou autre procédure municipale

- Demande en cassation, 692

Territoire du domaine de l'État

- Restriction, 14.14

Présomption

Budget de la municipalité, 954 par. 3

PRÊT

Prêt

Deniers de la municipalité

- Infraction et peine, 205(2)

Prêt à usage

Droits et licences afférents aux procédés mis au point par la municipalité, 6.2

Preuve

Voir Force probante

Prévision des revenus et des dépenses,
953.1-957.4

Procédure

Jour férié, 27

Séance du conseil, 149

- Période de questions, 150

Procès-verbal

Accès, 201

Approbation, 201

Cassation, 689

- Appel, 691 al. 2

Rachat des rentes constituées, 694, 697-699

Rôle du greffier-trésorier, 201

- Correction, 202.1

Séance du conseil, 201

Service d'abonnement par la poste

- Règlement de la municipalité, 437.2(1)

Signature, 201

Procureur général

Inhabilité

- Pourvoi en contrôle judiciaire, 19 al. 1(1)

Règlement, résolution et autre procédure municipale

- Demande en cassation, 19 al. 1(2)

Production de document

Ombudsman de la municipalité

- Interdiction d'être contraint de produire un document contenant un renseignement obtenu dans l'exercice de ses fonctions, 1104.7

Progiciel

Adjudication des contrats

- Dispositions non applicables, 938 al. 1(6)

Programme d'immobilisations

Voir Programme des immobilisations

Programme de départ assisté

Fonds de roulement, 614.9, 1094 par. 2

Programme des immobilisations

Adoption, 953.1

Avis public, 956

Contenu, 953.1

Délibérations du conseil, 956

Distribution, 957

Document explicatif, 957

Préparation, 212(2)

Publication, 957

Régie intermunicipale, 620.1

Voir aussi Finance municipale

Projet de règlement

Adoption, 445

Avis aux membres du conseil, 445

Changement entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption, 445

Copies mises à la disposition du public, 445

Étude par le directeur général, 212(4)

Modification, 445

Présentation, 445

Remplacement, 445

Propriétaire

Interprétation, 25(18)

Taxe municipale

- Personne responsable, 982

Propriétaire d'un parc de maisons mobiles

Voir Parc de maisons mobiles

Propriétaire de terrain

Domicile en dehors du territoire de la municipalité

- Avis public, 436

- Avis spécial
 - Nomination d'un agent, 422
 - Notification à l'agent, 426
 - Notification par la poste, 426

Propriété appartenant à l'État

Voir État

Propriété immobilière

Visite et examen

- Pouvoir de réglementation de la municipalité locale, 492

Propriété mobilière

Visite et examen

- Pouvoir de réglementation de la municipalité locale, 492

Protecteur du citoyen

Renseignement du directeur général

- Acte répréhensible à l'égard de la municipalité, 212(7)

Protection contre certaines pertes financières liées à l'exercice des fonctions municipales, 711.19.1-711.19.8

Protonotaire de la Cour supérieure

Voir Greffier de la Cour supérieure

Publication

Assemblée publique

- Avis public de convocation, 434

Copie d'un avis

- Attestation, 418

Liste des contrats sur Internet, 620, 711.11.1, 961.3, 961.4

Modalités de publication des avis publics municipaux, 433.1-433.4

- Adoption par règlement, 433.1
- Défaut de respecter le délai prescrit (règlement pris par le ministre), 433.4
- Délai prescrit pour adopter un règlement, 433.3
- Diffusion d'information complète, compréhensible pour le citoyen et adaptée aux circonstances, 433.3

- Modification du règlement (abrogation interdite), 433.2
- Normes différentes (groupe de municipalités), 433.3
- Normes minimales, 433.3
- Préséance du mode de publication, 433.1
- Publication sur Internet, 433.1
- Types d'avis (modalités différentes), 433.1

Original d'un avis

- Certificat, 419

Règlement du conseil

- Avis, 448, 451

Voir aussi Avis ; Gazette officielle du Québec ; Journal

- Q -

Quittance sans paiement

Infraction et peine, 205(1)

Quorum

Régie intermunicipale, 588

Séance du conseil, 147

- Défaut, 155

- R -

Rachat d'immeubles vendus pour taxes

Voir Retrait d'immeubles vendus pour taxes

Rachat des jours de maladie

Fonctionnaire ou employé de la municipalité

- Pouvoir de réglementation de la municipalité, 709

Rachat des rentes constituées

Assemblée publique, 695

Emprunt et émission de bons

- Autorisation de la municipalité pour se procurer les montants suffisants pour racheter le capital, 702
- Dispositions applicables, 700
- Responsabilité municipale, 703
- Versement pour payer l'intérêt et l'amortissement sur le capital des bons municipaux, 703

Mode de versements, 698
Procès-verbal, 694, 697-699
Rapport, 694, 696
Rémunération des officiers chargés de faire la perception, 695
Renseignements, 695
Requête, 694
Subrogation de la municipalité, 701
Surintendant spécial

- Charge, 694-696
- Nomination par la municipalité, 694
- Serment, 695

Rang

Interprétation, 25(23)

Rapides-des-Joachims (Municipalité)

Séance du conseil municipal régional

- Participation, délibérations et vote par téléphone ou tout autre moyen de communication, 164.1 al. 1(2)

Rapport

Adjudication des contrats

- Système de pondération et d'évaluation des offres, 936.0.12

Comité du conseil, 82

- Ratification ou adoption par le conseil, 82

Fonctionnaire ou employé de la municipalité, 176.5

Ombudsman de la municipalité

- Action civile interdite en raison de la transmission du rapport, 1104.6
- Divulgence d'intérêts, 1104.4
- Objet, 1104.6
- Transmission annuelle, 1104.6

Rachat des rentes constituées, 694, 696

Rapport de conciliation

Entente intermunicipale, 622

Rapport du vérificateur externe

Bien-fondé des politiques et des objectifs

- Remise en cause, 966.2.3

Contenu, 966, 966.2

Municipalité de 10 000 habitants ou plus, mais de moins de 100 000 habitants, 966.2.1

Rapport aux citoyens des faits saillants, 176.2.2

Rapport sur la vérification d'une personne morale ou d'un organisme, 966.2.1, 966.2.3, 966.3

Rapport sur la vérification de l'optimisation des ressources, 966, 966.2.1, 966.3

Transmission, 176.2, 620, 966.3

- Exception, 176.2

Rapport financier

Attestation de véracité, 176

Contenu, 176

Correction, 176.2.1

Dépôt, 176.1, 176.2.1

- Avis public, 176.1, 176.2.1

Documents et renseignements, 176, 176.2, 176.2.1

Préparation par le fonctionnaire, 176.2

Préparation par le greffier-trésorier, 176

Rapport aux citoyens des faits saillants, 176.2.2

Transmission, 176.2, 176.2.1, 620

Ratification de titre

État détaillé de la réclamation de la municipalité, 1021

Recensement

Résolution de la municipalité, 440

Réclamation contre la municipalité

Examen par le directeur général, 212(3)

Réclamation contre le greffier-trésorier résultant de la gestion

- Prescription, 971

Voir aussi **Plainte contre la municipalité**

Recours

Entente d'acquisition, d'administration, d'exploitation et de disposition des territoires du domaine de l'État, 14.12.2

Voir aussi **Action en déclaration d'incapacité ; Action en recouvrement ; Dommages-**

intérêts ; Pourvoi en contrôle judiciaire ; Recours civil contre la municipalité ; Recours en matière d'activités ou d'usages non autorisés

Recours civil contre la municipalité

- Absence de clôture entre l'emprise d'une route, d'un chemin de front ou d'une voie piétonnière ou cyclable et un terrain contigu, 1127.3
- Accident sur trottoirs, rues, chemins ou voies piétonnières ou cyclables
 - Exonération de responsabilité, 1127.1
 - Fardeau de la preuve, 1127.1
- Avis d'action, 1112.1
- État de la chaussée, 1127.2
- Exécution des jugements rendus contre les municipalités, 1113-1127
 - Accès du shérif aux registres, rôles d'évaluation et autres documents, 1118
 - Arrérages, 1124
 - Bref d'exécution, 1116, 1117, 1126
 - Défaut de satisfaire au jugement dans le temps requis, 1116
 - Délai pour prélever le montant des deniers requis, 1115
 - État de la réclamation de la MRC au shérif concernant la vente d'un immeuble, 1127
 - Évaluation des biens imposables assujettis au paiement du jugement, 1120
 - Fonds inexistant ou insuffisant pour acquitter le montant des deniers dus, 1114
 - Honoraires, frais et déboursés du shérif, 1122
 - Mise en possession par le shérif des rôles d'évaluation et autres documents, 1119
 - Montant des deniers dus à acquitter sur les fonds à la disposition du greffier-trésorier, 1113
 - Ordre de la cour propre à faciliter l'exécution du bref, 1126
 - Refus ou négligence de la municipalité de remettre les documents, 1119
 - Règlement d'emprunt, 1114
 - Remise d'une copie du rôle spécial de perception du shérif, 1123

- Saisie-exécution des biens que possède la municipalité en son nom seul, 1125
- Surplus, 1124
- Vente et adjudication des biens-fonds par le shérif, 1121
- Notification, 93
- Objet sur la chaussée ou sur une voie piétonnière ou cyclable, 1127.2
- Travaux de construction, de réfection ou d'entretien
 - Préjudice causé par la faute d'un constructeur ou d'un entrepreneur, 1127.4
- Voirie
 - Exonération de responsabilité, 1127.1-1127.5

Voir aussi **Responsabilité municipale**

Recours en matière d'activités ou d'usages non autorisés

- Accès interdit aux lieux publics
- Amende, 437.10
 - Contestation devant la Cour du Québec, 437.4
 - Décision du tribunal, 437.4
 - Délai, 437.4
 - Instruction de la requête, 437.4
 - Matière jugée d'urgence, 437.4
 - Procédure, 437.4
 - Règles applicables à la procédure ordinaire, 437.4
 - Contravention, 437.10
 - Décision motivée du conseil, 437.3 al. 2
 - Levée de l'interdiction, 437.3 al. 3
 - Motifs, 437.3 al. 1
 - Notification, 437.3 al. 2
 - Ordonnance du conseil, 437.6, 437.10
 - Ordonnance du tribunal, 437.8
 - Période, 437.3 al. 1
- Révocation de permis, de certificat ou de toute autre autorisation
- Accès interdit aux lieux publics, 437.6, 437.8, 437.10
 - Amende, 437.10
 - Contravention, 437.10
 - Décision du tribunal, 437.8

- Ordonnance du tribunal, 437.8
- Récidive, 437.10
- Requête à la Cour du Québec, 437.5
 - Instruction, 437.5
 - Matière jugée d'urgence, 437.5
 - Règles applicables à la procédure ordinaire, 437.5
 - Restriction, 437.5
- Suspension de l'activité ou de l'usage, 437.6, 437.10
- Tranquillité publique, 437.5(2)
 - Éléments à considérer, 437.7

Recours extraordinaire

Voir Pourvoi en contrôle judiciaire

Reddition de compte

Greffier-trésorier, 176.3

Officier, 176.5

- Poursuite par la municipalité, 177

Redevance municipale, 1000.6-1000.11

Buts, 1000.6

Certificat d'autorisation ou d'occupation, 1000.6

Conflit ou double-emploi avec une autre redevance, 1000.11

Contenu du règlement, 1000.7

Copie du règlement, 1000.7

Critère d'établissement, 1000.9

Critère de variation du montant de la redevance, 1000.9

Date d'exigibilité, 965

Décision d'exiger une redevance par règlement, 1000.7

Entente de perception et de recouvrement, 1000.10

Exclusion du droit au versement d'une somme déterminée, 1000.11

Exigibilité, 1000.8

Frais de recouvrement, 1000.7

Frais pour provision insuffisante, 1000.7

Interdiction, 1000.11

Permis de construction ou de lotissement, 1000.6

Personnes non visées, 1000.11

Restrictions, 1000.11

Versement des revenus produits par la redevance, 1000.6

Voir aussi Arrérages de taxes

Réduction du traitement

Fonctionnaire ou employé de la municipalité

- Décision du Tribunal administratif du travail, 267.0.4
- Dispositions applicables, 267.0.3, 267.0.6
- Plainte au Tribunal administratif du travail, 267.0.2
- Signification, 267.0.2
- Vote des membres du conseil, 267.0.1

Refoulement des eaux d'égout

Voir Égout

Refus ou négligence d'accomplir un acte

Domages-intérêts, 18

Refus ou négligence d'obéir à un ordre donné par un officier municipal

Peine, 173

Refus ou négligence de comparaître

Personne assignée devant le conseil ou les comités, 87

Régie des alcools, des courses et des jeux, 437.5

Régie intermunicipale, 576(3)

Acquisition des biens

- Aux fins de les louer, 601.2
- De gré à gré, 601
- Par expropriation, 601

Administration, 585

Aliénation des biens à titre onéreux, 601.1

- Avis portant sur les biens d'une valeur supérieure à 10 000 \$, 601.1

Alimentation en eau potable

- Acquisition de gré à gré ou par expropriation des immeubles, 601

Allocation des dépenses, 595

Archives, 600

Billet, obligations ou autres titres d'emprunt, 606, 609-611, 613

- Budget
- Adoption, 603
 - Conciliation, 603
 - Entrée en vigueur, 604
 - Transmission, 603
- Budget supplémentaire, 605
- Transmission, 605
- Chèque, 612, 613
- Composition, 581 al. 2
- Conflit d'intérêts, 590
- Conseil d'administration, 581
- Assemblée publique, 586
 - Composition, 585
 - Décision, 589
 - Démission d'un membre, 593
 - Perte de la qualité de membre, 592
 - Président, 586
 - Quorum, 588
 - Réunion, 597
 - Vacance, 594
- Constitution
- Décret, 580, 624 al. 6
 - Entente intermunicipale, 570, 579, 580
- Construction d'un bien
- Aux fins de le louer, 601.2
- Consultation des registres et documents, 600
- Contribution financière
- Paiement, 615, 616
- Déficit, 614 al. 1
- Délégation de compétence
- Entente avec une municipalité, 621
 - Entente avec une régie intermunicipale, 621.1
- Dépenses, 602 al. 2
- Dispositions applicables, 595, 620
- Dissolution, 617
- Avis, 618
 - Décret, 618
- Entente intermunicipale
- Fin, 617
 - Pouvoir de la régie, 601
 - Prolongation, 618
- Équipement ayant un caractère supralocal
- Entente intermunicipale, 681.1 al. 3
- Exercice financier, 602
- Financement des biens, services ou activités, 617.1
- Fonction, 582
- Fonction continuée, 617
- Fonctionnaire ou employé, 596
- Fonds de roulement, 614.7-614.15
- Emprunt, 614.9
 - Inhabilité, 614.8
 - Quote-part des municipalités, 614.11-614.15
 - Règlement, 614.7
 - Règlement d'emprunt, 614.7, 614.11
 - Remboursement, 614.10
- Fourniture de services
- Entente avec une municipalité, 621
 - Entente avec une régie intermunicipale, 621.1
- Gestion des eaux usées
- Acquisition de gré à gré ou par expropriation des immeubles, 601
- Installation aéroportuaire
- Aménagement ou exploitation
 - Acquisition de gré à gré ou par expropriation des immeubles, 601
- Juridiction, 584
- Liste des contrats sur Internet
- Publication d'un avis, 620
- Manquement à une règle d'éthique ou de déontologie, 590
- Municipalité, 619
- Passation et gestion des contrats, 620
- Personne morale, 581
- Pouvoirs, 601
- Président, 586
- Procès-verbal des assemblées, 599
- Programme des immobilisations, 620.1
- Quote-part des municipalités, 583.1
- Application, 583.1
 - Fonds de roulement, 614.11-614.15
 - Mode de répartition des dépenses, 583.2

- Règlement de la régie, 583.1
 - Approbation, 583.3-583.5
 - Avis d'adoption, 583.4
 - Avis du ministre, 583.5
 - Contenu, 583.1
 - Copie vidimée, 583.3, 583.4
 - Personnes habiles à voter, 583.4, 583.5
 - Publication, 583.4

Régie interne, 598

Règlement d'emprunt, 606

- Approbation, 607 al. 4, 608
- Avis public, 607
- Communication de renseignements, 608
- Copie certifiée, 608
- Fonds de roulement, 614.7
- Refus, 607 al. 4
- Réputé approuvé, 607 al. 4
- Scrutin référendaire, 608

Rémunération, 595

Réserve financière, 614.1-614.6

Responsable de l'accès aux documents,
600 al. 2

Revenus, 583

Sceau, 601 al. 1(1)

Secrétaire, 587

Secrétaire-trésorier, 587

Surplus, 614 al. 2

Tarifification des biens, services ou activités,
617.1

Trésorier, 587

Vote, 590

Voir aussi **Entente intermunicipale**

Régime de retraite

Assurance collective

- Autorisation à participer de toute personne qui a été membre du conseil, 711

Fonctionnaire ou employé de la municipalité,
704-706, 708

- Entente entre une MRC et une municipalité locale, 710
- Règlement d'emprunt, 1061

Registraire des entreprises

Assurance de dommages

- Personne morale
 - Transmission d'un avis de liquidation par l'Autorité des marchés financiers, 711.16
 - Transmission des lettres patentes par l'Autorité des marchés financiers, 711.7, 711.10

Société de développement commercial, 649,
650.2, 651, 652, 654, 673

Registre des documents

Voir **Livres et registres**

Registre des entreprises, 711.16

Registre foncier, 982.3, 1104.1.1, 1104.1.3,
1104.1.5, 1104.1.6

Règlement

Abrogation

- Approbation, 453, 488
- Nouveau règlement, 454
- Restriction, 453, 488

Adoption, 83, 445

Amende, 455

Amendement

- Approbation, 453, 488
- Nouveau règlement, 454
- Restriction, 453, 488

Annulation, 691

Approbation, 142 par. 2, 3 et 4, 446

- Abrogation, 453, 488
- Amendement, 453, 488
- Application, 446
- Approbation partielle, 488
- Certificat, 446
- Effet, 489
- Mention dans l'avis de publication, 451
- Règlement issu de la refonte
 - Exemption, 453.1

Assurance collective, 704-706, 708

Assurance de responsabilité, 704-706, 708

- Autorisation
- Règlement issu de la refonte
 - Exemption, 453.1
- Avis de motion, 445
- Cassation, 19(2)
- Appel, 691
 - Dépens, 689
 - Dépôt, 690
 - Effet, 691
 - Jugement, 691
 - Jugement interlocutoire, 691
 - Personne intéressée, 690
 - Prescription, 692
 - Règles applicables à la procédure ordinaire, 690
 - Requête, 690
- Commission ou comité du conseil
- Présence de personnes n'étant pas membres du conseil
 - Règles de remboursement des dépenses, 82.1
 - Rémunération, 82.1
- Consultation, 445
- Contestation, 689-692
- Copie, 445
- Copie certifiée, 447
- Force probante, 202
- Durée, 452
- Entrée en vigueur, 450
- Copie certifiée, 447
- Garantie, 948
- Informations à transmettre avant l'adoption, 445
- Infraction et peine, 455
- Inscription dans le livre des délibérations et le livre des règlements
- Avis de publication
 - Date d'affichage, 448
 - Signature, 448
- Modification
- Nouveau règlement, 454
- Modification par résolution du conseil
- Restriction, 453, 488
- Nouvelle approbation, 142 par. 2, 3 et 4, 453, 488
- Nullité, 455
- Objet, 437.2
- Original, 446
- Perception des taxes, 1000
- Placement des deniers de la municipalité
- Formes d'investissement, 203 al. 3
- Pluralité d'objets dans un même règlement, 449
- Approbation, 449 al. 2
- Pouvoir général, 437.2
- Publication
- Avis, 448, 451
- Reconsidération, 142 par. 2, 3 et 4
- Refonte, 453.1
- Régime de retraite, 704-706, 708
- Réserve financière, 1094.1, 1094.3, 1094.5
- Service d'abonnement par la poste, 437.2(1)
- Signature, 446
- Voir aussi **Projet de règlement***
- Règlement d'emprunt**
- Approbation, 1061, 1061.0.1
- Approbation préalable, 1071.1
- Assurance de dommages
- Contribution des municipalités, 711.15
- Cautionnement par la municipalité, 9
- Contenu, 1063
- Copie certifiée conforme, 1075
- Déficit actuariel, 1061
- Dépense en immobilisations, 1063
- Montant et terme maximal de l'emprunt, 1063 al. 2 et 3
 - Objet, 1063 al. 2
- Dépense prévue par le règlement
- Description détaillée, 1063 al. 1(2)
- Dispositions applicables, 1078
- Émission successive de titres, 1072.2
- Emprunt insuffisant, 980.1, 980.2
- Enregistrement, 1087-1089
- Exemption de taxes, 1072.3
- Fonds d'amortissement, 1072
- Emploi, 963, 1073

- Exemption du paiement de la compensation, 1072.1, 1072.3
- Taxe spéciale, 1072
 - Exemption, 1072.1, 1072.3
 - Modification ou remplacement, 1077
- Fonds de pension, 704, 706
- Fonds de roulement, 614.7, 1094 par. 1
- Quote-part des municipalités, 614.11, 1094.0.6
- Taxe spéciale ou compensation, 1094.0.2-1094.0.5
- Fonds de stabilisation, 706
- Membre du conseil de la municipalité
- Inhabilité, 1082
- Modification, 1076
- Montant et terme de l'emprunt, 1063 al. 1(3)
- Objet, 1063 al. 1(1)
- Participation financière d'une MRC à l'exploitation d'une entreprise
- Approbation des personnes habiles à voter, 1061
- Plan et devis, 1061
- Régie intermunicipale, 606-608, 620
- Régime de retraite, 1061
- Remboursement d'un emprunt, 1084.1-1084.3
- À la charge de l'ensemble des municipalités locales dont le territoire est compris dans celui de la MRC, 1094 par. 1
- Montant total des emprunts décrétés par la municipalité, 1063 al. 2(2) et 3
- Taxe sur tous les immeubles imposables du territoire de la municipalité (sur la base de l'évaluation municipale), 1063 al. 2(1), 1094 par. 1
- Renflouement, 1063.1
- Renseignement, 1075
- Scrutin référendaire, 1062, 1084.2
- Subvention, 1061, 1061.1
- Taxe imposée non basée sur la valeur de l'immeuble, 1072.1

Voir aussi **Emprunt**

Règlement de la municipalité locale

- Avis, procès-verbal, règlement ou autres documents du conseil
- Service d'abonnement, 437.2(1)

- Carte, plan ou arpentage du territoire, 541 par. 1a)
- Document d'information sur l'administration municipale
- Publication, 437.2(2)
- Entente avec un conseil de bande, 14.8.1 al. 2(4)
- Fonds de roulement, 1094 par. 1
- Jumelage des municipalités, 626, 678.1
- Livre, 448
- Saisie et confiscation, 520
- Séance du conseil, 83
- Société de développement commercial, 634, 652, 653, 660, 675
- Territoire du domaine de l'État, 14.12 al. 2(5)
- Visite des maisons, 492
- Zone commerciale, 634

Règlement de la municipalité régionale de comté

Voir **Municipalité régionale de comté**

Règlement de la régie intermunicipale

Voir **Régie intermunicipale**

Règlement du conseil

- Administration des finances de la municipalité, 960.1
- Règlement en matière de contrôle et de suivi budgétaires, 960.1
- Autorisation des dépenses, 961
- Correction, 202.1
- Pénalités, 455

Règlement du conseil de la municipalité régionale de comté

Voir **Municipalité régionale de comté**

Règlement sur le captage des eaux souterraines (RLRQ, c. Q-2, r. 6), 267.0.1

Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (RLRQ, c. Q-2, r. 8), 267.0.1

Règlement sur la gestion contractuelle

- Accessibilité, 938.1.2

Adjudication des contrats, 14.7.1, 711.0.1, 938.1.2, 961.3

Adoption, 938.1.2

Application, 938.1.2

Contenu, 938.1.2

Copie certifiée conforme au ministre, 938.1.2

Délégation de pouvoirs, 938.1.2

Liste des contrats sur Internet, 961.3

Non-respect d'une mesure, 938.1.2

Publication, 938.1.2

Rapport concernant l'application, 938.1.2

Reliquataire

Vérification spéciale des comptes, 966.5

Remboursement des dépenses

Commission ou comité du conseil

- Présence de personnes n'étant pas membres du conseil, 82.1

Compétence déléguée de la municipalité régionale de comté, 10.2

- Non-application, 10.1

Dépenses d'administration

- Emprunt temporaire, 1093

Entente en matière d'inspection des aliments, 10.9

Voir aussi **Dépense**

Rente constituée sur le territoire de la municipalité

Voir **Rachat des rentes constituées**

Requête en cassation

Voir **Demande en cassation**

Réseau de télécommunication

Voir **Télécommunication**

Réserve financière, 614.1-614.6, 1094.1-1094.6

Constitution, 614.2, 1094.2

Création au profit de l'ensemble du territoire de la municipalité ou d'un secteur déterminé, 1094.1, 1094.2, 1094.4

Création au profit de l'ensemble ou d'une partie des municipalités sur le territoire

desquelles la régie intermunicipale a compétence, 614.1, 614.2

Création pour répondre à une exigence du gouvernement ou d'un de ses ministres ou organismes, 614.3, 614.5, 1094.3, 1094.5

Dépenses liées à une élection, 1094.3

Dépenses nécessaires à la réalisation de la fin à laquelle la réserve est créée, 614.4, 1094.4

Dispositions applicables, 614.3

Durée d'existence, 614.1, 1094.1

État des revenus et dépenses, 614.4, 1094.4

Excédent des revenus, 614.4, 1094.4

Finalité, 614.1, 1094.1, 1094.3

Fonds de roulement, 1094.5

Municipalité régionale de comté, 1094.1, 1094.2, 1094.4

Placement des sommes affectées à une réserve, 614.6, 1094.6

Règlement de la municipalité, 1094.1, 1094.3, 1094.5

- Affectation de la réserve, 1094.3

- Approbation des personnes habiles à voter, 1094.3

- Prévision, 1094.3

Règlement de la régie intermunicipale, 614.1, 614.3, 614.5

Restriction, 614.5, 1094.5

Secteur déterminé, 1094.1, 1094.2, 1094.4

Services de l'eau et de la voirie, 1094.7-1094.11

- Création, 1094.7

- Description, 1094.7

- Durée d'existence, 1094.7

- Éléments constitutifs, 1094.8

- Mode de financement, 1094.9

- Montant, 1094.9

- Placement des sommes affectées à la réserve, 1094.10

- Résolution, 1094.9

- Taxe spéciale, 1094.11

Sommes affectées à la constitution d'une réserve, 614.2, 614.6, 1094.2, 1094.6

Réserve foncière

Pouvoir de la municipalité, 14.2

Réserve indienne

Entente avec un conseil de bande, 14.8.1

Résolution

Acte d'administration, 438

Adoption, 83

Approbation, 142 par. 2, 3 et 4

Cassation, 689, 692

– Appel, 691

Disposition générale, 438

Entente intermunicipale

– Adhésion, 624

Nouvelle approbation, 142 par. 2, 3 et 4

Officier chargé de faire les notifications des avis spéciaux

– Nomination, 439

Pouvoirs municipaux, 438, 440

Recensement, 440

Reconsidération, 142 par. 2, 3 et 4

Séance du conseil

– Endroit, 144

Séance du conseil local

– Endroit, 145

Résolution de la municipalité locale

Fonctionnaire ou employé de la municipalité

– Destitution, suspension sans traitement ou réduction de traitement, 267.0.2

– Permis pour vente de boissons alcooliques, 220

Fonds de roulement

– Dépense en immobilisation, 1094 par. 2

– Programme de départ assisté, 1094 par. 2

Municipalité régionale de comté

– Assujettissement au pouvoir délégué, 10.2

– Désaccord relatif à l'exercice de la compétence déléguée, 10.1

Réserve financière pour les services de l'eau et de la voirie, 1094.9

Séance du conseil, 83

Taxe

– Prélèvement additionnel, 964

Résolution de la municipalité régionale de comté

Voir **Municipalité régionale de comté**

Résolution du conseil

Autorisation des dépenses, 961

Correction, 202.1

Exercice des pouvoirs de la municipalité, 8 al. 2

Programme des immobilisations, 953.1

Société de développement commercial

– Constitution, 646, 647

– Modification des limites du district, 666, 671, 673

Taxe

– Escompte, 981 al. 4

– Taux d'intérêt différent, 981 al. 2

Responsabilité municipale

Exonération en matière de voirie, 1127.1-1127.5

Officier municipal

– Refus ou négligence de remplir ses devoirs, 175

Voir aussi **Recours civil contre la municipalité ; Responsabilité solidaire**

Responsabilité solidaire

Adjudication ou passation de contrats sans respecter les règles, 938.4

Inhabilité, 614.8, 1094 par. 5

Régie intermunicipale

– Billet, obligations ou autres titres d'emprunt, 609

Responsable de l'accès aux documents

Copie et extrait de documents

– Attestation, 418

– Certification, 267.1

– Obligation de délivrer, 209

Refus de donner accès aux documents, 209

Régie intermunicipale

– Copie ou extrait des procès-verbaux des assemblées, 599

– Copie ou extrait des registres, 600 al. 2

Règlement

- Délivrance de copie, 445

Voir aussi Document municipal

Ressources hydrauliques, minérales, énergétiques, forestières et fauniques

Entente d'acquisition, d'administration, d'exploitation et de disposition des territoires du domaine de l'État

- Délégation de gestion, 14.12 al. 2(4)
- Frais d'administration, 14.16
- Placement des deniers, 14.16
- Recours, 14.12.2

Opération de mise en valeur des territoires du domaine de l'État

- Fonds de soutien, 14.16

Restauration

Immeuble d'habitation, 14.2 al. 2(3)

Retrait d'immeubles vendus pour taxes

Avis spécial, 1059

Délai, 1057

Droit de rétention de l'adjudicataire, 1060

Droit du propriétaire, 1057

Personne autorisée ou non, 1058

Procédure, 1057

Quittance, 1058

Remboursement du coût des réparations et améliorations nécessaires, 1060

Rétroactivité

Entente avec un conseil de bande, 14.8.1 al. 3

Revenu

Administration des finances de la municipalité

- Pouvoir de réglementation du conseil, 960.1

Année financière de la municipalité, 965

Catégorie, 958

Chèque ou un autre ordre de paiement

- Paiement refusé par le tiré, 962.1

Délégation de pouvoirs, 961.1

Deniers non spécialement appropriés, 959

Droits, revenus et taxes

- Perception, 962

Fonds d'amortissement, 963

Fonds général, 959, 960

Mauvaise dette

- Somme à prélever au montant de toutes taxes sur des biens imposables, 964

Placement des deniers, 963

Prévision, 953.1-957.4

Source, 958

Usage des deniers, 960

Voir aussi État des revenus et dépenses ; Finance municipale

Révocation de permis, de certificat ou de toute autre autorisation

Activité ou usage non autorisé dans un lieu public, 437.3-437.10

Rôle d'évaluation

Devoir du greffier-trésorier local, 215

Rôle de perception

Avis public, 1007

Bicycle ou bicyclette non motorisée

- Permis, 1005

Contenu, 1002

Demande de paiement des taxes

- Transmission par la poste, 1012

Devoir du greffier-trésorier, 1001

Devoir du greffier-trésorier local, 215

Escompte, 1007

Propriétaire de chien

- Imposition d'une taxe, 1005

Rôle général, 1004, 1006

Rôle spécial, 1001

Taxe municipale payable et convertie en deniers, 1006

Taxe ou supplément de taxe pour un exercice financier antérieur, 1003

Rôle du conseil

Cassation, 19 al. 1(2), 689, 692

- Appel, 691

ROUTE

Route

- Absence de clôture entre l'emprise d'une route et un terrain contigu
- Absence de responsabilité municipale en cas de préjudice, 1127.3

Voir aussi **Voirie**

Rue

Voir **Chemin**

- S -

Saguenay (Corporation du comté)

Attributions et pouvoirs des municipalités locales, 1132(3)

Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (Paroisse)

- Séance du conseil municipal régional
- Participation, délibérations et vote par téléphone ou tout autre moyen de communication, 164.1 al. 1(2)

Saisie

Article offert en vente, vendu ou livré en contravention avec les règlements, 520

Saisie avant jugement

- Officier ou représentant
- Détention ou refus de livrer les choses appartenant à la municipalité, 172

Saisie des meubles pour défaut de paiement de taxes

- Application, 1013
- Entrée par force, 1016
- Jour et lieu, 1015
- Mandat, 1014
- Opposition, 1017

Saisie-exécution

- Créance prioritaire de la municipalité
- Dénonciation et inscription au registre, 982.3

Salubrité publique

- Activité ou usage non autorisé
- Accès interdit aux lieux publics, 437.3

- Révocation de permis, de certificat ou de toute autre autorisation, 437.5(1)

Sceau, 6, 601 al. 1(1)

Scrutin référendaire

- Régie intermunicipale
- Règlement d'emprunt, 608
- Règlement d'emprunt, 1062, 1084.2

Séance des comités du conseil

Assistance du directeur général, 212(5)

Séance du comité administratif

Assistance du directeur général, 212(5)

Séance du conseil, 142 par. 3

- Ajournement, 154, 155
- Avis spécial, 155, 156
 - Notification, 156, 428
 - Défaut de quorum, 155
 - Mention, 155
- Assistance du directeur général, 212(5)
- Budget de la municipalité, 956
- Adoption, 954 par. 3
- Calendrier, 148
- Avis du contenu, 148.0.1
- Captage d'images ou de sons
- Appareil technologique, 149.1
 - Diffusion sur le site Internet de la municipalité, 149.1
- Conflit d'intérêts, 164
- Conseil local
- Avis d'ajournement, 156
 - Endroit, 145
 - Intérêt dans une question concernée, 163
- Conseil municipal régional
- Participation, délibérations et vote par téléphone ou tout autre moyen de communication, 164.1
- Convocation
- Défaut d'accomplissement des formalités, 157
- Début, 148, 148.0.1
- Décision, 160
- Décorum, 159

Délibérations, 149
 Document
 – Dépôt par le greffier-trésorier, 176.1
 – Récépissé attestant la production ou le dépôt, 89
 – Utile à la prise de décision, 148
 Drapeau du Québec, 146
 Endroit, 145
 – Avis de changement, 145.1
 Entrave, 159
 État comparatif
 – Dépôt par le greffier-trésorier, 176.4
 Expulsion, 159
 Fonctionnaire ou employé de la municipalité
 – Autorisation des dépenses (rapport transmis au conseil à la première séance), 961.1
 Greffier-trésorier
 – Bureau, 183
 – Devoir d'assister, 201
 – Livre des délibérations, 201
 Interprétation, 25(14)
 Liste des personnes engagées
 – Dépôt, 165.1 al. 3
 Maintien de l'ordre, 159, 491(2)
 Manquement à une règle d'éthique ou de déontologie, 164
 Ordonnance municipale
 – Adoption, 83
 Ordre, 159
 Période de questions, 150
 – Durée et procédure, 150
 Président, 158, 161
 Procès-verbal, 19, 201
 Procès-verbal de correction, 202.1
 Programme triennal d'immobilisations, 956
 Question contestée, 160
 Question orale, 150
 Quorum
 – Défaut, 155
 Rapport de comité
 – Adoption par le conseil, 82
 Rapport financier
 – Dépôt, 176.1

Régie interne, 491(2)
 Règlement
 – Avis de motion et lecture, 455
 – Dispense de lecture, 455
 Règlement de la municipalité
 – Adoption, 83
 Résolution de la municipalité
 – Adoption, 83
 Séance publique, 149
 Vote, 160, 161, 164

Séance du conseil de la municipalité régionale de comté

Voir **Municipalité régionale de comté**

Séance extraordinaire du conseil, 135, 142 par. 3

Ajournement, 154, 155

– Avis spécial, 155, 156

- Notification, 156, 428

– Défaut de quorum, 155

– Mention, 155

Convocation, 152

– Avis spécial, 152, 153, 156

- Moyen technologique, 323 al. 2

- Notification, 152, 153, 156, 428

– Personnes intéressées, 152

Ordre du jour, 153

Présence des membres, 153

Procès-verbal, 153, 155

Séance ordinaire du conseil

Voir **Séance du conseil**

Séance régulière du conseil

Voir **Séance du conseil**

Séance spéciale du conseil

Voir **Séance extraordinaire du conseil**

Secrétaire-trésorier

Régie intermunicipale, 587

Voir aussi **Greffier-trésorier**

Sécurité publique

Activité ou usage non autorisé

- Accès interdit aux lieux publics, 437.3
- Révocation de permis, de certificat ou de toute autre autorisation, 437.5(1)

Sentence arbitrale

Entente intermunicipale, 623

Serment

Affaire devant le conseil ou les comités, 86

Certificat de prestation, 16

Personne autorisée à recevoir, 15, 17

Service d'abonnement par la poste

Voir Abonnement

Service d'aqueduc ou d'égout sanitaire

Voir Aqueduc ; Égout

Service de camionnage en vrac

Adjudication des contrats de fourniture

- Dispositions non applicables, 938 al. 1(3)

Voir aussi Transport de matière en vrac

Service de l'eau

Réserve financière, 1094.7-1094.11

Voir aussi Aqueduc ; Égout

Service de la voirie

Voir Voirie

Service de police

Compétence de la MRC

- Approbation de la résolution par le ministre de la Sécurité publique, 678.0.1
- Copie de la résolution de la municipalité locale pour se soustraire ou s'assujettir à la compétence de la MRC, 678.0.2

Dossier concernant une enquête policière, 176.5

- Restriction d'accès aux renseignements, 212

Rapport d'un officier municipal

- Renseignement de nature à révéler le contenu d'un dossier concernant une enquête policière, 176.5

Service de transport en commun

Voir Société de transport en commun

Service professionnel

Voir Contrat de services professionnels

Session du conseil

Voir Séance du conseil

Shérif

Exécution des jugements civils rendus contre les municipalités

- Accès aux registres, rôles d'évaluation, rôles de perception et autres documents, 1118
 - Mise en possession pour l'exécution du jugement et des ordres de la cour, 1119
- Arrangements de la répartition ou du rôle spécial de perception, 1124
- Copie du rôle spécial de perception, 1123
- Évaluation des biens imposables assujettis au paiement du jugement, 1120
- Honoraires, frais et déboursés, 1122
- Ordre propre à faciliter l'exécution du bref, 1126
- Prélèvement des deniers, 1117(2)a
- Vente et adjudication des biens-fonds, 1121

Saisie et vente en justice d'un immeuble assujetti aux taxes municipales

- Dépôt d'un état détaillé de la réclamation au bureau, 1021

Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes, 1051

- Expulsion de la personne qui refuse de délaisser l'immeuble adjugé, 1037
- Procédure suspendue, 1052, 1053

Signature

Chèque, billet ou autres titres consentis par la municipalité, 203

Original de tout règlement, 446

Signification

Fonctionnaire ou employé de la municipalité

- Destitution, suspension sans traitement ou réduction du traitement, 267.0.2

Société

Chemin pavé ou empierré

- Expropriation pour des fins municipales, 1097 al. 1(2)

Société vouée à la poursuite des fins mentionnées à l'article 8, 91 ou 93 de la *Loi sur les compétences municipales*

- Cautionnement par la municipalité, 9

Vérificateur *ad hoc*, 966.6

Vérificateur externe, 966.4

Société commerciale

Imposition de taxe

- Réclamation et recouvrement du membre, 999

Société d'habitation du Québec, 678.0.2.8

Fonctionnaire ou employé de la municipalité

- Inhabilité, 269 al. 1(3)

Société de développement commercial

Adhésion volontaire, 672

Agrandissement du district

- Consultation, 668
- Dispositions applicables, 668

Assemblée

- Droit de vote des membres, 655

Assemblée d'organisation

- Avis de l'adresse du siège et liste des administrateurs, 654

Assemblée générale

- Adoption du budget, 658
- Modification des limites du district, 667

Assemblée générale annuelle

- Adoption du budget, 658

Assemblée générale spéciale, 676

Avis de scrutin, 645

Budget, 658

- Approbation, 660

Conseil d'administration

- Composition, 657
- Éligibilité, 656

Constitution

- Pouvoir de réglementation de la municipalité locale, 634

- Résolution du conseil, 646, 647

- Copie certifiée conforme, 649
- Devoir du registraire des entreprises, 649

Cotisation des membres

- Période, 662
- Pouvoir de réglementation de la municipalité locale, 660
- Règles de calcul, 661
- Taxe d'affaires, 665

Dispositions applicables, 651

Dissolution

- Demande, 650.2
- Dispositions applicables, 651
- Pouvoir de réglementation de la municipalité locale, 652
- Requête
 - Approbation, 650.2
 - Dispositions applicables, 650.1

Emprunt, 658.1

- Cautionnement, 659

Formation

- Demande par requête, 636
 - Contenu de la requête, 636
 - Documents accompagnateurs, 636
 - Nombre minimal de signataires, 636
 - Personnes intéressées, 636
 - Présentation au conseil de la municipalité, 636
 - Rejet, 646
- Pouvoir de réglementation de la municipalité locale, 652

Limite du district

- Modification
 - Prise d'effet, 674
 - Transmission de la résolution du conseil au registraire des entreprises, 673
- Requête en modification
 - Consultation des membres, 667
 - Irrecevabilité, 670
 - Résolution du conseil, 666, 671

Mandataire de l'État, 677

Membre, 663

Nom, 647

– Absence de conformité, 649 al. 2

Objectif, 635

Personne morale, 650

Pouvoir de réglementation de la municipalité locale, 652, 653

Recours, 651 al. 3

Régie interne, 652

Registre

– Avis d'ouverture

- Documents accompagnateurs, 639
- Loi applicable, 640
- Mentions, 638
- Notification, 637

– Lieu, 641

– Ouverture, 642

– Signature, 643

- Nombre, 644

Scrutin, 646

Siège, 648

Subvention

– Pouvoir de réglementation de la municipalité locale, 675

Voir aussi **District commercial**

Société de fiducie

Régime de retraite au bénéfice des fonctionnaires ou employés de la municipalité

– Entente avec une municipalité, 704

Voir aussi **Fiducie**

Société de transport en commun

Taxe générale ou spéciale, 992

Société immobilière du Québec

Voir **Société québécoise des infrastructures**

Société municipale ou intermunicipale de transport

Voir **Société de transport en commun**

Société mutuelle

Voir **Assurance de dommages**

Société québécoise des infrastructures

Immeuble loué ou aliéné par la municipalité, 7 al. 1(2)

Soumission publique

Vente, 1065

– Choix du prêteur, 1066.2

– Délégation de pouvoirs, 1066.1

– Dépôt des soumissions, 1066

– Ouverture de soumissions par le ministre, 1066

Voir aussi **Adjudication des contrats**

Source d'approvisionnement d'eau

Voir **Approvisionnement d'eau**

Sport

Voir **Activité culturelle, récréative ou communautaire ; Centre de loisirs ou de récréation ; Culture, sport, loisir et parc**

Subdélégation, 14.18

Subrogation

Rachat des rentes constituées, 701

Taxe municipale, 983, 984

Subvention gouvernementale

Règlement d'emprunt, 1061, 1061.1

Subvention municipale

Société de développement commercial

– Pouvoir de réglementation de la municipalité locale, 675

Union avec une autre municipalité ou des établissements et organismes, 934.1

Surintendant spécial

Rachat des rentes constituées, 694-696

Suspension sans traitement

Fonctionnaire ou employé de la municipalité

– Décision du Tribunal administratif du travail, 267.0.4

– Dispositions applicables, 267.0.3, 267.0.6

– Droit de suspension accordée au chef du conseil, 142.1

- Plainte au Tribunal administratif du travail, 267.0.2
- Signification, 267.0.2
- Vote des membres du conseil, 267.0.1

Système d'égout et d'aqueduc

Voir Aqueduc ; Égout

Système électronique d'appel d'offres

Adjudication des contrats

- Demande de soumissions publique, 935 par. 1, 2.1 et 3.1, 936.0.0.1, 936.0.1.1 al. 2(2.1), 938.0.0.1, 938.4
 - Intégrité de la soumission, 935 par. 6, 936.0.0.1

Liste des contrats, 961.4

Système de pondération et d'évaluation des offres

Voir Adjudication des contrats

- T -

Tarif d'honoraires, 178

Taux global de taxation réel

Vérification, 966.2

Taxe

Arrérages

- Prescription, 985
- Créance prioritaire, 982.1-982.3
- Date d'exigibilité, 965
- Défaut de paiement
 - Saisie et vente des meubles, 1013-1018
 - Vente d'immeubles, 1022-1060
 - Achat par la municipalité, 1038, 1039
 - Rachat, 1057-1060

Demande de paiement, 1012

Dépôt des deniers, 203

Dimension d'un immeuble, 25(24)

Entente avec un conseil de bande, 14.8.1 al. 2(1)

Escompte, 981 al. 4

Fonds général, 996

Hypothèque légale, 982.1, 982.2

Imposition, 988-1000

- Affectation du produit de la taxe, 996
- Construction ou entretien d'un ouvrage public, 991
- Dépenses d'administration, 989
- Dispositions applicables, 997
- Paiement annuel, 998
- Procès-verbal, 988
- Règlement, 988, 1000
- Société commerciale, 999
- Société de transport en commun, 992
- Intérêt, 981
- Interprétation, 25(22)
- Paiement annuel, 998
- Perception des revenus, 962
- Permis
 - Poursuite en recouvrement, 995
- Personne responsable, 982
- Placement des deniers, 203
- Poursuite en recouvrement, 995, 1019, 1020
 - Exécution du jugement, 1021.1
- Pouvoir général de taxation, 1000.1-1000.5
 - Conditions, 1000.1
 - Contenu du règlement, 1000.1
 - Entente de perception et de recouvrement, 1000.5
 - Exclusion du droit au versement d'une somme déterminée, 1000.2
 - Mesure d'exécution, 1000.4
 - Non-effet de limiter tout autre pouvoir de taxation, 1000.3
 - Personnes non taxées, 1000.2
 - Recours en recouvrement, 1000.4
 - Réglementation, 1000.1
 - Sens des expressions « bien », « fourniture » et « service », 1000.1
 - Taxes non autorisées, 1000.1
- Prélèvement additionnel, 964
- Remboursement d'un emprunt, 1084
- Remise, 981
- Répartition des sommes payables à la MRC, 976
- Répartition, taxe ou contribution municipale en main-d'œuvre ou en matériaux
 - Conversion en deniers, 980

Revenu de la municipalité, 958

Rôle de perception, 1001, 1007, 1012

Société commerciale

– Personne responsable, 999

Société de transport en commun

– Paiement des sommes dues, 992

Subrogation, 983, 984

Voir aussi **Compensation tenant lieu de taxes ; Poursuite en recouvrement de taxes ; Rôle de perception ; Taux global de taxation réel ; Taxe d'affaires ; Taxe d'eau ; Taxe foncière ; Taxe personnelle ; Taxe scolaire ; Taxe spéciale**

Taxe d'affaires

Société de développement commercial

– Cotisation des membres, 665

Taxe d'eau

Subrogation, 984

Taxe foncière

Arrérages

– Suspension de la prescription, 985 al. 2

Créance prioritaire, 982.1-982.3

Entente avec un conseil de bande, 14.8.1 al. 2(1)

Hypothèque légale, 982.1, 982.2

Imposition, 978, 989

Subrogation, 983, 984

Taxe personnelle, 982.1 al. 2, 984

Taxe scolaire

Vente d'immeubles pour défaut de paiement, 1022-1024

– Achat par la municipalité, 1038, 1039

Taxe spéciale

Budget supplémentaire, 957.3

Caractéristiques similaires à la taxe foncière générale ou à la taxe d'affaires

– Intégration des données relatives à la taxe spéciale dans des documents, 979.4

Emprunt insuffisant, 980.1

Fonds de roulement

– Remboursement, 1094.0.2-1094.0.4

Fonds général

– Remboursement, 960.0.1-960.0.4

Immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité

– Contexte d'application, 979.1

– Dispositions applicables, 979.1

– Données relatives à la taxe spéciale, 979.4

– Proportions entre les taux, 979.1

– Taux de taxes foncières distinct (catégorie des immeubles non résidentiels), 979.1

Imposition, 979-979.3, 993

Municipalité issue d'un regroupement

– Financement des dépenses par des revenus provenant exclusivement de l'ensemble du secteur, 979.2

• Données relatives à la taxe spéciale, 979.4

• Fixation de taux particuliers à certaines catégories d'immeubles, 979.2 al. 2

• Obligation d'imposer la taxe spéciale dans tous les autres secteurs, 979.2 al. 4

• Taxe spéciale imposée sur tous les immeubles imposables situés dans le secteur, 979.2 al. 1

• Utilisation des revenus non réservés à d'autres fins, 979.2 al. 3

Occupant d'établissements d'entreprise situés sur le territoire de la municipalité

– Contexte d'application, 979.3 al. 1

– Dispositions applicables, 979.3

– Données relatives à la taxe spéciale, 979.4

– Mode de fixation du taux, 979.3 al. 2

• Recettes prises en considération, 979.3 al. 2 et 3

Perception

– Pouvoir de réglementation de la municipalité locale, 1000

Règlement d'emprunt

– Fonds d'amortissement, 1072, 1072.1

– Modification, 1077

Réserve financière pour les services de l'eau et de la voirie, 1094.11

Rôle de perception, 1001

Rôle spécial de perception, 1001
 Société de transport en commun
 – Paiement des sommes dues, 992
 Subrogation, 984
 Travaux d'entretien, 979
 Travaux municipaux, 979

Télécommunication

Adjudication des contrats d'exécution de travaux d'enlèvement, de déplacement ou de reconstruction de conduites ou d'installations
 – Dispositions non applicables, 938 al. 1(7)

Témoignage

Ombudsman de la municipalité
 – Interdiction d'être contraint de faire une déposition ayant trait à un renseignement obtenu dans l'exercice de ses fonctions, 1104.7

Tenue de livres

Rôle du greffier-trésorier, 206

Terrain

Désignation, 28
 Interprétation, 25(24)
 Numérotage, 28
 Tenants ou aboutissants, 28
Voir aussi **Propriétaire de terrain**

Territoire du domaine de l'État

Entente d'acquisition, d'administration, d'exploitation et de disposition
 – Administration, exploitation, aliénation ou location, 14.12 al. 2(2), 14.15, 14.16
 – Appropriation par occupation, prescription ou accession, 14.14
 – Compétence municipale, 14.15
 – Délégation de gestion, 14.12 al. 2(5)
 – Frais d'administration, 14.16
 – Interprétation, 14.13
 – Participation des municipalités, 14.11
 – Placement des deniers, 14.16
 – Poursuite pénale, 14.12.1
 – Pouvoirs de la municipalité, 14.12

– Prix d'aliénation, 14.15
 – Recours, 14.12.2
 – Ressources hydrauliques, minérales, énergétiques, forestières et fauniques, 14.12 al. 2(5), 14.16
 – Restriction, 14.14
 Propriétaire ou occupant, 25(18)

Titre d'emprunt

Emprunt
 – Pouvoir de la régie intermunicipale, 606
 Responsabilité municipale envers les détenteurs, 609
 Signature, 203, 610, 611, 613
Voir aussi **Billet ; Emprunt ; Obligations**

Trahison

Fonctionnaire ou employé de la municipalité
 – Inhabilité, 269 al. 1(5)

Traitement des eaux usées

Règlement d'emprunt
 – Approbation du ministre, 1061 al. 4(1)
Voir aussi **Gestion des eaux usées**

Tranquillité publique

Activité ou usage non autorisé
 – Éléments à considérer par le tribunal, 437.7
 – Révocation de permis, de certificat ou de toute autre autorisation, 437.5 (2)

Transfert d'immeubles

Entente avec un conseil de bande, 14.8.1 al. 2(2)

Transport

Immeuble d'habitation, 14.2(3)

Transport collectif de personnes

Compétence de la MRC, 678.0.2.1-678.0.2.9

Transport de matière en vrac

Adjudication des contrats, 936.3
 – Dispositions non applicables, 938 al. 1(3)

Transport en commun

Voir **Société de transport en commun**

Travaux d'entretien

Responsabilité municipale

– Exonération, 1127.4

Taxe spéciale, 979

Travaux de construction

Responsabilité municipale

– Exonération, 1127.4

Travaux de démolition

Voir **Démolition**

Travaux de raccordement

Voir **Égout**

Travaux de restauration

Voir **Restauration**

Travaux de voirie

Voir **Voirie**

Travaux municipaux

Exécution en vue de la réalisation de nouvelles constructions

– Garantie, 948

Responsabilité municipale

– Exonération, 1127.4

Taxe spéciale, 979

Voir aussi **Adjudication des contrats ; Contrat d'exécution de travaux ; Travaux d'entretien ; Travaux de construction ; Travaux publics**

Travaux publics

Travaux municipaux dont l'exécution n'est pas spécialement réglée par le Code, 934

Voir aussi **Adjudication des contrats**

Trésorier

Rapport du vérificateur externe, 966.3

– Dépôt lors de la première séance du conseil, 966.3

Voir aussi **Greffier-trésorier**

Tribunal

Interprétation, 711.19.1

Voir aussi **Cour d'appel ; Cour municipale ; Cour supérieure ; Tribunal administratif du travail**

Tribunal administratif du travail

Fonctionnaire ou employé de la municipalité

– Destitution, suspension sans traitement ou réduction de traitement, 678.0.2.6

- Décision, 267.0.2, 267.0.4
- Dispositions applicables, 267.0.3, 267.0.6
- Pouvoir d'enquête, 267.0.2

Trouble de la tranquillité publique

Voir **Tranquillité publique**

- U -

Union avec une autre municipalité ou des établissements et organismes

Effet

– Mandat, 934.1

Modalités, 934.1

– Montant total des dépenses, 934.1

– Passation et gestion des contrats, 934.1

– Rôles des parties, 934.1

Règles applicables, 934.1

Règles non applicables

– Entente intermunicipale, 934.1

– Subvention municipale, 934.1

Types d'établissement et d'organisme, **C934.1**

– Commission scolaire, 934.1

– Entreprise de télécommunication, 934.1

– Entreprise de transport, de distribution ou de vente

- Gaz, eau ou électricité, 934.1

– Établissement d'enseignement, 934.1

– Établissement public, 934.1

– Organisme à but non lucratif, 934.1

– Organisme public, 934.1

– Parc de maisons mobiles, 934.1

Types d'union

- À titre gratuit, 934.1
- De gré à gré, 934.1

Types de contrat

- Approvisionnement, 934.1
- Assurance, 934.1
- Exécution de travaux, 934.1
- Service, 934.1

Union des municipalités du Québec

Adjudication des contrats de fourniture, 938 al. 1(2.2) et al. 3(2)

Assurance collective

- Participation d'une municipalité à un contrat au bénéfice de ses fonctionnaires et employés ou des membres du conseil, 711.0.1

Assurance de responsabilité

- Participation d'une municipalité à un contrat au bénéfice de ses fonctionnaires et employés ou des membres du conseil, 711.0.1

Cautionnement d'une coopérative de solidarité par la municipalité, 9

Entente avec une municipalité, 14.7.1, 14.7.2

Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec inc.

Voir Fédération québécoise des municipalités locales et régionales (FQM)

Université du Québec

Immeuble loué ou aliéné par la municipalité, 7 al. 1(1.1)

Urgence

Recours en matière d'activités ou d'usages non autorisés, 437.4, 437.5

Usage de l'eau

Voir Approvisionnement d'eau ; Service de l'eau ; Taxe d'eau

Usage du gaz et de l'électricité

Voir Électricité ; Gaz

Usage exercé sans permis, certificat ou autre autorisation

Voir Recours en matière d'activités ou d'usages non autorisés

Usufruitier, 25(18)

- V -

Vacance

Directeur général, 184

Greffier-trésorier, 184

Maire, 116

Régie intermunicipale

- Conseil d'administration, 594

Vérificateur externe, 966.1

Vapeur

Adjudication des contrats d'exécution de travaux d'enlèvement, de déplacement ou de reconstruction de conduites ou d'installations

- Dispositions non applicables, 938 al. 1(7)

Véhicule

Présomption d'abandon, 693 al. 2

Véhicule automobile

Exonération de responsabilité municipale

- Mauvais état de la chaussée, 1127.2
- Présence d'un objet sur la chaussée, 1127.2

Vente à l'encan

Voir Vente aux enchères

Vente aux enchères

Effet non réclamé, 693

Voir aussi Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes

Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes

Achat par la municipalité, 1038, 1039

État détaillé de la réclamation de la municipalité, 1021

État produit par le greffier-trésorier, 1022, 1026

– Transmission, 1023, 1024

Municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent

– Attributions et pouvoirs d'une MRC, 1132.1

Retrait, 1057-1060

– Avis spécial, 1059

– Délai, 1057

– Droit de rétention de l'adjudicataire, 1060

– Droit du propriétaire, 1057

– Personne autorisée ou non, 1058

– Procédure, 1057

– Quittance, 1058

– Remboursement du coût des réparations et améliorations nécessaires, 1060

Vente aux enchères, 1030, 1032

– Acte de vente, 1044

• Devoir d'inscrire avec diligence, 1046

• Effet de l'enregistrement, 1048 al. 2

• Exigibilité des frais, 1047

• Forme, 1045

• Frais payables par l'acquéreur, 1047

– Action en annulation

• Prescription, 1050

– Adjudication

• Adjudication au plus haut enchérisseur, 1032

• Certificat, 1036, 1044

– Adjudication à une municipalité, 1048 al. 3

– Ajournement, 1035

– Annulation, 1055

– Avis aux propriétaires, 1028

• Exception, 1028

– Avis public, 1026

• Contenu, 1029

• Publication, 1027

• Transmission à l'Officier de la publicité foncière, 1027

– Avis spécial, 1041

– Demande en cassation ou en nullité, 1054

– Distribution du produit, 1032

– Effet, 1048

– Erreur ou irrégularité, 1030

– Interdiction de revendre l'année suivante sous l'autorité des mêmes dispositions, 1056

– Liste, 1041, 1042

– Opposition, 1031

– Prix de l'adjudication

• Certificat, 1036

• Défaut de paiement, 1034

• Effet du paiement, 1036

• Paiement immédiat, 1034

– Produit de la vente, 1032

– Propriété irrévocable, 1043

– Réclamation, 1054

– Résiliation, 1055

– Suspension, 1031

– Titre translatif de la propriété, 1048

Vente des meubles pour défaut de paiement de taxes

Application, 1013

Jour et lieu, 1015

Mandat, 1014

Opposition, 1017

Portes fermées, 1016

Vente en justice

Immeuble assujéti aux taxes municipales, 1021

Vente forcée

Voir **Vente aux enchères ; Vente en justice**

Vente sur soumissions

Voir **Soumission publique**

Vérificateur ad hoc

Avis, 967

Choix par les contribuables, 966.5

Délégation de pouvoirs, 966.6

Devoirs, 966.5

Frais et déboursés, 966.5

– Compte, 968

- Obligation du greffier-trésorier d'acquitter le reliquat, 969
- Refus ou négligence, 970
- Individu, 966.6
- Injonction d'assistance au greffier-trésorier pour fournir toutes explications ou documents
- Avis, 967
- Refus ou négligence, 968
- Mandat de vérification de la Commission municipale du Québec, 966.5
- Nomination, 966.5
- Rapport, 968, 969
- Reliquat du greffier-trésorier, 966.5, 969-971
- Responsabilité, 966.6
- Société, 966.6
- Vérification des comptes d'un greffier-trésorier sorti de charge
- Pièces, livres et documents à fournir, 967

Vérificateur externe

- Bien-fondé des politiques et des objectifs
- Remise en cause, 966.2.3
- Charge vacante, 966.1
- Continuation d'exercice malgré l'expiration du mandat, 966
- Délégation de pouvoirs, 966.4
- Devoirs, 966.2
- Durée du mandat, 966
- Immunité, 966
- Individu, 966.4
- Inhabilité, 966.4
- Mandat de vérification de l'optimisation des ressources, 966
- Membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, 966
- Municipalité de 10 000 habitants ou plus mais de moins de 100 000 habitants, 966.2.1
- Mandat à la Commission municipale du Québec, 966.2.2
- Nomination, 966
- Pouvoirs, 966.4
- Recours interdit, 966
- Remplacement, 966

- Responsabilité, 966.4
- Société, 966.4
- Taux global de taxation réel
- Vérification et rapport, 966.2
- Vacance, 966.1
- Vérification des affaires et comptes, 966.2.1
- Vérification des états financiers, 966.2, 966.2.1
- Voir aussi* **Rapport du vérificateur externe**

Vérificateur général

- Comptes
- Vérification par le vérificateur externe, 966.2.1

Vérificateur spécial des comptes

Voir **Vérificateur ad hoc**

Vérification par la Commission municipale du Québec

- Mandat de vérificateur *ad hoc*, 966.5
- Mandat de vérificateur externe, 966.2.2
- Vérification des comptes et des affaires
- Mandat à plusieurs vérificateurs, 966.2.1

Vérification spéciale des comptes

- Demande, 966.5
- Dépôt requis, 966.5
- Frais, 966.5
- Ordonnance du conseil, 966.5
- Rapport, 966.5
- Remboursement, 966.5
- Voir aussi* **Vérificateur ad hoc**

Village nordique, cri ou naskapi

Application du Code, 1 al. 2

Ville-centre, 82, 123, 129

Virement de fonds, 14.12.1, 14.16

Visite des maisons

Pouvoir de réglementation de la municipalité locale, 492

Voie ferrée

- Contrat d'exécution de travaux sur l'emprise d'une voie ferrée
- Dispositions non applicables, 938 al. 1(10)

Voie piétonnière ou cyclable,
1127.1-1127.3

Voirie

Exonération de responsabilité municipale

- Absence de clôture, 1127.3
- Application, 1127.1
- Conditions climatiques, 1127.1
- Effet, 1127.5
- Faute d'un constructeur ou d'un entrepreneur, 1127.4
- Mauvais état de la chaussée, 1127.2
- Négligence ou faute de la municipalité, 1127.1
- Objet sur la chaussée ou sur une voie piétonnière ou cyclable, 1127.2

Règlement d'emprunt

- Approbation du ministre, 1061 al. 4(1)

Service de la voirie

- Réserve financière, 1094.7-1094.11

Voirie locale

- Compétence de la MRC, 678.0.2.1-678.0.2.9

Vote

Exercice illégal de la charge

- Validation d'acte, 107

Fonctionnaire ou employé de la municipalité

- Destitution, suspension sans traitement ou réduction de traitement, 267.0.1

Membre du conseil

- Vote dans une assemblée du conseil ou d'un comité sans avoir qualité suivant la loi
 - Amende, 108

Régie intermunicipale, 590

Séance du conseil

- Chef du conseil ou personne qui préside, 161
- Obligation, 164
- Préfet de la MRC, 161 al. 2
- Question contestée, 160

Vérificateur spécial des comptes

- Choix par les contribuables, 966.5

- Z -

Zone commerciale

Délimitation

- Pouvoir de réglementation de la municipalité locale, 634

Voir aussi **Société de développement commercial**